

HOMIAGE DE L'ÉTAT

# THÉORIE

DE LA

# DÉCLINAISON DES NOMS

EN GREC ET EN LATIN

D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA PHILOGIE COMPARÉE

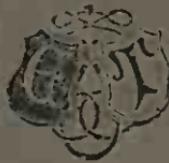
*Paris 237*

PAR

*362*

**A. Ed. CHAIGNET**

Professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Poitiers



PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR,  
LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
7, RUE DE MÉDICIS, 7

ET

A M. Chabud,  
professeur de Rhétorique  
au Lycée Louis le Grand,  
Membre et Secrétaire  
du Bureau

## THÉORIE

DE LA

# DÉCLINAISON DES NOMS

EN GREC ET EN LATIN.

1856

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

---

- LES PRINCIPES DE LA SCIENCE DU BEAU. *Paris, Thorin, 1860, 1 fort vol. in-8°* (Mention honorable de l'Académie des sciences morales et politiques). 6 »
- DE LA PSYCHOLOGIE DE PLATON (Ouvrage couronné par l'Académie française). *Paris, Thorin, 1862, 1 vol. in-8°.* 5 »
- VIE DE SOCRATE (Mention très-honorable de l'Académie des sciences morales et politiques). *Paris, Didier, 1868, 1 vol. in-12.* 3 »
- LA VIE ET LES ÉCRITS DE PLATON (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). *Paris, Didier, 1871, 1 vol. in-12.* 4 »
- PYTHAGORE ET LA PHILOSOPHIE PYTHAGORICIENNE (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). *Paris, Didier, 1873, 2 vol. in-8.* 12 »
- LA PHILOSOPHIE DE LA SCIENCE DU LANGAGE. *Paris, 1874, 1 vol. in-12.* 3 50

Inv. A. 46.599

# THÉORIE

DE LA

# DÉCLINAISON DES NOMS

EN GREC ET EN LATIN

D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA PHILOGIE COMPARÉE

PAR

**A. Ed. CHAIGNET**

Professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Poitiers.



PARIS.

ERNEST THORIN, ÉDITEUR,  
LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1875

Tous droits réservés.



62670

1459

COTA. 65025VIRH

1947

RC 121/03

B.C.U. Bucuresti



C62670

## PRÉFACE.

---

Est-il utile, est-il possible d'introduire dans l'enseignement secondaire les résultats certains dont la science du langage est désormais en possession? Cela ne fait pas doute pour moi, comme le témoigne suffisamment le petit traité que je publie, et qui n'a pas d'autre but que de concourir à une réforme que je crois nécessaire et urgente.

C'est une erreur généreuse, mais, à mon sens, une grande et dangereuse erreur, d'exagérer la puissance de l'éducation. Quelle hardiesse, et en même temps quelle responsabilité de prétendre, en recevant des enfants, qu'on en fera des hommes! A mon sens, tout établissement d'éducation aura suffi à sa tâche, s'il réussit à en faire de bons esprits; et je ne connais pas de moyen plus assuré, pour arriver à ce but difficile, que de faire de l'enseignement grammatical le fonde-

ment des études classiques. Un rapport officiel de M. Duruy disait qu'il languit en France; soyons francs : il se meurt. Si on veut sérieusement le maintenir, il faut se hâter de remplacer l'aride et rebutant mécanisme, qui en usurpe le nom, par une méthode rationnelle, à la fois simple et forte, et qui soit une discipline générale et équilibrée de toutes les facultés de l'esprit. Il faut considérer que la Grammaire a un objet digne d'être étudié et connu pour lui-même, et qu'elle est autre chose que la connaissance et la pratique des règles nécessaires pour savoir écrire, parler correctement et élégamment dans une langue, et pouvoir goûter, par la lecture, les chefs-d'œuvre de ses poètes et de ses créateurs.

Le plus admirable de ces chefs-d'œuvre est moins admirable encore que la langue même où ils sont écrits : la création d'une langue est le chef-d'œuvre de l'esprit humain, parce qu'en la créant avec toutes ses forces, il s'y dépose et s'y laisse voir tout entier. Une grammaire doit nous faire assister à la naissance et au développement des formes (1) que les mots ont

(1) Je laisse de côté, dans ces considérations, la syntaxe, qui a peu d'histoire, et dont les faits ont leur source dans la psychologie et la logique, de leur nature universelles, légèrement modifiées par le caractère propre des races particulières.

prises; et comme ils ne les ont pas prises sans raison, elle doit nous donner la raison de toutes ces formes; et comme on ne connaît vraiment que ce que l'on a fait soi-même, une bonne grammaire doit nous apprendre à refaire, à reconstruire ces formes grammaticales, en obéissant aux lois qui ont présidé à leur création. Apprendre la grammaire d'une langue, c'est, pour ainsi dire, créer cette langue une seconde fois.

Est-ce ainsi que la grammaire est enseignée? Tout le monde sait bien le contraire; on se borne à faire apprendre par cœur les formes, sans même essayer d'en rendre compte et d'en donner les raisons. Ainsi par exemple pourquoi y a-t-il en latin cinq déclinaisons, et trois seulement en grec? Pourquoi y a-t-il quatre conjugaisons en latin, et en grec une seule? Pourquoi, dans les déclinaisons et dans les conjugaisons, tel nombre plutôt que tel autre (1)? Pourquoi, la première personne de presque tous les verbes, en grec et en latin, est-elle en *o*, et d'où vient que quelques verbes, comme *inquam*, *sum*, τίθημι, ont une autre terminaison? Comment se fait-il que *sum* ait pour seconde personne *es*, pour parfait

(1) Je me souviens que la première grammaire grecque qui me fut mise entre les mains contenait une classification de treize conjugaisons!

*fui*, pour infinitif *esse*? Que signifie ce fait, qui doit mettre l'esprit d'un enfant à la torture, que le génitif de la première déclinaison grecque, qui est *τις* dans *κεραλῆς*, devienne *ω* dans *πολίτω*, et même *α* dans *πολίτα*? Comment se peut-il faire que les mots masculins *ψάλτης*, *ποιήτης*, *ὄρχηστης*, prennent un *ρ* au féminin : *ψάλτρια*, *ποιήτρια*, *ὄρχηστρια*? Ce sont là autant de questions auxquelles toutes nos grammaires restent sans réponse (1), ou plutôt, on y fait l'éternelle et facile réponse : ce sont des irrégularités? Mais pourquoi ces irrégularités? Comment se fait-il que les langues se soient si irrégulièrement formées?

Ce mot *irrégularité*, qui devrait être banni de l'enseignement grammatical, est la ressource de la paresse et de l'ignorance, et n'a pas de sens réel (2). L'introduire brusquement et à tout propos pour interdire à l'enfant, qui a la passion du pourquoi, ses curiosités embarrassantes, est un procédé commode pour le maître, j'en conviens, mais funeste pour l'élève, tout le monde en conviendra.

Cette absence de raison, d'ordre, d'analogie, choque son esprit, comme une dissonance cho-

(1) J'en excepte l'excellent travail de M. A. Bailly.

(2) Pour la raison, tout est intelligible, et la raison même n'est que la faculté pour qui tout est intelligible.

que son oreille; et, à force de se reproduire, finit par fausser sa raison, après l'avoir blessée. Il s'habitue à ne plus chercher nulle part la raison des faits qu'on lui dérobe sans cesse. Tout ce qui paraît être sans raison est le désordre même, dont le spectacle fréquent est contagieux pour tout l'esprit; et c'est du moins la négation même de la grammaire, c'est-à-dire de la science du langage (1).

Au contraire une grammaire raisonnée et comparée montrera à l'élève la génération naturelle et simple de toutes les formes; elle lui apprendra que des lois, diverses mais constantes, président à ces altérations apparentes et que ce qu'on appelle irrégularités n'est que l'application de ces lois. Une harmonie admirable règne dans ce monde des formes grammaticales, où l'on ne veut voir que l'effet du hasard, comme elle règne dans le monde des idées dont le langage est le reflet et le produit. Sous leur diversité apparaît, à qui la sait voir, une merveilleuse unité; et cette confusion, ce tumulte qui représente le mouve-

(1) M. Max Müller, *Leçons sur la science du langage*, t. I, p. 124 : « Les déclinaisons et les conjugaisons ont-elles poussé et se sont-elles épanouies comme les fleurs d'un arbre?... S'il faut nous contenter de paradigmes et de règles pratiques, regarder les désinences des noms et des verbes, soit comme des signes de convention ou des excroissances mystérieuses, alors la science du langage n'existe pas. »

ment agité de la vie, cache un ordre profond et magnifique qui ramène tout à la règle et à la loi, c'est-à-dire à la raison, dont l'ordre est le caractère essentiel.

Enseigner la grammaire d'une langue, c'est rendre tous les faits grammaticaux intelligibles à la raison, et par conséquent développer et fortifier la raison, en lui donnant son aliment vrai et naturel. L'esprit n'est point un vase dans lequel on puisse verser les idées : c'est une force dont toute la science est activité : il ne sait que ce qu'il fait. Toutes nos idées ne sont des idées et nos idées qu'autant que nous les avons produites. La définition, sur laquelle toute science repose, ne réalise sa fin que lorsqu'elle est générique, et il n'y a que la raison, le principe vraiment producteur, qui manifeste l'essence de la chose en la produisant. Les parties du discours, par exemple, ne peuvent être définies qu'en mettant en mouvement et en action le principe rationnel qui les a engendrées.

Maintenant cette réforme de l'enseignement grammatical, dont il me paraît difficile de contester les sérieux avantages, cette réforme est-elle possible, est-elle pratiquement réalisable ?

C'est une question qui ne peut être résolue par de simples arguments logiques ; j'ai essayé de la résoudre en fait, en cherchant à démon-

trer, sur un point particulier, par ce petit ouvrage, qu'une théorie grammaticale pouvait être à la fois rationnelle, simple et claire. Je me demande, en le relisant, quelles difficultés insurmontables peuvent en rendre l'enseignement impossible. Il faut avouer cependant que pour être possible, et j'ajoute fécond, cet enseignement devra être tout oral. C'est par là que la leçon devient animée et vivante, se peut proportionner, se restreindre, s'étendre, s'élever, suivant les besoins et les exigences de la classe à laquelle on s'adresse. Le livre n'agit pas sur l'enfant. Il ne peut agir que sur l'homme. C'est par le professeur qu'on pourra rectifier les méthodes, et restaurer sérieusement les études. Tous les programmes et règlements d'études, tout le mécanisme administratif échoueront. C'est donc aux maîtres que s'adresse mon ouvrage, encore que je n'y voie rien que ne puisse comprendre un élève. On s'exagère singulièrement la difficulté de la grammaire comparative : le mécanisme de la déclinaison et de la conjugaison sanscrites, expliqué par les mêmes lois que le mécanisme des mêmes formes dans le grec et le latin, n'exige pas un travail surhumain ; l'effort qu'il demande est contenu dans des limites très-raisonnables, et d'ailleurs est strictement obligatoire. Il est certain que non-

seulement il est bon, mais qu'il est nécessaire de savoir ce qu'on enseigne.

La doctrine que j'expose ici est tout entière empruntée des ouvrages de MM. Bopp, Curtius, Schleicher, etc. C'est à peine si je me suis permis de hasarder quelques conjectures personnelles, comme, par exemple, sur l'origine du suffixe du datif pluriel en *oꝛ*. Je n'ai d'ailleurs reproduit que les théories universellement acceptées. On ne s'étonnera pas de ne rien trouver ici qui ait rapport à la formation des thèmes, à laquelle la flexion reste étrangère, et dont j'ai dû traiter ailleurs (1).

(1) *La philosophie de la science du langage*. Paris, 1875. 1 vol. in-12.

# THÉORIE

DE

## LA DÉCLINAISON DES NOMS

EN GREC ET EN LATIN

D'après les principes de la philologie comparée.

---

### De la flexion.

Le grec et le latin sont au nombre des langues dont le caractère essentiel est d'être fléchissantes. On appelle flexion le système des modifications que subissent les mots dans leur forme, pour exprimer les différentes combinaisons et les différents rapports dont ils sont susceptibles. La flexion a deux effets : d'une part, elle altère (1) le thème du mot ou dans sa quantité, comme dans *vēni*, parfait de *vēnio*, ou dans sa nature, comme dans *frango*, *fregi*; *capio*, *cepi*; *facio*, *fecit*. D'autre part, elle y ajoute

(1) Cette altération a une raison profonde : elle exprime l'influence que les désinences casuelles exercent sur le thème, par conséquent le rapport de ces deux parties entre elles, le lien qui les attache l'une à l'autre ; ainsi l'altération phonique fonde et marque l'unité du mot.

des préfixes, comme dans *λέλωκα*, parfait de *λώω*; *ἔλωον*, imparfait du même verbe; et elle l'allonge par des suffixes, comme *musa-rum*, génitif pluriel de *musa*; *ἑλλεν-ος*, génitif singulier de *ἔλλεν*; ou enfin elle accumule sur un seul mot ces divers moyens d'exprimer les rapports grammaticaux. Sous le rapport de la flexion, les mots sont ou verbes, c'est à-dire conjuguables, ou noms, c'est-à-dire déclinables. Tous les mots qui ne se conjuguent pas se déclinent ou se sont déclinés. Cela est évident pour l'article, l'adjectif, le participe, le pronom; et cela n'est pas moins certain pour l'adverbe, la préposition et la conjonction, qui ne sont que des mots déclinables, immobilisés et comme pétrifiés à un certain cas (1).

La flexion a pour fonction de désigner dans les mots déclinables le genre, le nombre, le cas (2); dans les mots conjuguables, la personne, le temps, le mode, le nombre et souvent aussi le genre (3). La flexion des mots déclinables porte en grec le

(1) L'interjection n'est pas une partie du discours, c'est-à-dire un mot. Ce n'est qu'un cri; elle ne représente pas une notion, mais une sensation pure qui se manifeste par une exclamation.

(2) La modification particulière qu'éprouve l'adjectif pour désigner les divers degrés de la qualité qu'il exprime n'est pas un phénomène de flexion; elle appartient à la formation du thème.

(3) On remarquera le rapport de ces formes des mots aux catégories logiques; le cas répond à la situation dans l'espace, le nombre à la quantité, le genre à la qualité, le mode à la modalité; le temps à la durée.

nom de κλίσις, en latin celui de *declinatio* : ce mot de déclinaison, qui exprime les inflexions de toute nature que subit le mot, particulièrement le fait qu'il se courbe et se plie, pour ainsi dire, sous l'influence et comme sous la pression des idées et des sentiments de celui qui parle, aurait pu et dû s'appliquer également au verbe. Et en effet les Latins disaient : *declinare verbum*. L'usage a néanmoins prévalu d'appeler συζυγία, en latin *conjugatio*, le système des flexions de cette seconde espèce de mots. Cette dénomination n'est guère justifiée ; car elle exprime, dans son sens primitif, l'idée d'atteler sous le même joug, c'est-à-dire de réunir dans une même classe certains mots ; mais puisque l'usage l'a adopté, il est utile de la maintenir, parce qu'elle a l'avantage de correspondre à la distinction des deux grandes catégories logiques, dont l'une est la substance (nom, adjectif, participe, etc.), l'autre la modalité et le temps (verbe).

### De la Déclinaison (1).

Dans toutes les langues indo-européennes, la flexion de déclinaison exprime à la fois le nombre, le genre, le cas.

En sanscrit et en grec, il y a trois nombres, ἀριθμοί,

(1) Nous ne traiterons que de la déclinaison des noms.

*numeri* : le singulier (1), le duel (2), le pluriel (3); le latin, par la perte du duel, qui ne se retrouve que dans quelques mots, n'a plus que deux nombres.

Dans les trois langues, il y a trois genres, γένη, *genera*; le masculin, ἀρσενικόν, *masculinum*; le féminin, θηλυκόν, *femininum*; le neutre, μέσον ou οὐδέτερον, *neutrum*, *neutrius generis* (4). Quoique fondée dans la nature, mais étendue à tous les objets par des analogies souvent arbitraires, cette distinction n'est fréquemment marquée par aucun signe particulier. On appelle cas, πτώσεις (5), *casus*, les différentes formes que prennent les mots déclinaibles pour exprimer les différents rapports dans lesquels les lie la pensée. Ce nom rappelle un fait propre aux langues de la famille, à savoir, que c'est par l'addition de certaines lettres, toujours placées à la fin du thème, que ces rapports sont surtout exprimés : on peut donc dire qu'ils sont comme les chutes du mot, πτώσεις, *casus* (6). Les lettres ou syllabes em-

(1) ὁ ἑνικός, *singularis*.

(2) ὁ δυικός, *dualis*.

(3) ὁ πληθυντικός, *pluralis*.

(4) Appelé par Protagoras τὰ σκεύη, et par Aristote τὰ μεταξύ.

(5) Scholl. *Dionys. Thrac.*, p. 800, 25. Πτώσεις λέγονται ἐπειδὴ ἡ φωνὴ ἀπ' ἄλλου εἰς ἄλλον μεταπίπτει. Sur le sens du mot *cas*, voir M. Müller, *La Science du langage*, t. I, p. 112.

(6) Aristote appelle *cas du verbe* les temps autres que le présent, et, à plus forte raison, les modes autres que l'indicatif, parce qu'ils ne forment pas de Jugement catégorique.

ployées à cet usage portent le nom de suffixes casuels.

Le sanscrit a huit cas : les nominatif, vocatif, accusatif, instrumental, datif, ablatif, génitif et locatif. L'instrumental ayant eu primitivement deux formes, dont il reste des traces certaines, on peut dire que cette langue avait neuf cas ; le latin en a perdu trois, le grec quatre, se réduisant par conséquent, le premier à six cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, ablatif ; le second à cinq : nominatif, vocatif, accusatif, génitif et datif. Une telle diversité dans le nombre des cas (1) prouve déjà que cette forme grammaticale n'est pas indispensable à la perfection des langues, qui est loin d'être d'autant plus grande que le nombre des cas est plus grand.

Le vocatif n'est point, à proprement parler, un cas ; car il ne fait pas partie de l'unité de la proposition, et n'est lié avec aucun des mots qui la composent. C'est le nom employé comme interjection, et, par suite, à peine un mot. On retrouve cette forme informée du mot dans le verbe, où le mode impératif joue aussi le rôle d'une interjection. Aussi l'impératif n'a-t-il qu'une personne, la 2<sup>e</sup> ; ce qu'on appelle 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> personne de l'impératif ne

(1) Il y a des langues, par exemple la langue finnoise, qui en ont jusqu'à quinze, tandis que la plupart des langues modernes n'en ont plus aucun.

sont que des formes du subjonctif et de l'optatif, fonctionnant avec le sens impératif.

Le nominatif et le vocatif s'appellent cas directs, εὐθείαι πρόσωποι, *casus recti*, parce qu'ils sont sujets du verbe ; les autres cas, toujours en régime, s'appellent naturellement cas obliques, *casus obliqui*. Chaque cas a sa fonction propre et constante, c'est-à-dire qu'il exprime toujours le même rapport ou la même série de rapports. Il en résulte nécessairement que le suffixe casuel, étant le signe propre de ces rapports, doit être constant dans sa forme, et se retrouver dans tous les mots déclinables employés dans le rapport dont il est l'expression. Il ne saurait donc y avoir, et il n'y a aussi en réalité, qu'une seule déclinaison ; car on ne saurait comprendre pourquoi le suffixe qui exprime les rapports du génitif dans un mot, différerait du suffixe qui exprime ces mêmes rapports dans un autre.

Si donc on entend par déclinaison le système des suffixes casuels, ils doivent être identiques à eux-mêmes dans tous les mots déclinables, et on ne peut pas concevoir la possibilité même de plusieurs déclinaisons. Et cependant, en fait, toutes les grammaires grecques et latines distinguent plusieurs déclinaisons, et nous voyons de nos yeux différer sensiblement ces suffixes mêmes que la logique proclame immuables.

Mais ce ne sont là que des apparences ; et la diver-

sité des désinences casuelles est due à des causes connues, à des lois du langage, en partie logiques, en partie phonétiques, qui ne renversent pas le principe logique de l'identité des suffixes; mais elles introduisent dans les mots une variété riche et agréable au lieu d'une uniformité monotone et pauvre, et attestent en outre la force secrète qui pousse les différentes parties du mot, les divers sons qui le composent, à se rapprocher intimement, à se fondre, à se pénétrer l'un l'autre, et, dans cette fusion, qui aspire à l'unité, à se modifier réciproquement.

Les suffixes casuels s'ajoutent aux thèmes; ces thèmes se terminent par toute sorte de lettres, et chacune d'elles se comporte diversement vis-à-vis de la lettre initiale du suffixe; de cette rencontre naissent des modifications nombreuses et souvent profondes; dans cet embrassement, pour ainsi dire, chacune des deux parties exerce sur l'autre des influences qui dépassent les lettres immédiatement mises en contact, et altèrent quelquefois profondément tantôt le thème, tantôt le suffixe tout entier.

C'est donc à la phonétique d'expliquer les perturbations apparentes qu'on signale dans le système de ces petits corps des mots; et de les ramener à la régularité et à l'ordre fixe que leur imposent leur fonction et leur essence. Nous n'entrerons pas cependant dans l'exposition des lois de la phonologie générale, ni de la phonologie particulière

aux trois langues que nous rapprochons : elles doivent être supposées connues, quand on aborde la théorie de la flexion, et nous nous bornerons à les rappeler brièvement à l'occasion des faits qu'elles expliquent.

La diversité des déclinaisons, comme celle des conjugaisons, tient donc à la diversité des lettres finales des thèmes, et c'est elle qui, au fond, a servi de principe à la classification usitée dans nos grammaires. A l'exemple des grammairiens de l'Inde, on distingue d'abord les thèmes terminés par une consonne et les thèmes terminés par une voyelle ; les thèmes terminés par une consonne, en grec et en latin, ne fournissent des noms qu'à la troisième déclinaison (1).

Des thèmes terminés par une voyelle, ceux qui sont terminés en *i*, *u*, *au*, complètent la troisième déclinaison ; ceux qui sont terminés en *a* forment la première ; ceux qui sont terminés en *o*, en latin *u* (anciennement *o*), forment la deuxième.

Tous les suffixes casuels sont primitivement identiques dans toutes les déclinaisons, et dérivent tous de la langue primitive qui a donné naissance au sanscrit, au zend, au grec, au latin et à toutes les langues de la famille. Il arrive seulement que

(1) Je réduis la quatrième déclinaison latine à la troisième, et la cinquième à la première.

certaines formes se sont perdues dans l'une des langues et conservées dans l'autre, que les mêmes fonctions logiques ont été attribuées à des formes diverses, et que des fonctions logiques diverses n'ont eu pour s'exprimer qu'une même forme : ce qui se comprendra mieux par le détail des faits. Le sanscrit ne suffit pas à expliquer tous les faits morphologiques de la langue grecque et de la langue latine, c'est-à-dire qu'on n'y trouve pas toutes les formes dont on pourrait déduire et dériver, en obéissant aux lois phonétiques, les formes de leurs mots ; et l'on a été conduit à reconstruire, ou à construire *à priori*, une langue primitive qui servit à rendre compte de tous les faits. Cette audace est moins téméraire qu'on ne serait, à la première impression, disposé à le croire.

La science moderne a reconnu avec une certitude absolue un lien de parenté entre un certain nombre de langues, pour ne nommer que les principales, le sanscrit et tous ses rameaux, prâkrit, pâli, kavi, indoustani, bengali, l'ancien perse conservé dans les inscriptions cunéiformes, le zend, l'arménien, les langues celtiques, lithuaniennes, slaves, germaniques, le grec et ses dialectes, les langues italiques et leurs dialectes, parmi lesquels l'ombrien, l'osque, le latin et les langues de l'Europe méridionale qui en sont formées. Cette parenté se révèle non-seulement dans les racines, mais encore dans les pro-

cédés et les lois qui élèvent ces racines à l'état de mots, éléments de la proposition, c'est-à-dire dans les éléments matériels et objectifs comme dans les éléments subjectifs et formels du discours. Malgré la diversité infinie et la mutation perpétuelle du langage, on peut donc dire et on a dit que nous parlions aujourd'hui la même langue que les peuplades qui occupaient, antérieurement à toute histoire, les plateaux du Thibet. Ce fait ne peut s'expliquer que si l'on suppose que toutes ces langues sont directement ou indirectement issues d'une seule et même langue, ont une commune origine, et que la variété et la multiplicité actuelle a sa source et sa raison dans une unité primitive. Dans cette langue mère, postulat philologique, nécessaire et légitime, on a fait entrer toutes les formes tirées par analogie de la comparaison de toutes les langues de la famille, et c'est à elle que l'on remonte pour expliquer comment toute forme donnée dans une langue particulière a été engendrée, en passant à travers une série plus ou moins longue de modifications intermédiaires, par une forme primitive. C'est encore par une hypothèse de même nature qu'on admet une langue gréco-italique, qui est supposée avoir contenu toutes les formes distinctives qu'ont en commun le grec et le latin, et leurs rameaux. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre que ces langues ont eu une existence réelle, historique. Pour expli-

quer les faits, il faut sortir des faits; les causes, les principes, les raisons dernières et vraies, n'appartiennent pas et ne peuvent pas appartenir à la série des choses qu'elles produisent : sans quoi, l'enchaînement serait infini, et, par conséquent, la science des causes impossible. Il faut s'arrêter quelque part, *ἀνάγκη στῆναι*, et, pour trouver ce point immobile et inconditionné, il faut le chercher en dehors de la série des faits qu'il conditionne, domine et engendre. Il faut sortir de l'histoire pour trouver la raison de l'histoire, sortir de l'ordre des phénomènes pour expliquer les phénomènes. Ce n'est donc qu'une langue possible et pour ainsi dire idéale, qui contiendra les raisons suffisantes des langues historiques.

### NOMINATIF SINGULIER.

En grec, *ἡ ἀρχὴ* (*πρωσις*) ou *εὐθεῖα* ou *ὀνομαστική*.

### Première déclinaison (1).

#### THÈMES EN *á* LONG.

Langue prim.	Thème.	<i>akvā</i> .
—	Nomin.	<i>akvā-s</i> .
Sanscrit.	Thème.	<i>áçvā</i> .

(1) Je ne m'occuperai pas ici de la déclinaison pronominale, qui est toute spéciale.

Sanscrit.	Nomin. <i>ἀρβά-s</i> .
Grec.	Thème. <i>τιμα</i> , — <i>χωρα</i> , — <i>νεκνις</i> , — <i>πολιτα</i> , — <i>έρμει</i> .
—	Nomin. <i>τιμή</i> , — <i>χώρα</i> , — <i>νεκνίας</i> , — <i>πολίτης</i> , — <i>Ἑρμείας-ῆς</i> (1).
Latin.	Thème. <i>equa</i> , — <i>anagnosta</i> , — <i>Æneā</i> . —
—	Nomin. <i>equa</i> , — <i>anagnoste-s</i> , — <i>Æneās</i> , — <i>re-s</i> , — <i>materie-s</i> .

Le suffixe du nominatif dans ces thèmes est partout *s*, comme le prouvent les formes sanscrites *arvá-s*, les formes grecques *νεκνίας*, *πολίτης*, *Ἑρμείας-ῆς*, les formes latines de la cinquième déclinaison, où l'*a* final du thème, élargi par un *i*, est passé en *e* (*ai* primitivement). Dans les noms féminins en grec, dans tous les noms latins, qui d'ailleurs, à cette déclinaison, sont presque tous féminins, l'*s* est tombée. Cette chute de l'*s*, qui semble d'autant plus étonnante que le latin, comme le grec, aime à la garder comme finale, et qu'elle joue un rôle important dans la flexion verbale et nominale (2), cette chute de l'*s* doit tenir à la prononciation, qui, sans doute, en était faible; ce qui explique la brève en latin dans les terminaisons en *us*, suivies d'une consonne (3); c'est ainsi qu'on peut concevoir que, affai-

(1) Les mots en *αινα*, comme *τριαινα*, et en *εινα*, comme *τέρινα*, ne sont pas comptés comme cas nouveaux, car ils sont pour *τριαν-ια* et *τερεν-ια*.

(2) *Θεός*, *Deus*; *πόδες*, *pedes*; *ἔτερες*, *seabas*, etc.

(3) *Nos sumus Romani, qui sumus ante Rudinei*.

blie dans la prononciation de tous les mots (1), elle fut supprimée dans l'écriture de quelques-uns, et ne fit pas toujours position. Ce fait se produit encore assez fréquemment dans toutes les langues de la famille : en sanscrit *as* devient *o*, *ās* devient *a* ; il n'est donc pas étonnant de voir *equas* devenir *equa* en latin, *χώρα* devenir *χώρα* en grec. Mais entre les deux dernières langues, il y a une différence singulière :

En grec, toutes les fois que l'*α* final du thème n'est pas précédé de *ε*, *ι*, *ρ* ou de *ς*, *ζ*, *ξ*, *ψ*, *σσ*, *ττ*, *λλ*, cet *α*, allongé par compensation pour la perte de l'*ς*, ou peut-être long par nature, comme en sanscrit, s'est changé en *τ* (2), tandis qu'en latin l'*s*, tombée dans les masculins comme dans les féminins (3), n'est jamais compensée par l'allongement de l'*a* final : et au contraire, l'*a* n'est devenu ou resté long que dans les noms où l'*s* du nominatif a été conservée, *Aeneās*, *anagnostēs*, *materies*, et dans les formes où il s'est changé en *ē* ; *musicē*, *epitomē*.

(1) En français, *je suis*, *tu es*, un gros tas se prononcent comme s'il n'y avait pas d'*s*.

(2) Cet *τ*-α provient d'un élargissement du thème au moyen de l'*ι* : *τιμή* = *τιμαί*.

(3) *Scribā*, *mensā* ; elle n'est pas tombée sans laisser de trace : on trouve dans les manuscrits *Numas*, dans Paulus (*Fest.*, p. 221)... *Si quis*, etc... *paricidas esto* ; et enfin dans ce même Paul., p. 102, *hosticapas* pour *hostium captor*. V. Bücheler, *Grundriss d. Lat. Declination*, p. 69.

Les Doriens, obéissant à la tendance au  $\pi\lambda\alpha$ - $\tau\epsilon\iota\alpha\sigma\mu\acute{o}\varsigma$ , qui caractérise, comme on sait, leur dialecte, conservent partout l' $\alpha$  primitif,  $\tau\iota\mu\acute{\alpha}$ ,  $\pi\omicron\lambda\acute{\iota}\tau\alpha\varsigma$ , tandis que les Ioniens changent l' $\alpha$  long, et quelquefois même le bref en  $\eta$ ,  $\sigma\omicron\phi\acute{\eta}\tau\eta$ ,  $\nu\epsilon\kappa\eta\nu\acute{\iota}\tau\eta\varsigma$ ,  $\acute{\alpha}\lambda\eta\theta\epsilon\acute{\iota}\eta$ .

### Seconde déclinaison.

Thèmes en  $a$ , du genre masculin et du neutre, en sanscrit.

— en $o$	id.	en grec.
— en $u$	id.	en latin.

Langue prim. m. *akva-s*.

n. *yuga-m*.

Sanscrit. m. *d̥va-s*.

n. *yūga-m*.

Grec. m.  $\acute{\iota}\pi\pi\omicron\varsigma$ , fém.  $\zeta\eta\gamma\acute{o}\varsigma$ .  $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\sigma}\tau\iota\varsigma$  pour  $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\sigma}\tau\iota\omicron\varsigma$ .

n.  $\zeta\eta\gamma\acute{o}\nu$ .

Latin. m. *equo-s* (*equu-s*).

fém. *vanno-s* (*vannu-s*) (1).

*templo-m* (*templu-m*).

L' $s$  du nominatif est conservée, comme on le voit, dans toute cette déclinaison, où l' $\alpha$  sanscrit est devenu  $o$  en grec et en latin; car l' $u$  de cette dernière langue n'est qu'une transcription assez tardive de

(1) Les noms des végétaux, des villes, des îles, des pierres précieuses, en *us*, sont féminins. En dehors de ces mots, il n'y a que quatre noms véritablement latins, qui soient terminés en *us*, et du féminin; ce sont : *Alvus*, *humus*, *rannus* et *colus*; encore ce dernier suit-il souvent la quatrième déclinaison.

l'o primitif (1). Dans quelques noms latins, tels que *vir*, *puer*, *socer*, *levir*, *alter*, *pulcher*, avec le signe du nominatif a disparu la voyelle du thème; on voit que cette voyelle est précédée dans ce cas de la consonne *r*; mais il ne faut pas croire que ce soit une règle générale, car toutes les fois que cet *r* est précédé de *a*, de *u*, de *o*, de *ē*, de *ī*, et souvent même quand il est précédé d'un *ē*, la terminaison est conservée en entier : *carus*, *purus*, *vorus* (*carnivorus*), *serus*, *mirus*, *ferus*.

Lorsque la voyelle finale du thème *o* est précédée d'un *y*, *i*, en grec archaïque on fait la contraction de *io* en *i*, et l'on a *Διμήτρις*, *Διονύσις* pour *Διμήτριος*, *Διονύσιος*. De même dans le latin archaïque, dans l'ombrien, dans l'osque, on a les formes : *Cæcili-s*, *Fulvi-s*, *Aureli-s*, *ali-s* pour *Cæciliu-s*, *Fulviu-s*, *Aureliu-s*, *aliu-s* (2). Souvent, même après cette con-

(1) La forme en *o* va jusqu'au cinquième siècle de Rome, *Alfenos*, *Plautios*, *Tribunos*, *pocolo-m*, *dono-m*, et avec la suppression de l'*s* et de l'*m* finales, *Fourto*, *Roscio*, *pocolo*, *dono*. C'est vers l'an 520 de Rome que l'écriture et la prononciation *us*, *um*, prévalent. Cependant, pour éviter les sons *uus*, *uum*, odieux aux Romains, on disait *mortuos*, *equos*, *sertos*, *ætom*, prononciation qui ne se perdit jamais, même quand, à l'époque de Quintilien (1. 7. 26), on adopta l'orthographe et la prononciation populaires en *us*, *um*.

(2) Dans Lucrèce fréquemment *aliud* pour *aliud*. Voir Ritschl : *De declinatione quadam latina reconditiore questio epigraphica*, Bonn. *Einladungs progr.*, 1861. Cette contraction s'opère même au neutre; on peut croire que Plaute, tout en écrivant *filius* et *gaudium*, prononçait à peu près *filis* et *gaudim*, s'il est vrai que ces mots ne doi-

traction, suivant une loi de l'ancienne langue latine, l's tombe (1), ce qui produit les formes de nominatif *Clodi*, *Corneli*, *Sulpici*. — La suppression de l'o du thème se présente même parfois lorsqu'il n'est pas précédé de i : ainsi on trouve *damnas* pour *damnatus*, en passant par la forme *damnat-s*, où le t s'est assimilé ou perdu dans l's du suffixe, comme il arrive si fréquemment (*mons* = *mont-s*).

L'ombrien nous présente les mêmes faits : *tacez* est le même mot que *tacitu-s*, d'où l'on déduit successivement *tacit-s*, *tacet-s*, *tacez*; *trutiti-s* est pour *trutiti-us*.

En osque, on a *Pumpaiians* pour *Pumpaiianus*, *hurz* pour *hortu-s*, *hort-s*, *hurz*; dans *hūpiēs* qui représente le latin *cipius*, l'u latin a pris le son d'un i adouci et amolli (2).

Le  $\nu$  grec, l'm latin des neutres, ne fait pas exception à la loi générale qui donne à l's la fonction de marquer le nominatif; les neutres n'ont pas de nominatif: un accusatif en fait fonction. Les choses, τὰ σκεύη, ne sont pas naturellement les auteurs d'une

vent, dans la mesure du vers, compter que pour deux syllabes chacun. Voir, sur la synérèse, Corsen, *Aussp.*, II, 746.

(1) Cette loi est fréquemment appliquée chez les scéniques, et dans les inscriptions, par exemple sur le tombeau de Protogène : *Suavei heicei siliist mimus*.

(2) Cet i osque, figuré t, doit se prononcer, dit Schleicher, comme un é fermé français très-bref, et diffère ainsi légèrement de l'i ordinaire.

action, et par conséquent en sont toujours l'objet. C'est la forme de l'objectivité directe et pleine. C'est par une figure, par une métaphore que le style leur donne la vie, le mouvement et l'action; mais la langue a conservé dans leur forme la trace de leur vraie essence et de leur vraie nature.

Cette *m* finale tombe fréquemment, c'est-à-dire que sa prononciation nasale faible permettait à peine de l'entendre dans le vif courant du discours. De là, la règle de l'éclision de l'*m* finale devant les voyelles, qui fait loi dans la versification classique, et sa disparition dans l'orthographe des inscriptions : *donu* et *dono* pour *donum*; — *bonu jus* pour *bonum* dans les scéniques, où, lors même qu'on l'écrit, elle ne fait pas toujours position, du moins dans l'anapeste de Plaute : *con|ditūmst cōn|sīliūm* (1).

### Troisième Déclinaison.

Cette déclinaison, dont les suffixes casuels parais-

(1) Ce qu'on appelle la déclinaison attique n'apporte aucune modification aux règles et aux phénomènes de la flexion. Elle consiste uniquement en ce que l'*o* final du thème est allongé : cet allongement semble avoir entraîné la plupart du temps une modification de la voyelle qui précède l'*o*; au lieu de *vā-ός*, *λᾱ-ός*, on a donc eu *veō-ς*, *λεώ-ς*. L'*α* long s'est allégé et abrégé en *ε* par une sorte de loi d'équilibre. Mais cette nuance ne s'applique qu'à un petit nombre de mots, dans le dialecte attique : ce qui prouve que le nom de déclinaison attique n'est guère justifié.



sent être les suffixes primitifs de toutes les déclinaisons, comprend tous les thèmes terminés par une consonne, et ceux des thèmes vocaliques terminés par les voyelles *i*, *u* (primitif) (1), et les diphthongues qui en sont formées; les thèmes en *o* et *ω* que nous rencontrons fléchis comme les thèmes consonantiques paraissent avoir perdu une consonne finale : quelques thèmes qui paraissent en latin terminés en *e* sont réellement et primitivement terminés en *i*.

Le nominatif se forme très-simplement en ajoutant au thème un *s*.

Thèmes terminés par une muette gutturale,  
labiale ou dentale.

Les thèmes en labiale ou gutturale n'éprouvent aucune altération de l'addition du suffixe casuel; dans les thèmes à dentales, en grec, tantôt la dentale disparaît devant le *ς* qui lui-même est une dentale : λαμπάς pour λαμπαδ-ς, πένης pour πενιτ-ς; tantôt, comme dans les neutres, le suffixe casuel et la dentale tombent ensemble : σῶμα pour σωματ-ς,

(1) Ce sont les voyelles que G. Curtius appelle faibles, par opposition à *a*, *e*, *o*. et en latin, *u* non primitif, c'est-à-dire qui ne fait que représenter un *o* primitif : *donum* pour *donom*. Le caractère des voyelles fortes est d'absorber la voyelle qui vient à les suivre, et du moins de ne pas pouvoir s'unir à elle sans la modifier ou sans en être modifiée. C'est le contraire pour les voyelles faibles, et voilà pourquoi elles rentrent dans la déclinaison consonantique.

μέλι pour μελιτ-, et même dans le féminin δάμαρ pour δαμαρτ-. Quelquefois la chute de la sifflante casuelle est compensée par un allongement de la voyelle qui précède la dentale : λελωός est pour λελωοτ-; cette compensation n'a pas lieu au neutre, précisément parce qu'il résiste autant que possible à la flexion et aux altérations qui en résultent : dans λελωός le σ n'est que la transformation du τ du thème λελωοτ, transformation nécessitée par les lois phonétiques du grec, qui ne souffre à la fin de ses mots que les trois consonnes ν, ρ et σ. C'est ainsi qu'il faut expliquer les neutres κρέας pour κρεατ; γῆρας pour γηρατ; οὐδας pour οὐδατ; le σ n'y représente pas le suffixe casuel, mais la dentale thématique, qui, devenant finale du mot, se transforme en sifflante.

On a donc les formes :

Langue primitive.	<i>vāk-s.</i>
Sanscrit.	<i>vāk</i> (1).
Grec.	<i>ῶπ-σ</i> (2).
Latin.	<i>vac-s</i> ( <i>vox</i> ).

On voit que dans ces sortes de thèmes, le thème n'éprouve aucune modification par suite de la flexion (2); il n'en est pas ainsi des autres, dont Schleicher a fait plusieurs classes.

(1) Le sanscrit, ne pouvant supporter à la fin de ses mots le groupe de deux consonnes, perd la dernière.

(2) Parmi les thèmes latins terminés par une gutturale qui n'éprou-

1. THÈMES EN *as*.

Langue primitive.	( <i>du</i> ) <i>manas-s</i> .
Sanscrit.	( <i>dur</i> ) <i>manás-s</i> .
Grec.	( <i>δus</i> ) <i>μηνής... μένος</i> .
Latin.	m. <i>vetus</i> p. <i>vetes-s</i> .
	f. <i>arbos</i> p. <i>arbos-s</i> .
	n. <i>genus</i> p. <i>genes-s</i> .

Ici l's du nominatif ne pouvant s'ajouter au thème, déjà terminé par une *s*, exerce cependant sur lui une influence : en sanscrit elle allonge l'*a* du thème qui était bref ; en grec de même : le thème, qui était *μενες* pour *μένος*, devient *μηνης* (1) ; en latin l'*e* des thèmes *gener-is* pour *genes-is*, *veter-is* pour *vetes-is* est devenu un *u* ; l'*o* d'*arbos* ou *arbor* (2), qui aurait

vent aucune modification apparente, il y en a qui en subissent une réelle : *conjux* est pour *conjunx*, qu'on trouve encore dans les manuscrits et dans les inscriptions *cojus* ; *nix* est pour *ninguis*, *nigus*, *nix* : au génitif le *v* reparait et disparaît la gutturale. Dans d'autres, l'*i* devient *e* : *judic(is)* devient *judec-s*. De même dans les thèmes à labiale : *anceps*, *princeps*, *auceps*, dont les thèmes, qui reparaissent au génitif, sont *incipit*, *princip*, *aucup*. Dans les thèmes à dentale, le *t* et le *d* disparaissent devant *s* : *lis*, *seges*, *lapis*, *fraus*, *nox*, *frons*, *amans*, *ferens*, venant de *lit*, *seget*, *lapid*, *fraud*, *noct*, *frond*, *amant*, *ferent*. Le latin vulgaire supprime en outre la nasale qui précède en certains thèmes la dentale finale ; il écrit et prononce : *infas*, *clemes*, *sapies*, pour *infant-s*, *clement-s*, *sapient-s*. Le mot classique *indigetes* nous amène à supposer un nominatif singulier : *indiges*, pour *indigent-s*, qui ne se trouve plus.

(1) Dans les noms propres composés de *κλέος*, on contracte *η* venant de *et* ou d'*eo*, et l'on a les formes *Περικλήης* pour *Περικλέης*.

(2) L'*r* n'est pas ici primitif ; il vient de ce que dans la flexion l'*s* des

dû devenir long, reste bref comme l'*u* de *genus* et de *vetus*.

2. THÈMES EN *n*.

Langue primitive.	<i>akman</i> .
Sanscrit.	m. <i>ácman</i> . n. <i>náman</i> .
Grec.	m. ποιμήν p. ποιμεν-ς. μέλις p. μελιν-ς. n. τάλιν p. ταλιν-ς. m. ἰστιάς p. ἰστιντ-ς. φέρων p. φεροντ-ς. τιθείς p. τιθεντ-ς. ἡγεμών p. ἡγεμον-ς. ὀδούς p. ὀδοντ-ς. δελφίς p. δελφιν-ς.
Latin.	m. <i>homo</i> p. <i>homens, homins</i> . f. <i>regi</i> p. <i>region-s</i> . n. <i>nomen</i> p. <i>nomens, nomins</i> . <i>tibicen</i> p. <i>tibicen-s, tibicin-s</i> . <i>amans</i> p. <i>amant-s</i> . <i>ferens</i> p. <i>ferent-s</i> .

La formation est très-simple en grec; le *ς* ou le *ν* tombent pour éviter le groupe *νς*; dans les masculin et féminin la voyelle thématique précédente s'allonge par compensation: cet allongement com-

thèmes *mas*, *honos*, *renus*, *as*, *jus*, *opus*, *corpus*, placée entre deux voyelles s'est changée en *ν*; cet *ν*, dans les masculins et féminins, a pris au nominatif, la place de l'*s*, que les neutres y ont conservée.

pensatif ne se produit pas au neutre, dont la nature est de se dérober aux mouvements variés de la flexion, et de s'immobiliser, de se pétrifier, pour ainsi dire, dans une forme aussi semblable que possible au thème nu, quand elle n'est pas le thème même.

En latin, la formation présente des modifications curieuses et nombreuses. Comme on le voit par le sanscrit, le suffixe thématique primitif est *ān*, *ān* devenu naturellement en latin *ōn* et *ōn*; mais tantôt l'*o* est resté dans la flexion, tantôt il s'est transformé en *i*; ainsi on a *regio*, *regiōnis*, *sermo*, *sermon-is* venant de *region-s*, tandis que l'*o* d'*homo* devient *i* au génitif; mais partout l'on voit que le groupe *ns* précédé de l'*o*, a disparu complètement. Les neutres, obéissant à la loi que nous venons de mentionner, ne prennent pas l'*s* du nominatif, mais gardent pure la forme thématique. L'*o* final du nominatif, qui, par position, devrait toujours être long, s'abrège, vers la fin de la République, dans les mots où il est précédé d'une brève, et, à partir de Néron, dans tous les mots, même dans ceux où la flexion *regiōn-em*, *ludiōn-em*, montre la quantité de l'*ō* thématique.

On peut faire une classe à part des thèmes en *nt*, où le grec suit deux procédés contraires : ou bien il supprime le suffixe casuel et le compense par l'allongement de la voyelle thématique  $\xi\epsilon\sigma\upsilon\tau\text{-}\epsilon$

devient *φείπων*, comme *τεκτον-ς* est devenu *τέκτων* ; ou bien il garde le suffixe casuel *ς* et laisse tomber la nasale et la dentale, qu'il compense soit par l'allongement, soit par une diphthongaison de la voyelle : *δεικνύς* de *δεικνυντ-ς*, *ιστάς* de *ισταντ-ς*, *τιθείς* de *τιθεντ-ς*. Le latin n'a que l'un de ces procédés : il garde le suffixe casuel avec la nasale, et ne supprime que la dentale : *frons*, pour *frond-s* ; *amans* pour *amant-s* ; *ferens* pour *ferent-s*. Ce qui prouve, contrairement à l'opinion de Bücheler, que le groupe *ns* n'est pas absolument odieux à l'oreille latine.

### 3. THÈMES EN *l* ET *r* (liquides).

Langue primitive.	m. <i>datar</i> .
	f. <i>matar</i> .
Sanscrit.	m. <i>datar</i> .
	f. <i>matar</i> .
Grec.	m. <i>δοτήρ</i> p. <i>δοτερ-ς</i> .
	f. <i>μήτηρ</i> p. <i>μητερ-ς</i> .
Latin.	m. <i>dator</i> p. <i>dator-s</i> .
	m. <i>sol</i> p. <i>sol-s</i> .
	m. <i>consul</i> p. <i>consul-s</i> .
	f. <i>mater</i> p. <i>mater-s</i> .
	n. <i>mel</i> p. <i>mell-s</i> .
	n. <i>far</i> p. <i>farr-s</i> .

Dans ces thèmes, les trois langues s'accordent à rejeter l's du signe casuel. Le latin, qui seul

pourrait l'avoir, repousse, ici comme partout, le groupe *ls* (1).

Les thèmes des noms neutres terminés en latin par deux *ll* ou deux *rr*, en perdent une.

Quelques thèmes latins en *l* ont une seconde forme, et passent dans la déclinaison vocalique, les uns par l'insertion d'un *i* : *mugil* et *mugil-i-s*, *facul* et *facil-i-s*; les autres par l'insertion d'un *u = o* : *samul* et *samul-us*.

THÈMES EN *i*.

Langue primitive.	m. <i>pali-s</i> .
	f. <i>bhuti-s</i> .
Sanscrit.	m. <i>pali-s</i> .
	f. <i>avi-s</i> .
	n. <i>vári</i> .
Grec.	m. $\pi\acute{o}\sigma\iota-\varsigma$ .
	f. $\varphi\acute{o}\sigma\iota-\varsigma$ .
	n. $\iota\acute{\sigma}\rho\iota$ .
Latin.	m. <i>hosti-s</i> .
	f. <i>avi-s</i> .
	<i>morti-s</i> , qui devient <i>morts</i> , <i>mors</i> .
	<i>arti-s</i> , <i>arts</i> , <i>ars</i> .
	<i>civitati-s</i> , <i>civitats</i> , <i>civitas</i> .
	m. <i>aceri-s</i> , <i>acri-s</i> , <i>acer-s</i> , <i>acer</i> .
	<i>celer-is</i> , <i>celers</i> , <i>celer</i> .
	<i>vigil-i-s</i> , <i>vigils</i> , <i>vigil</i> .

(1) *Vel-le* est pour *vel-se*; *ser-re* est pour *ser-se* : *esse* est la forme primitive de *esse*, et se retrouve intact dans les infinitifs en  $\acute{e}\rho\acute{e}$  de la troisième conjugaison, où *s* entre deux voyelles est devenue *r*.

- n. *triste-(s)*, *triste*.  
*mare-(s)*, *mare*.  
*calcare-(s)*, *calcare*, *calcar*.  
*animale-(s)*, *animale*, *animal*.

Ces thèmes forment très-facilement le nominatif par l'addition du suffixe casuel.

En grec, ces noms pourraient être facilement rattachés à la première déclinaison (1); en latin, quelques noms ont l'e au lieu de l'i : *vates* pour *vati-s*, *œdile-s* pour *œdili-s*; le son incertain et douteux de la finale semble se refléter dans l'ancienne orthographe *suaveis*, *hosteis*, pour *suavis*, *hostis*; et c'est ainsi que M. Bücheler explique la longue dans le glyconique d'Horace (2) :

*Īgnis | Īllācās | dōmōs.*

mais il est plus que douteux qu'*ignis* forme ici un spondée (3).

- (1) πόλι-ς, — γενεά-ς, plebe-s.  
 πόλι-ως..., familiās, } plebe-i.  
 πόλι-ι, πόλι... αὐλή, αὐλή, } plebe-i.  
 πόλι-ν, — γενεά-ν, plebe-m.

(2) Ou choriambique dimètre.

(3) Si ce vers a pour correspondant, dans les strophes précédentes :

*Vēnōs | ūt canerēt | fera.*  
*Nōn hōc | pōliticātus | tuā.*

où le premier pied est un spondée, ce n'est pas une nécessité du mètre et du rythme, comme le prouve

*Tēucer | ēt Sihenēlus | sciēns.*

Parfois, l's du suffixe casuel est tombée, et alors on a eu les formes *suavei* qu'on trouve dans l'inscription du tombeau du mime Protogène, qui est du sixième siècle de Rome (1).

Cette chute a produit les formes *militare*, pour *militare s*, lui-même pour *militari-s*; *compote* pour *compoti-s*, au lieu de *compos*; mais je ne crois pas qu'on puisse produire, comme exemple de cette chute, le mot cité par Nonius comme se trouvant dans Nævius :

*Pol! haud parasitorum simile est homo.*

car *simile* n'est pas ici nécessairement pour *simili-s*. C'est le neutre, comme *triste lupus stabulis*. Il est vrai que le neutre lui-même ne s'explique que par le changement de l'i thématique en e et la perte du suffixe... *simili-s*, *simile-s*, *simile*. Cet e thématique (2) tombe lui-même après l, *vectigal*, *vigil*, et plus souvent encore après r : *calcar*, *celeris*, *celer*. Lorsque cet r est précédé d'une consonne, comme

et bien au contraire; car ce vers n'est autre chose qu'un choriambique coupant en deux un autre choriambique, dont la première moitié peut être un spondée, mais évidemment peut être aussi un trochée, qui appartient encore mieux et s'adapte plus parfaitement au rythme choriambique. On a tort d'appeler le glyconique un dimètre catalectique: les deux choriambes y sont complets.

(1) *Corp. inscriptt. lat.*, I, n. 1297.

(2) Cet e, qui remplace l'i dans certains thèmes, les a fait vaciller entre la troisième et la première déclinaison. *Plebes*, génitif *plebis* et *plebei*; *fames*, au lieu de faire *famē*, fait à l'ablatif *famē*.

dans les thèmes *imbr*, *acr*, on insère avant lui au nominatif un *e* purement euphonique, et l'on a *imber*, *acer*.

THÈMES EN *u* ET *ú*.

Langue primitive.	m. <i>sunu-s</i> .
	f. <i>bhrú-s</i> .
Sanscrit.	m. <i>súnu-s</i> .
	m. f. <i>hanu-s</i> .
	f. <i>bhrú-s</i> .
Grec.	m. <i>πέλεκυ-ς</i> , <i>véku-ς</i> .
	f. <i>γένυ-ς</i> .
	f. <i>δέρυ-ς</i> .
	n. <i>ἄστυ-(ς)</i> .
	<i>πῶυ-(ς)</i> .
Latin.	m. <i>fructu-s</i> .
	m. f. <i>sú-s</i> .
	n. <i>cornu-(s)</i> .
	<i>tonitru-(s)</i> .
	<i>gelu-(s)</i> .

L's du nominatif s'ajoutant à l'*u* aussi facilement qu'à l'*i*, ces thèmes se fléchissent à peu près de la même manière. En latin, l'affinité de l'*u* et de l'*o* a fait vaciller quelques thèmes entre les deux formes de flexion ; de même qu'on trouve au génitif *senati*, au nominatif pluriel *magistrati*, on trouve au nominatif singulier *macistratos*. En grec et en latin, les neutres perdent le suffixe casuel.

THÈMES EN *au*, *eu*, *ou*.

Langue primitive.	f. <i>náu-s</i> .
Sanscrit.	f. <i>náu-s</i> .
Grec.	m. βού-ς.
	m. βουλεύ-ς, f. νού-ς (1).
Latin.	<i>Bo-s</i> , venant de <i>bou-s</i> .

En grec et en latin, les diphthongues représentent : les unes un digamma éolique, les autres un *v*, que l'on retrouve dans certaines formes de la flexion, et qui disparaît complètement en d'autres. Un nominatif bien bizarre en grec est οἷς, brebis, dont le thème est assurément ἰφι, mais qui a perdu dans l'intérieur même du thème ce digamma, représentatif d'un son, le *v*, que la langue grecque a chassé, comme le son *j*, de son alphabet, par un penchant ou plutôt par une répulsion qui lui est propre, et qui constitue un de ses caractères distinctifs.

THÈMES EN *ο* ET *ω*.

On trouve en grec et en latin, quelques noms dont le thème en *ο* et *ω* semble avoir perdu une consonne, ce qui expliquerait qu'ils suivent la déclinaison consonnantique ; par exemple : πεῖθω, dont le thème est πεῖθο, et ἔρω, dont le thème est ἔρω.

(1) Dans le dialecte épique. l'*α* et l'*ε* se changent souvent en *η* ; Homère : γρηῦς pour γραῦς.

Dans les noms en  $\delta$ , tous féminins, le nominatif perd le  $\varsigma$  casuel, sauf dans  $\alpha\iota\delta\acute{\omega}\varsigma$ , et le compense par l'allongement de la voyelle, tandis que dans les noms en  $\omega$ , le suffixe du cas est conservé. Ce double procédé se retrouve en latin : *Io, Sappho et heros*, mais, il est vrai, dans des noms tout grecs.

## GÉNITIF SINGULIER.

En grec,  $\gamma\epsilon\nu\iota\kappa\acute{\eta}$  (1).

### Première Déclinaison.

L. prim. m. *akvā-sya.*

f. *akvā-as = akvās.*

Sanscrit. m. *ācvā-sya.*

f. *ācvā-y-ās.*

Grec. m.  $\nu\epsilon\chi\nu\iota\kappa-\alpha\omicron = \nu\epsilon\chi\nu\iota\bar{\alpha}-\omicron.$

$\nu\epsilon\chi\nu\iota\epsilon-\omicron.$

$\nu\epsilon\chi\nu\iota\omicron\upsilon.$

π.  $\nu\omicron\lambda\iota\tau\alpha-\alpha\omicron = \nu\omicron\lambda\iota\tau\bar{\alpha}-\omicron, \nu\omicron\lambda\iota\tau\epsilon-\omicron, \nu\omicron\lambda\iota\tau\omicron\upsilon.$

(1) Le mot *genitirus*, dit M. M. Müller, est une bévue des grammairiens latins : car il ne traduit pas  $\gamma\epsilon\nu\iota\kappa\acute{\eta}$ , mais  $\gamma\epsilon\nu\eta\tau\iota\kappa\acute{\eta}$ . Le mot grec signifie, suivant lui, le cas général, c'est-à-dire le genre et l'espèce. L'illustre philologue va bien vite : le genre lui-même se rattache évidemment à la génération ; l'espèce physique est constituée par les individus qui s'engendrent, en vertu d'une force de génération dont ils sont dépositaires, et qui est au fond du mot  $\gamma\epsilon\nu\iota\kappa\acute{\eta}$ . L'idée du rapport établi entre le générateur et l'être engendré étant l'idée de la plus intime possession, de l'idée de la provenance, de la cause génératrice, on a pu passer facilement à celle de possession et à tous les autres rapports analogues.

dor. πολιτᾶ (1).  
ion. πολίτε-ω (ω = α).

m. Ἑρμει-αο.

Ἑρμει-εο.

Ἑρμει-ου.

Ἑρμοῦ.

Ἀτρειῶα-αο.

— δε-αο.

— δε-ω.

— δε-ο.

— δοῦ.

f. χωρα-ας = χωρᾶ-ε.

f. τιμα-ας = τιμᾶς = τιμῆς.

f. μουσα-ας = μουσᾶς = μουσῆς.

Génitif ou ancien locatif. Ἴδα.

Ἴδη-θεν, Θύρα-θεν.

ἄρχη-θεν.

Σπάρτη-θεν.

Latin. fém. familia-as = famili-ās, viās, terrās.

Diana-es, Octavia-es, Dimidia-es.

Dianae, Octaviae, Dimidiae.

Aulāi, pictāi, viāi.

materiēi, diēi.

Si les langues de notre famille s'accordent entre elles à ce cas plus qu'à tout autre, il faut reconnaître, en retour, qu'aucun cas n'a eu primitivement des formes en apparence aussi variées.

(1) Ce génitif dorien est devenu, dans certains noms en α; pur et en ρα; et dans un grand nombre de noms propres, d'un usage général. Τοῦ ὀρθοθῆρᾶ, τοῦ Σώλλᾶ, τοῦ Ἀρχύτα.

Nous trouvons dans la langue primitive pour les thèmes qui finissent par *a* bref (1) ou *a* long, le suffixe du génitif en *as*, *ds*, *yas*, *yds*, *sya*. *As* est le suffixe primitif; mais le *y* qui se prononce d'une façon vacillante entre le *j* et l'*i*, c'est-à-dire qui flotte entre le son de la consonne et celui de la voyelle (2), ne fait pas primitivement partie du suffixe et n'est qu'un renforcement de la voyelle finale du thème, procédé fréquent dans toutes les langues; de *akvā* on a donc eu primitivement *akvā-as*, et par contraction *akvds*; puis, avec l'élargissement du *y*, *akvā-y-ās*, où la voyelle s'allonge par l'analogie de la première forme; de *akvā y-as*, par un renversement, connu en grec sous le nom de métathèse (3), et dont les exemples sont très-nombreux, *yds* devient *syā*, où l'*a* s'abrège en *syā*.

Les quatre suffixes du génitif singulier sont donc

(1) Ces thèmes forment la deuxième déclinaison en grecque et latine, o l'a est devenu o.

(2) Comme en anglais *year* ou le *j* allemand; en latin il est représenté par *j*, en grec par ζ, et souvent vocalisé en *i*.

(3) C'est ainsi qu'en grec λέγεις = λέγετε, que μωρητή devient en latin *forma*, et *laboure*, dans la bouche des paysannes de l'Anjou, *raboulé*. C'est par un renversement de cette nature, plus fréquent pour les semivoyelles et les liquides, que s'expliquent les formes :

*Tertius* = *tretius*, — *tres*.

*Creo* = *cer-o*, sanscrit *kar*.

*Triti*, parf. de *ter-o*.

*Pulmo*, de *plumo*, — πνεύμων.

au fond identiques, et les changements qu'ils présentent sont le résultat du jeu régulier et de l'action habituelle des lois phonétiques. Le seul fait bizarre que nous ayons à relever ici, c'est que *sva* n'est jamais employé en sanscrit et en grec qu'avec des noms masculins. Dans les noms féminins, le grec ajoute au thème le suffixe *ας*, qui, contracté avec la voyelle finale de ce dernier, devient *ᾶς*, et dans les cas indiqués plus haut, *ῆς*.

Dans tous les noms masculins, c'est, d'après M. Bopp, le suffixe *sva* qui forme le cas; on aurait donc eu *πολιτα-σ-γα*. Le *σ* est supprimé, comme il arrive fréquemment en grec, quand il se trouve entre deux voyelles à l'extrême limite du mot (1). L'*o* est le substitut régulier de l'*a* sanscrit : donc on obtient *πολιτα-γ-ο*; mais nous l'avons vu cet *γ* sanscrit est absolument parasite; appelé par une loi phonique spéciale à cette langue, il n'avait aucune force de résistance qui assurât sa conservation en grec (2) : d'où *πολιτ-ᾶο* (3), où la longue de l'*α* ne s'explique que par la présence primitive du *γ* disparu.

Telle est l'explication de M. Bopp; j'avoue que

(1) *ἔλεγον* = *ἔλεγε-(σ)-ο* = *ἔλεγε-ο*.

(2) Nous le retrouverons cependant dans la deuxième déclinaison, transformé en *ι*, — *λογο-ι-ο*.

(3) Cette forme *ᾶο* paraît avoir été la forme primitive du génitif grec; car on la retrouve au pluriel même des féminins : *Μουσαίων*, — *νυμφῶων*.

je n'irais pas chercher si loin l'origine de la forme; de πολιτ $\alpha$ - $\gamma$ - $\alpha$ s, devenu πολιτ $\alpha$ - $\alpha$ s, on est conduit directement à πολίτ $\bar{\alpha}$ - $\alpha$ , par la loi, générale en sanscrit, qui veut que tout *as* final se change en *o* (1); et par la loi phonique du zend, où toute terminaison *as* devient régulièrement *do*.

Quoi qu'il en soit, dans la désinence grecque  $\bar{\alpha}$  $\sigma$ , que les Doriens contractent en  $\alpha$ , πολίτ $\bar{\alpha}$  pour πολίτου, μοισ $\bar{\alpha}$  $\nu$  pour μουσάων, les Ioniens affaiblirent et abrégèrent l' $\alpha$  en  $\epsilon$ , et par compensation allongèrent l'*o* en  $\omega$ ; on eut ainsi les formes ioniennes πολιτέω (2) et μουσέων, tandis que les attiques, conservant l'*o* et le contractant avec l' $\epsilon$ , arrivèrent de πολιτέ- $\alpha$  à πολίτου.

En latin, on rencontre les formes archaïques *ais*, *aes* comme dans *Prosepnais* (3), *Djanaes*; la forme *as*, dans un nombre assez grand de mots (4), enfin

(1) M. Müller, *Sansc. Grammar*, p. 29.

(2) Dans quelques noms propres ioniens, ce génitif en *ew* est resté la forme commune et usitée Θάλτω, Λέχτω.

(3) *Corp. inscrip. lat.*, 1, p. 551, n. 57, pour *Proserpinæ*.

(4) *Escas*, *Latonas*, *fortunas*, *rias*, dans Livius, Nævius, Ennius; *Alcumenas*, dans Plaute; les anciennes formes adverbiales *altas*, *alteras* dans Festus, *utrasque* dans Nonius. En osque, tous les génitifs de la première déclinaison sont en *as*, *tutas* (*civitatis*), *eituas* (*pecuniæ*), *multas* (*muletæ*), *scristas* (*scriptæ*), *maimas* (*ma(x)imæ*). En ombrien, également : *famerias* (*familiæ*), *Pumperias* (*Pompiliæ*); seulement les formes récentes changent l'*s* final en *r* : *fameriar*, *noniar*, *erar* (= *eras* = *esas* = *istær*). En étrusque, l'*s* persiste : *mar-chas*, génitif de *marcha*; *sentias*, de *sentia*.

plus rarement les formes *āī*, *æ* (1), *ēī*, *e* (2), et, dans les inscriptions, *es* (3).

Il est facile de rattacher tous ces génitifs à la forme primitive, *pata-y-as*, par exemple. Le *y* vocalisé et devenu *i* se combine avec l'*a* précédent du thème : on a ainsi *pataias*; le poids de la diphthongue *āī* fait tomber l'*a* du suffixe, et l'on a la forme *Prosepnais*, dont *Dianaes* n'est guère qu'une différente orthographe, et dont *familias* n'est que la contraction. La chute de l'*s* conduit aux formes *aulai*, *pictai*, et l'affaiblissement de l'*a* en *e* à celles-ci, *materiei*, *diei*, dont la contraction donne *die*, *fide*, tandis que le changement de l'*i* en *e* nous amène de *familiai*, *rosai* aux formes usitées *familiae*, *rosae*.

Toutefois on peut croire aussi que le latin a perdu le suffixe primitif et ne l'a conservé que dans quelques formes archaïques, et qu'il a donné la fonction du génitif dans cette déclinaison et dans

(1) Les génitifs en *ai* se sont maintenus jusque dans quelques formes classiques. On trouve dans Virgile : *aurai*, *aquai*, *aulai*, *pictai*, et Lucrèce semble les affectionner.

(2) Les génitifs en *ei* sont restés dans les thèmes en *e*, qui ont formé la cinquième déclinaison. On trouve la contraction d'*ei* en *e*, dans *re militaris peritissimus*; on lit dans Plaute, *die*, *facie*, *fide*, *specie*; *quidam famis*, *quidam fame dixerunt genetivo* (*Charis.*, p. 40, 11); *e*, *secundum antiquos. regularis genetivus* (*Serrius ad Georg.*, 1, 208).

(3) *Corp. inscript. lat.*, 1, n. 1212. *Pesceniaes*, *Laudicaes*, *Aurunceaes*, *Magnaes*, *Faustaes*, *Terentiaes*, *Caniniaes*, *Marinaes*, *Agrippinaes*, *Antoniaes*, *Statiliaes*, *Auctaes*, *Festivaes*, *Lepidaes*.

la cinquième, à la forme du locatif, substitution qui a eu lieu également en zend. Cette hypothèse se fonde, d'une part, sur la présence d'un locatif, en ombrien et en osque, distinct du génitif et du datif; et, d'autre part, sur la règle de syntaxe qui donne à la forme en *æ* et en *i* (*Romæ, Corinthi*) le sens d'un locatif.

Le suffixe *θεν* des locutions *Ἰδρυθεν, Θύραθεν*, etc., qui exprime le nom du lieu d'où part un mouvement, et répond à la question *πόθεν*, a aussi la fonction du génitif, comme nous en avons la certitude par l'emploi des formes poétiques des pronoms *ἐμῆθεν, σέθεν, ἔθεν*, par exemple, dans Homère, *Il.*, I, 414; IX, 419. Il n'y a rien là que de très-naturel; car tous les cas expriment des rapports de lieu, parce que tous les mouvements de l'être naturel se ramènent au mouvement dans l'espace, ou ont ce mouvement pour condition. Si c'est, à mon sens, une hypothèse mal fondée, de croire que tous les suffixes casuels ont pour origine un mot existant à l'état indépendant et pour lui-même, ce serait une erreur en sens contraire que de nier que plusieurs ont une telle origine. De même qu'on peut admettre une préposition *abhi, bhi*, qu'on retrouve presque intacte dans *अभि*, donnant naissance aux datif, ablatif, instrumental, du pluriel et du duel en sanscrit, aux formes en *φι* du grec, aux datifs et ablatifs en *bus* du latin, à ses datifs des pronoms personnels *tibi, sibi*,

*ibi, ubi, nobis, vobis*; de même on peut admettre l'existence d'une préposition *adhas*, devenue *dhas*, et formant les terminaisons locales *θα, θι, θεν*, et, probablement aussi, par un adoucissement et une légère altération de la consonne, les terminaisons *δε, ζε, σε*.

C'est ainsi que nous avons :

I. A la question *unde* :

1. ἀρχήθεν (1), οἰκοθεν, Διόθεν, « venant de Jupiter, »  
τῆλόθεν, « venant de loin. »
2. γαμᾶθεν ou γαμόθεν, ἐντεῦθεν, att., ἐνεῦθεν, ion.

II. A la question *quo* :

1. θύραζε, γαμᾶζε, Ἀθήναζε, Θύραζε (2).
2. φυγάδε (inusité), φύγαδε, οἰκαδε, οἰκόνδε, Κόωνδ' εὐναιο-  
μένην (II., Ξ, 255), δόμονδε, Ἀιδόσδε.
3. ἄλλοσε, ἀμφοτέρωσε, πόσε.
4. γαμάδις pour γαμᾶζε, ἄλλουδις pour ἄλλοσε.

III. A la question *ubi* :

1. ἄλλοθι, ἐγγύθι, ἐνδοθι, Ἀεδοθι.
2. ἐνθα, ἐντεῦθα, attiq., d'où, par métathèse, ἐνθαῦθα, ionien.

(1) Le *v* est primitif comme le prouvent les génitifs ἐμῆθεν; c'est la nécessité du mètre qui le supprime (Buttmann, *Ausf. Gr. Grammat.*, t. I, p. 94).

(2) On peut croire que le suffixe *ζε* n'est que le renversement de *σε*: Ἀθήνασδε = Ἀθήνασσε; θύρασδε = θύρασσε. Mais comme il faut pour cela supposer partout un accusatif pluriel, et que cette supposition n'est pas vraisemblable, il vaut mieux admettre un trouble apporté à la prononciation qui, en grec, a introduit une sifflante douce après le *ζ*, et qui, en latin, tantôt a nasalisé la voyelle finale, tantôt l'a légèrement modifiée: *dem, dam, dum, de, do*.

(Ces formes servent également à la question *quo* :  
*ἐντὸς καὶ πέραν*. Soph., *Electr.*, 380).

3. ἐντὸς, ἐντός, comme en latin *intus*, *subtus*, *cælitus*.

On pourrait rattacher à cette origine les suffixes latins de :

*Inde*, *deinde*, *unde*, *alicunde*, *quamde*, *quando*, *aliquando* (Ennius dans Fest., p. 261; Lucrèce, I, 640), *dudum*, *nedum*, *nondum*, *quidam*, *quondam*, *quidem*, *ibidem*, *tandem*, *idem*, *tantumdem*, *pridem*.

Du moins cette étymologie, proposée par Bopp et soutenue par L. Meyer (I, 325), me paraît beaucoup plus naturelle que l'hypothèse de Pott (*Etymol. Forsch.*, I, 95-98), acceptée par Corssen (*Krit. Beitr.*, 497), qui veut voir dans ces suffixes latins des formes anciennes, des cas divers de *dies*, ou plutôt de la racine sanscrite *diy*, « resplendir. »

Seconde déclinaison ou déclinaison en  $a = o = u$   
des thèmes masculins et neutres.

La seconde déclinaison ne diffère de la première qu'en ce que l'*a* sanscrit, auquel correspondent en grec l'*o* et en latin l'*u*, anciennement *o*, y est bref et termine les thèmes de noms masculins et neutres, au lieu d'être long, et de servir à former des noms féminins.

Ces thèmes forment, plus régulièrement que les féminins, leur génitif par l'addition du suffixe *syā*.

Largue primitive.	m. <i>akva-sya.</i>		
	n. <i>juga-sya.</i>		
Sanscrit.	m. <i>vrka-sya.</i>		
	n. <i>jugá-sya.</i>		
Grec.	m. ἵππο-σῆο,	{ ἵππο-ιο ép. { ἵππο-ο (1). { ἵππου.	
	dor νόμω,		
	n. ζῦγο-σῆο,	{ ζῦγο-ιο. { ζῦγο-ο.	
déclin. attiq.	νεώ, ἀνώγειω,		
dial. épiq.	Πηυελίω,	{ ζῦγοῶ.	
Latin.	<i>equo-os</i> (2),	{ <i>equos.</i> { <i>equeis.</i> { <i>equi.</i> { <i>equi.</i>	
Osque.	<i>Pumpaiianeis</i> , en latin <i>Pompeiani.</i>		
	<i>sakarakleis</i> ,		— <i>sacraculi.</i>
Ombrien.	<i>kaprés</i> ,		— <i>capri.</i>
	<i>kallés</i> ,	— <i>catuli.</i>	
	<i>kallé</i> ,	— <i>id.</i>	

(1) Non-seulement la contraction *ou* semble nous obliger d'admettre comme antécédent nécessaire la forme *oo*, mais nous y sommes autorisés par d'autres raisons. Dans la déclinaison des noms masculins en *α*, nous avons vu un génitif en *ωο*, dont le génitif en *οο* est le correspondant dans les thèmes en *ο*. Les épiques ont un génitif *ἔω* du relatif *ε*; (Il., II, 325. Od., I, 70); Buttmann, I, 305, ne peut l'expliquer qu'en supposant que dans l'ancienne écriture la figure de l'*ο* et celle de l'*ω* étaient aussi semblables que dans la prononciation même; que l'*ω* avait le son *ou*; que *ἔω* pouvait être prononcé avec l'écriture *ἔο*, et que cette forme *ἔο* doit être la primitive. Enfin, le dialectique épique a les formes Πηυελίω, Πητίω, qui supposent encore plus évidemment une forme primitive Πηυελίωο, Πητίωο.

(2) Nous avons cherché plus haut, p. 31, à expliquer comment les deux suffixes *as* et *sya* pouvaient n'en faire primitivement qu'un seul, qui est *as*, en latin *os*.

poplér,	—	populi.
piháner,	—	piandi.

En grec, le suffixe du génitif suit ici les mêmes phases de transformation que dans la déclinaison en  $\alpha$  long.

La chute du  $\varsigma$  donne λόγους; la chute de l'i, c'est-à-dire une prononciation de οι, où le son ο dominant absorbe et efface l'i, donne la forme supposée λόγος, et chez les épiques λόγω, d'où les Doriens tirent le génitif νόμω, λόγω, et enfin la contraction régulière d'οο produit la forme classique λόγου.

En latin, le suffixe *sia*, *sia*, fait place au suffixe *as*, dont l'a s'amincit et se trouble dans l'osque et devient *is*; en s'agglutinant au thème, il en transforme l'o final en *e* : nous avons alors la forme osque *Pumpaiianeis*; tandis qu'en ombrien la syllabe *eis* devient *és*, *er*, et par la chute de la consonne finale, *e*; en latin, où *as* est devenu *os* comme dans *senatu-os*, puis *is* comme dans *senatu-is*, cette chute, combinée avec le changement d'oi en *ei* et la contraction d'*ei* en *i*, donne la forme classique *horti*.

On voit que l'o, finale caractéristique des thèmes de cette déclinaison, s'est troublé de bonne heure, dans les langues italiques, en *e*, et même en latin, où l'on rencontre les génitifs *populei*, *romanei*, *agrei*, *locei*, *vinei*, *colonci*, *leiberei*. Mais l'o a persisté dans quelques formes où sa présence a comme estompé

l'i en e; par exemple, dans les génitifs singuliers : *Pilumnoe*, *popoploe*, tirés d'un vieux *Carmen Saliare* cité par Festus (1). De même on trouve au nominatif pluriel de cette déclinaison au lieu de la forme archaïque habituelle *ei*, la forme plus rare *oe*, par exemple : *Fesceninoe* pour *Fescennini versus* (2). Ce qu'il y a de singulier, c'est que la forme en *oi*, que suppose celle en *oe*, ne se rencontre pas, et que les plus anciens génitifs de la langue latine se présentent déjà avec la contraction : ainsi *Barbati* sur le tombeau de Scipion, vers 258 av. J.-C. ; *Latini*, 186 av. J.-C., tandis que ce n'est qu'après la troisième guerre punique et les Gracques, que l'on voit apparaître sur les inscriptions l'orthographe si fréquente en *ei* (3), à côté de l'orthographe classique.

De même que dans les thèmes en *a*, le génitif de la seconde déclinaison se confond avec les débris du locatif (4), perdu en latin, conservé en osque, où il se distingue du génitif; ainsi : *thesaurei*, *in thesauro*; *alttrei*, *in altero*; *potereipid*, *in utroque*.

Dans les thèmes en *io*, les deux *i* se contractèrent pendant longtemps : *mendaci*, *convivi*, *flagiti*, *negoti*, *preti*. Bentley (5), après un examen attentif, a cru

(1) P. 205.

(2) Fest., p. 86.

(3) *Cogendei* (146 av. J.-C.); *populei* (123 av. J.-C.); *depugnandeis* (45 av. J.-C.); *damnei* (49 av. J.-C.). V. Corssen, I, p. 765, 766.

(4) *Benerenti*, *Tarenti*, *domi*.

(5) *In Terent. Andr.*, 2, 1, 20. Ces génitifs se présentent chez les

pouvoir conclure que les génitifs en *ii*, si fréquents dans nos manuscrits, ne se présentent que « *sub Augusti senescentis ætate* (1). » La contraction est la règle presque universelle (2).

Quelques thèmes en *u* primitif passent à la déclinaison en *o*, et font le génitif en *i*; ainsi Plaute nous présente les formes *quæsti*, *sumpti*; dans les inscriptions du septième siècle, et même dans Salluste et Cicéron, on trouve encore *Senati* (3), et *tumulti*, *piscati*, *æsti*, *porti*, *geli*, *laci* dans Ennius et Lucrèce.

### Troisième Déclinaison.

On ne voit ici apparaître pour suffixe du génitif que la syllabe *as*, qui devient en grec  $\alpha\varsigma$ , en latin *os*, *us* et plus tard *is*.

comiques; ils appartiennent donc à la langue usuelle, et les nécessités métriques n'ont pas permis aux copistes d'en altérer la prononciation et l'écriture, comme ils l'ont fait dans les auteurs en prose, dont les manuscrits ne peuvent plus, pour cette raison, rien témoigner sur ce sujet.

(1) Dans le cas où les deux *i* ne sont pas contractés, on retrouve souvent la vieille orthographe *ei* pour *i*. Plaute: *consiliei*, *infortuniei*.

(2) Les exemples abondent: *Aureli*, *Septimi*, *Porci*, *imperi*. Cependant la règle donnée par Varron est contraire à l'usage; il prescrit, pour le génitif et le vocatif: *per duplex i scribi debere, sed propter differentiam casuum corrumpi*. Mais cette orthographe et cette quantité, suivies par Varron, Ovide et Propertius, ne supprimèrent pas l'ancienne, conservée par Nigidius Figulus, qu'on retrouve même dans Ovide, et que Corssen, II, 705, déclare: *fast ausschliesslich im Gebrauch*, presque exclusivement en usage au temps d'Auguste.

(3) Quintil., I, 6, 27. Corssen, II, 738.

Langue primitive. *vák-as.*

*manas-as.*

*náman-as.*

*bharant-as.*

*bhratar-as.*

*matar-as.*

*náv-as.*

*bhruv-as.*

*patay-as.*

Sanscrit.

*vác-as.*

*mánas-as.*

*námn-as.*

*bhārat-as.*

*dātu-s.*

*bhratu-s.*

*mātu-s.*

*náv-as.*

*bhruv-ás.*

*súnó-s.*

*paté-s.*

*vārin-as.*

Grec.

*δπ-ός.*

*τριτρεσ-ος, τριήρε-ος, τριήρους.*

*μενεσ-ος, μενε-ος, μένους.*

*Περικλεετ-ος, Περικλεε-ος, — έους.*

*τέκτον-ος (1).*

*φέροντ-ος.*

*ειδτό-ος.*

*κέρᾱτ-ος, κέρᾱ-ος, κέρᾱς.*

*πατρ-ός, πατέρος.*

(1) Quelques thèmes en ov suppriment le v : *ἀηλοός, εικόός. rare*  
pour *ἀηλόνοος, εικόνοος.*

μητρ-ός, μητέρος.

βριπλί-ως, venant de βριπιλε-F-ως.

γρᾶ-ός, venant de γρᾶ-F-ως.

βο-ός, venant de βο-F-ως.

πειθός, πειθοῦς.

ἔρω-ος.

νη-ός, attiq. νε-ός, νη-ός.

συ-ός, πελέκε-ως.

νέκυ-ος, γλώκε-ως.

γένυ-ος, ἄστε-ος ου ἄστε-ως (Hom.).

πόλι-ος ου πόλε-ως, πόλη-ος.

ἰθρι-ος.

Latin. *Vener-us, Honor-us.*

*Castor-us, patr-us.*

*ali-us, alteri-us, uni-us.*

*magistratu-os, senatu-os.*

*Salut-es, Apolon-es.*

*gener-is, venant de genes-is, pour genus-is.*

*homin-is, venant de homen-is, pour homon-is.*

*nomin-is.*

*ferent-is.*

*patr-is.*

*dator-is.*

*bov-is.*

*su-is.*

*nav-is.*

*fructu-s, pour fructu-is, arch. fructú.*

*avi-s.*

*Hero is.*

Osque. *Juv-eis, en latin Jovis.*

*maatr-eis, en latin matris.*

Ombrien. *nomn-er, en latin nominis.*

*ocré-r*, en latin *ocri-s*, de la montagne.  
*trifo-r*, en latin *tribū-s*, de la tribu.

Je n'ai point à expliquer les anomalies apparentes que prennent quelques génitifs sanscrits : c'est à la grammaire spéciale à en rendre compte. Le grec est ici parfaitement régulier ; l'agglutination du suffixe aux thèmes consonnantiques et aux thèmes terminés en voyelles se fait presque partout avec la plus grande facilité. Les altérations sont peu profondes ; les thèmes terminés par un sigma, précédé de la voyelle *ε* ou *α*, perdent la sifflante : ce qui amène par la contraction la forme régulière *μένους* (1) ; quelques-uns de ceux qui sont terminés par *τ*, précédé d'un *α*, perdent également la dentale : il y en a un bien petit nombre, et *κέρως* est le seul génitif de cette nature qui soit usité en prose attique. Dans quelques mots, le *ν* thématique tombe au génitif, et donne les formes rares *ἀνδοῦς*, *εἰκοῦς*.

Les thèmes terminés par les diphthongues *αυ*, *ευ*, *ου*, avaient primitivement, au lieu de l'*υ*, un digamma éolique, qui est tombé toutes les fois qu'il s'est trouvé entre deux voyelles. Cette chute n'a pas néanmoins amené de contraction ; le souvenir de l'ancien digamma qui les avait séparées, et dont

(1) γῆρας, κρέας... γῆρῶς pour γῆρας-ος, κρέως pour κρέας-ος ; mais κνέρας fait κνέρους, βρέτας, βρέτ-ους (inusité ; datif : βρέται) pour κνερασ-ος, βρετας-ος.

la prononciation n'avait peut-être pas complètement disparu avec le signe qui l'exprimait, les a protégées contre cette altération mutuelle. Ainsi on a comme génitifs de γραῦς, γρά-ός, de βροῦς, βο-ός, de νεῦς, νη-ός, mot où l'α se change en η, comme il le fait à toutes les flexions dont le suffixe commence par une voyelle. Les attiques allongent l'ο en ω, et par compensation allègent le thème, en faisant un ε de l'α, νέ-ως. Mais les thèmes en ου pour εF, en perdant le digamma, prennent la forme attique du suffixe, c'est-à-dire ως au lieu de ος. Nous retrouvons cette même désinence attique dans les génitifs πόλι-ως, πελέκει-ως, ἄσπε-ως, qu'on peut comparer aux génitifs latins *famili-as*. Il serait, comme on le voit, facile de faire rentrer ces thèmes dans la déclinaison en α, surtout à cause de leur accusatif. Parmi les thèmes en ι et υ, il en est de deux sortes : ceux où cet ι et cet υ ne sont pas primitifs, et passent dans la flexion en ε, et ceux où ils sont primitifs, et où alors ils résistent, ου-ός, γένυ-ος, νέκυ-ος, ἔδρι-ος, πόρτι-ος. Dans πόλι-ς, le dialecte ionien prend l'ι, πόλιος; Homère allonge en η l'ε de la forme attique : πόλη-ος. Les thèmes en ο subissent une contraction à laquelle résistent par le poids de leur finale les thèmes en ω : πειθούς, ἦρω-ος.

En latin, le suffixe primitif est *os* et *us*. Dans le sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, on trouve *magistratu-os* et *senatu-os*, auxquels correspond la

forme falisque *zenatu-o* (1), qui a de plus perdu l's. Mais comme ce génitif en *os* ne se trouve, même dans le dialecte falisque, que dans les thèmes en *u*, on peut croire que le vrai suffixe primitif est *us*, devenu *os* seulement par dissimilation. Encore cette dissimilation n'a-t-elle pas été générale, car on a les génitifs *domu-us*, *exercitu-us*, *magistratu-us*, comme *nomin-us*, *Castor-us*, *Cerer-us*, *homin-us*, *patr-us*, *Cæsar-us*. C'est de là que viennent les génitifs classiques *ali-us*, *uni-us*, *huj-us*, *ej-us*, *illi-us*, *alteri-us*, etc., où l'origine de l'*i* n'est pas moins douteuse que l'explication de sa quantité prosodique.

A côté de la dissimilation par *os* se trouve, dans les thèmes en *u*, la dissimilation par *is*, suffixe que nous avons déjà rencontré dans les génitifs osques des thèmes en *o* : *Pumpaiiane-is*, *Sakarake-is*, et qu'ils conservent dans les thèmes consonnantiques : *maatr-eis*, en allongeant l'*i* en sa diphthongue *ei*, et dans les thèmes en *i*, comme *Herentate-is*, *Luskanate-is*, *Futre-is*. C'est ainsi que nous avons *anu-is*, *senatu-is*, *fructu-is*, *quæstu-is*, *fluctu-is*, *nuru-is*, dans Plaute, Sisenna, Varron (2), et au temps de Martianus Capella, *genu-is* et *cornu-is*. Cette désinence s'étend

(1) Garrucci, *Annal. d. Inst. rom.*, 1860, p. 266.

(2) Voir Corssen, *Aussp.*, II, 737. Nonius, cap. 8, *De mutata declinatione*. Aul. Gell., IV, 16 : « M. Varronem et P. Nigidium non aliter elocutos esse et scripsisse. »

aux thèmes consonnantiques, en prenant quelquefois la voyelle *e* au lieu de l'*i*, et l'on a *Apolon-es*, *Salut-es*, au lieu d'*Apollin-is*, *Salut-is*, comme en falisque, *patr-es* pour *patr-is*, et en ombrien, *nomn-er* pour *nomin-is*, *far-er* pour *farr-is*. Les thèmes en *i* ont en latin adopté cette terminaison, et malgré la contraction qui devait rendre longue la syllabe finale, l'influence et l'analogie des thèmes consonnantiques l'a abrégée avant même Ennius et Plaute. La chute si fréquente de l'*s* finale a produit, dans la langue populaire des temps postérieurs, les formes *securitati*, *integritati* (1), et les formes plus altérées encore provenant du suffixe *es* : *in senu mare* (2) pour *in sinu maris*.

Dans les thèmes en *u*, après la contraction de *ui* en *u*, la chute de l'*s* a produit les formes archaïques : *Fructū*, *senatū* (3), formes qui se sont conservées dans les neutres : *genu*, *cornu*, quoique *genus* et *cornus* soient les formes usitées par Cicéron, Lucain et Pline.

### DATIF SINGULIER.

En grec, ἡ ἐοτιχή.

(1) Qu'on retrouve dans le latin classique dans les noms propres : *Aristoteli*, *Isocrati*, *Achilli*, *Uliri*.

(2) Comme *mage* pour *magis*, *pote* pour *potis*, *amabare* pour *amabaris*.

(3) *De senatu sententia*. *Corp. Inscript. lat.*, I, n. 1166, à peu près de l'an de Rome 620.

Première Déclinaison.

Langue primitive.	<i>akvá-ai.</i> <i>akvái.</i>
Sanscrit.	<i>áçváy-ái.</i> Ved. <i>áçvái.</i>
Grec.	<i>ἄρκυ-αι, ἄρκυᾶ.</i>
Latin.	<i>equa-ai</i> = <i>equái</i> , <i>equæ</i> (1) et <i>equa</i> (2). <i>diēi</i> = <i>diē</i> (3).
Osque.	<i>tutai</i> = ( <i>civitati</i> ).
Ombrien.	<i>tute Ikurine.</i>

En grec et en latin, ce cas s'est, dans la forme comme dans la fonction, confondu avec le locatif qui a disparu de la langue. Toutefois le datif latin paraît pouvoir être déduit du datif sanscrit, tandis

(1) A la place de la diphthongue *ai*, on rencontre l'*e* simple dans les inscriptions; par exemple : *Donu dat Diane*; *Victorie dono dedet*; *Fourio de praidad Fortune dedet*; *Ulpie Severine Aug. conjugii Aureliani*. Voir Büchel., p. 53. C'est la forme ombrienne, qui est, pour les thèmes en *a*, l'unique forme employée : *Tute Ikurina* (*civitati Ingurina*).

(2) Par la suppression de l'*i*, compensé par la quantité, le latin obtient des formes de datif analogues au grec, rares, mais certaines : *Feronia*, *Loucina*, *Matuta*, *Tuscolana*, qui ont leur pendant dans le dialecte falisque : *Menerra*.

(3) Aul. Gell., IX, 16, 21. *In casu dandi qui purissime locuti sunt non faciei sed facie dixerunt*. On trouve du moins de nombreux exemples de cette forme contractée dans les inscriptions et les comiques, par exemple : Ter., *Andr.*, 296 : *tuæ mando fide*. Au lieu de *ei*, on trouve la contraction en *i* au lieu de *e*; *facii* pour *facie*, qui est déjà pour *faciei* (Aul. Gell., l. l.), et *dii*, au lieu de *die*, pour *diei*, dans Plaute, *Mercat.*, 13; dans Servius, *nocti aut dii*, où les manuscrits donnent *noctu aut die*. En osque, on trouve, dans une inscription, *Kerrii* pour *Cerei*, datif de *Ceres*, décliné comme *dies*.

que, d'après M. Bopp, le datif grec est un véritable locatif. Alors il faudrait dire que  $\chi\omega\rho\acute{\alpha}$  est pour  $\chi\omega\rho\acute{\alpha}\text{-}\iota$  et non pour  $\chi\omega\rho\acute{\alpha}\text{-}\alpha\iota$ , chose difficile à croire, puisque l'*i* du datif latin est le représentant contracté de la diphthongue du sanscrit *ai*. C'est la seule raison qui explique comment il est long dans les génitifs archaïques *equā-ī*, *aulā-ī*, *pictā-ī*, *istā-ī* devenu *ist-ī*. Dans ce dernier mot, comme dans *illi* pour *illo-i*, *ist-i* pour *istō-ī*, le signe casuel *i* ne s'est conservé qu'au détriment de la voyelle finale du thème qui a disparu. Mais comment expliquer dans *equā-ī*, *aulā-ī*, la longue de la finale thématique, contraire à la règle de la prosodie latine? Nous sommes obligés de supposer que le latin, comme le sanscrit, avait primitivement élargi son thème par l'insertion d'un *y* parasite ou purement musical, destiné à lier par une transition douce les deux voyelles identiques du thème et du suffixe : *equā-ī*, représenterait donc *equa-y-ai*, comme nous avons en sanscrit *açvā-y-ai*.

Il est facile de remarquer la similitude de forme du génitif et du datif singuliers de cette déclinaison : par la déduction qui vient d'en être faite, il est évident que cette identité est purement accidentelle, qu'elle n'a rien de primitif, ni aucune signification. C'est un jeu des lois de la phonétique, par lequel on ne doit pas se laisser tromper. Toutefois il faut reconnaître que le datif ne paraît avoir

été conservé en grec et en latin que dans la déclinaison des thèmes en *a* et dans la déclinaison des thèmes en *o*. Son suffixe *ai* semble bien n'être qu'un renforcement, — soit par *gouna*, soit par *wridhhi*, — du suffixe du locatif *i*; en osque, le datif de la première déclinaison est identique au locatif : *esai viai mesiai*; en latin, (*in*) *ea via media*. On peut cependant aussi le considérer comme une altération du suffixe du datif du pronom personnel sanscrit *abhi*, en grec  $\varphi\omega$ , qui sert encore, comme nous le verrons, de suffixe à l'instrumental et au locatif.

En grec donc on aurait eu primitivement  $\alpha\varphi\omega$ , où l' $\alpha$  ne peut être qu'une voyelle de liaison; le  $\varphi\omega$  se retrouve au pluriel dans  $\sigma\text{-}\varphi\omega\iota$ ,  $\kappa\alpha\tau\alpha\lambda\eta\delta\omicron\nu\delta\text{-}\varphi\omega\iota$  (1),  $\nu\alpha\tilde{\upsilon}\text{-}\varphi\omega\iota$  (2),  $\theta\epsilon\acute{o}\text{-}\varphi\omega\iota$  (3); par la chute du  $\varphi$ , de même que de  $\xi\epsilon\acute{o}\varphi\omega\iota$  on a eu au datif duel  $\xi\epsilon\acute{o}\omega\iota$ , de même de  $\chi\omega\rho\alpha\chi\alpha\varphi\omega\iota$  on a eu  $\chi\omega\rho\alpha\chi\alpha\iota$ , d'où  $\chi\omega\rho\alpha\text{-}\alpha\iota$ ,  $\chi\omega\rho\alpha\text{-}\iota$ ,  $\chi\omega\rho\alpha\tilde{\alpha}$ ; car ce suffixe n'est pas du tout spécial au duel ou au pluriel, et fonctionne également au singulier, comme dans  $\kappa\alpha\tau\alpha\ \acute{\iota}\lambda\acute{\iota}\delta\omicron\varphi\omega\iota$ ,  $\epsilon\pi\acute{\iota}\ \delta\epsilon\zeta\acute{\iota}\delta\omicron\varphi\omega\iota$  (4),  $\acute{\omega}\varsigma\ \varphi\rho\acute{\iota}\tau\epsilon\rho\eta\ \varphi\rho\acute{\iota}\tau\epsilon\rho\eta\varphi\omega\iota\ \acute{\alpha}\rho\acute{\eta}\gamma\eta$  (5).

(1) *Odyss.*, V, 433.

(2) *Il.*, VIII, 174.

(3) *Il.*, VII, 366.

(4) Voir *Matthiæ*, *Gr. grecq.*, I, p. 207.

(5) On peut voir dans *Thiersch.*, *Gr. grecq.*, § 182, une nombreuse collection d'exemples de  $\varphi\omega$ . On trouve dans le sens du locatif ce suffixe dans :  $\pi\alpha\lambda\acute{\alpha}\mu\eta\varphi\omega\iota$ , « dans la main; »  $\xi\acute{o}\rho\eta\varphi\omega\iota$ , « à la porte; »  $\kappa\epsilon\tau\acute{\epsilon}\lambda\eta\varphi\omega\iota$ , « à la tête; » et dans le sens de l'instrumental :  $\acute{\epsilon}\tau\epsilon\rho\alpha\varphi\omega\iota$ .

Seconde déclinaison.

Langue primitive.	<i>akva-ai.</i>
Sanscrit.	<i>áçvá-ya.</i>
Grec.	<i>ἔππο-ι, — ἔππω.</i>
Latin.	<i>equo-i, — equo.</i>
	<i>agroï, populoï, romanoï, quoi.</i>
Osque.	<i>hurtui, en latin, horto.</i>
Ombrien.	<i>pople p. poplei, poploi.</i>
	<i>kapri p. caprei.</i>

Nous avons vu que le datif grec répond, au singulier comme au pluriel, au locatif sanscrit (1), qui a pour caractère un *i*; ce sens du locatif s'est conservé dans *αἶξαι* avec la forme complète et primitive (2), et dans le mot lesbien-éolien *μέσσαι*, écrit aussi *μέσαι* (3). En prenant la fonction du datif, ce suffixe, dans les thèmes en *ο*, a été, en grec, souscrit au singulier, et, par compensation, la voyelle du thème s'est élargie en *ω*.

Le latin, au contraire, a ici conservé la forme primitive du datif, dont le suffixe est en sanscrit *ai*;

« avec l'autre main; » *κρατερῆρι βίτην*, « par forte violence; » enfin, une seule fois avec la fonction de l'accusatif, dans Hésiode : *ἔννερον*, « jusqu'au surlendemain. » Conf. Buttm., *Ausf. gramm.*, t. I, p. 205.

(1) *áçvé* = *áçva-i*.

2) Ce datif en *οι* se retrouve dans la déclinaison pronominale *μοι, σοι* et dans *ἄχοι*.

(3) Ahrens, *Eol. dial.*, 151. Au mot *μέσσαι* correspond parfaitement le datif zend *maidhyói*, au milieu, *in medio*.

de là les formes archaïques latines : *populoi*, *romanoi*, *agroi* (1), et les datifs osques : *hurtui*. Cette déclinaison a, comme en grec, perdu l'*i* du datif, quoiqu'il représentât la diphthongue *ai*, et a compensé cette perte par l'allongement de l'*o* thématique, naturellement bref (2). Dans la déclinaison pronominale, il s'est produit un phénomène opposé : l'*ī*, représentant de la diphthongue *ai* de la langue primitive, a, par son poids, écrasé l'*o* final du thème, qui a disparu, en sorte qu'on a eu *ist'ī* pour *isto-i* et *ista-i*, et de même *uni*, *ipsi*, *illi*, etc.

### Troisième Déclinaison.

Langue primitive. *vāk-ai*.  
*manas-ai*.  
*gnāman-ai*.  
*bharant-ai*.  
*dātar-ai*.  
*nāv-ai*.  
*bhruv-ai*.  
*sunav-ai*.  
*avay-ai*.

(1) Marius Victor. Putsch., c. 2458, sur ce sujet, dit : « Ex libris antiquis fœderum et legum, etiamsi ex frequenti transcriptione aliquid mutarunt. » Et il ajoute plus loin, ce qui est plus étrange encore, 2469 : « Non solum ex libris veteribus, sed etiam ex peritorum quorundam scriptionibus ut : *cameloi*, *caproi*. »

(2) Dans les anapestes *vīrō mē mālō mē nūptam* (Plaut., *Men.*, 602), la brève suppose la disparition complète de l'*i* sans compensation.



	<i>avi</i> p. <i>avi-i</i> .
	<i>senatu-i</i> , — <i>senatu</i> p. <i>senatu-ei</i> .
Osque.	<i>Diuv-ei</i> .
	<i>pater-ei</i> .
Ombrien.	<i>ocr-e</i> .
	<i>patr-e</i> .
	<i>nomn-e</i> .

A la déclinaison consonnantique, la longue de l'*i* annonce que nous avons le représentant du suffixe du datif primitif *ai*; *matrī* est pour *matrei*. Pour les thèmes en *i*, la question est plus douteuse, parce que l'*i* simple du locatif, en s'agglutinant à l'*i* final du thème, a pu produire la forme *avi*. Il a même paru vraisemblable à Schleicher que tous les datifs des thèmes consonnantiques n'étaient que des locatifs dont l'*i* avait été allongé par l'entraînement de l'analogie des datifs de la déclinaison en *i*.

Quoi qu'il en soit, cet *i* était primitivement un *e*, et le datif latin, comme le datif ombrien, eut d'abord la forme *Junone*, *Salute*, *matre*, *Diove*, *Victore* (1), qu'il semble avoir régulièrement gardée jusqu'au moment où l'ablatif perdit son *d* final primitif, et où les deux cas étaient menacés de se confondre. Après la République même, dans les inscriptions populaires, on trouve ces datifs en *e*.

(1) Orthographe que Quintilien (1, 4, 17) lisait encore dans de vieux ouvrages et sur les temples de Rome.

C'est au moment où l'ablatif en *e* s'établit que l'on commence à trouver au datif *ei* au lieu de l'e simple, comme en osque, et l'on a alors : *patrei, Diovei, voluptatei, virtutei*. Lucilius recommandait ou prescrivait cette orthographe : *addes e quum dare furei jusseris* (1). A partir de César, les grammairiens prescrivent l'emploi de l'*i* long, que la versification populaire seule abrège, comme elle abrège d'ailleurs tout *i* final.

Les thèmes en *u* ont d'abord la forme en *ei*, puis en *i*, puis la forme contractée : *senatuei, senatui, senatu*; cette dernière, fréquente encore dans Lucilius, Lucrèce, Salluste, n'est pas étrangère à Virgile, chez lequel Priscien, VII, § 88, la considère comme un ablatif, explicable par une licence toute poétique de syntaxe. Le supin en *u*, qui a la double fonction du datif et de l'ablatif, a eu dans le premier sens la forme en *ui* : *istæc lepida sunt memoratui* (2).

Quelques thèmes en *u* passent à la déclinaison en *o* et réciproquement : on trouve *Janui Quirino* comme si le thème était *Janu* (3), et *Lauro* au datif, au lieu de *Laurui*, qui ne se dit pas, quoiqu'on dise *Laurus* au génitif, *Lauru* à l'ablatif singuliers, et *Laurus* aux nominatif et accusatif pluriels.

(1) Quintil., I, 7, 15.

(2) Plaut., *Bacch.*, 62.

(3) Ce qui pourrait bien être d'ailleurs. Conf. *Janu-arius*.

## LOCATIF SINGULIER.

Le suffixe de ce cas est *i* à toutes les déclinaisons et par conséquent aussi à la première.

### Première déclinaison.

Langue primitive.	<i>akvá-i.</i>
Sanscrit.	<i>áçvá-j-ám.</i>
	Védique. <i>áçvá-i, áçvé (1).</i>
Grec.	<i>χρυσ-í.</i>
Latin.	<i>Roma-i, Romæ.</i>
Osque.	<i>Esai, mesiai, viai.</i>

Nous avons vu que ce cas a disparu de la langue grecque et de la langue latine, où la chute de l'*s* et du *t* l'a rapproché du génitif et de l'ablatif, tandis que par sa forme propre, il se confondait presque avec le datif (2). Ce qui surtout a produit cette disparition, c'est que, comme l'instrumental, c'était un cas inutile, et par conséquent embarrassant et

(1) Comme au masculin.

(2) C'est par des subtilités plus ingénieuses que raisonnables que Bücheler, p. 61, veut distinguer le locatif *Rómāi*, du datif *Rómāi*. Mais il cite des exemples curieux de la fonction locative de la forme *ai = æ*; par exemple : Cicér., *De republ.*, 3, § 14 : « Græciæ, (en Grèce) sicut apud nos, delubra humanis consecrata simulacris; » Plaut., *Bacch.*, 205 : « Proxumæ viciniæ habitat; » Id., *Glor.*, 273 : « Vidisse hic proxumæ viciniæ; » Ter., *Phorm.*, 95 : « Vidi virginem hic viciniæ. »



nuisible. Les rapports qu'il avait fonction d'exprimer étaient trop multiples et trop différents pour qu'on pût se passer de les déterminer à l'aide d'une préposition. En effet, le lieu en général n'est pas un rapport déterminé; car il y a le lieu où l'on va, le lieu d'où l'on vient, le lieu où l'on demeure, le lieu qu'on ne fait que traverser. De plus, tous les cas exprimant primitivement un rapport de lieu déterminé, on ne comprend pas un cas spécial pour désigner l'idée générale et indéterminée du lieu. Tout concourt à rendre raison de la disparition du locatif.

A la question *quā*, le grec forme des locatifs : ἄλλη, μηδαμῆ, ὅπη, ἕ, οὐδαμῆ, etc., où l'i souscrit est parfaitement justifié, et où je ne crois pas que M. Bréal ait droit de supposer un instrumental.

En latin, ces locatifs, comme *Romæ* pour *Romai*, ont pris l'apparence d'un génitif.

A la question *quando*, les mots *postridie*, *pridie*, *quotidie* sont de vrais locatifs.

Le temps a ses lieux comme l'espace; on peut donc considérer comme locatif le mot *mane*; dans cette fonction locative, l'i et l'e final s'échangent volontiers : on trouve ainsi *die quinte* et *die quinti*, indifféremment jusque sous Auguste, et, dans Plaute, *die septimei* (1).

(1) *Pers.*, 260.

Seconde déclinaison.

A cette déclinaison, le grec a conservé quelques formes du locatif sanscrit : οἴκο-ι; — ποῖ (1); — μηδαμοῖ, — ὅποι, — οἶ; dans les thèmes en ω, on peut compter comme locatif du temps πρωῖ, au matin, qui correspond à πάλαι, dans l'ancien temps, comme οἴχοι à γαμαί.

Le grec a formé, comme on l'a vu plus haut, des locatifs spéciaux pour les différentes questions de lieu et de temps, à l'aide d'un suffixe spécial qui prend les formes légèrement modifiées θι ou υ; — θεν; — σε; — ἀγγέ-θι ou ἀγγε-υ; ἀγγέθεν; ἀγγέσει.

En latin, ces locatifs se sont confondus avec la forme du génitif : *humi, domi, belli, Corinthi* pour *humoi, domoi, belloi, Corinthoi*. L'adverbe *hic*, ici, qui est pour *hei-c*, lui-même pour *hei-ce*, nous présente un locatif latin en *ei* semblable au locatif osque : *thesaurei*. Corssen en veut voir un autre dans *sei-c* pour *si-c*. On est donc autorisé à croire que le locatif a pu être *humei, bellei* (2), d'où il est

(1) πω enclitique n'est peut-être qu'une forme de ποι, avec suppression de l'ι, et allongement compensatif de la voyelle.

(2) Bücheler cite comme forme latine en *ei* le mot *Ladinei*, du thème *Ladino* pour *Larino*-(m), qu'on trouve sur une monnaie (*Corp. Inscr. lat.*, I, n. 24); mais c'est un mot osque et non latin, comme le montre déjà le changement de l'r en d.

tombé à *hume*, *belle*, et enfin en *i* : *humi*, *belli* (1).  
On trouve *peregri* et *peregre*.

Les adverbes en *e*, tirés des thèmes en *o*, peuvent être considérés comme des locatifs et opposés aux adverbes en *o* venus de l'ablatif.

### Troisième déclinaison.

En grec, quelques formes, qui se confondent, comme toutes les autres formes de ce cas, avec le datif, ont néanmoins conservé leur fonction locative bien marquée; par exemple : *Δωδῶνι*, *Μαργαθῶνι*, *Σαλαμῖνι*, *νυκτί*.

En latin, nous les retrouvons tantôt avec *i*, ce qui les confond avec le datif, tantôt avec *e*, ce qui les confond avec l'ablatif : *Tiburi* et *Tibure*, « à Tibur; » *mani* et *mane*; *vesperi* et *vespere* (2); *ruri* et *rure*. Quelques mots n'ont que la forme en *i*, *terra marique*, et, ce qui est étrange, la conservent même avec des prépositions qui ne régissent que l'ablatif : *cum primo luci* (3), *cum luci simul* (4). Il est difficile

(1) Comme nous voyons au nominatif pluriel *plousumoi* devenir *plouirume*, puis *plurimi*.

(2) M. Corssen remarque que la forme en *i* : *Carthagini*, *Sicyoni*, *Acherunti*, *Lacedemoni*, s'emploie toujours à la question *ubi*, mais non à la question *unde*; tandis que la forme en *e* a les deux fonctions, mais particulièrement la seconde.

(3) Ter., *Adelph.*, 811.

(4) Plaut., *Stich.*, 364.

de ne pas reconnaître un locatif dans la formule conservée par Tite-Live : *Infelici arbori reste suspendito.*

## ABLATIF SINGULIER (1).

### Première déclinaison.

Langue primitive.	<i>akvá-t.</i>
Zend.	<i>dáta-j-át.</i>
Latin.	<i>equá-d.</i>

Le suffixe plein de ce cas paraît avoir été *at*, qui, en zend, se présente souvent avec la voyelle longue, qu'on peut ainsi considérer comme primitive. L'analogie de fonction entre ce cas et le génitif, dont le suffixe en sanscrit est *ds*, comme nous l'avons vu, ne peut que confirmer cette hypothèse, que rejette cependant M. Bopp, d'après lequel le suffixe primitif de l'ablatif serait simplement *t*.

Ce *t*, qu'il soit primitif ou le résidu du suffixe plein *at* ou *át*, conservé dans quelques mots latins, s'adoucit d'abord en *d* en osque et dans la langue latine, et plus tard se perd complètement, dans cette dernière langue, comme en ombrien.

(1) Ce mot tout latin, *ablativus*, n'est ni traduit ni emprunté du grec qui ne connaît pas l'ablatif. Comme il ne se rencontre dans aucun ouvrage antérieur, M. Max Müller (t. I, p. 3) conjecture, non sans vraisemblance, qu'il a été créé par Jules César dans son traité : *De analogia*.

C'est ainsi que nous trouvons le *t* conservé dans *memet*, devenu *d* dans tous les ablatifs (sauf trois qui sont suspects) de la colonne Rostrale (1), et dans le sénatus-consulte des Bacchanales : *praidd*, *sententidd*, *edd*, *extrâd*. L'osque nous présente également les formes : *toutdd* (*civitate*), *surâd* (*sua*), tandis que l'ombrien nous donne comme le latin classique *tutd*. Ce cas a disparu de toutes les langues fléchissantes, sauf le zend et le latin ; le sanscrit ne l'a conservé que dans les thèmes en *a* bref, masculins et neutres. En grec, on n'en trouve plus de traces que dans les adverbes en  $\omega$ , qui n'appartiennent pas par leurs thèmes à la déclinaison dont nous traitons en ce moment.

### Seconde déclinaison.

Le grec n'a rien conservé de ce cas à cette déclinaison.

Le latin, qui ne l'a gardé que dans les thèmes nominaux, en a adouci le suffixe *t* en *d*, qui ne se présente que dans le latin archaïque, et y est même déjà souvent tombé : *gnaiuô-d*, *altô-d*, *preivato-d*, *pro-d* qu'on peut considérer comme un ablatif de *pro*, et qui a fourni *prodire*, *prodigus*. Les thèmes en *u* suivent absolument la flexion des thèmes en *a* : *sena-*

(1) Ritschl, *Inscriptio quæ fertur Columnæ Rostratæ Duelliana*.

*tâ-d* (1). La chute du *d* final a produit les formes classiques. Les adverbes en *o* ne sont que des ablatifs de cette déclinaison, dont l'*o* s'est souvent abrégé : *citō* et *citō*, *modō*, *illicō*, *ergō*, *serō*, comme au gérondif, du moins dans Sénèque et Calpurnius : *vincendō*, *lugendō*; on le trouve même bref dans *quōque* et dans *hōdie*.

Cet *o* se transforme en *e* dans un grand nombre d'adverbes, qui, de la forme primitive *facilumēd*, arrivent à la forme *altē*, *clarē*, *optimē*, et à la forme abrégée *beně*, *malě*, *superně*, quantité qui devient dominante chez les poètes chrétiens.

### Troisième déclinaison.

Bopp et Schleicher veulent retrouver en grec des traces de l'ablatif, de son suffixe du moins, *at*, allongé en *āt*, dans les adverbes de manière, d'instrument, terminés en *ως* : *πίπτω-ως*, *σώζομαι-ως*; *ταχέως*; venant de *ταχέF-ως*. Mais l'allongement de l'*a* n'est pas justifié; car en sanscrit l'ablatif n'est en *āt* que dans les thèmes terminés en *a*; c'est-à-dire que la longue résulte d'une contraction. Cette contraction a pu se présenter en grec dans les adverbes *οὔτως*, *ὀμῶς*, *ῶς*, qui auront été pour *οὔτο-āt*, *ὀμο-āt*, *ἔ-āt*, d'où

(1) Lorsque l'*a* conservé partout : *aragetu-d*, *argento*; *preiratu-d*, *privato*; *dolu-d*, *dolo*. L'ombrien le laisse partout tomber : *akrū*, *agro*; *vinū*, *vino*; *mestrū*, *magistro*; *tertiū*, *tertio*; *anglu*, *angulo*.

οὔτως par le changement du *t* final en *ς*, comme dans πρὸς pour προτ, προτί, τετυρός pour τετυροτ. Mais dans le cas très-fréquent où les adverbes en ως sont formés de thèmes consonnantiques, la longue de l'ω reste inexplicée, à moins d'appeler à l'aide l'entraînement de l'analogie. M. Bopp déclare que cette déduction est la seule qui puisse rendre compte des formations grecques en ως, à moins d'admettre que le grec ait créé, pour exprimer cette relation adverbiale, une forme qui lui soit propre, ce qui ne lui paraît point probable (1).

Le latin a, comme le zend, adouci en *d* le suffixe de l'ablatif. Dans les thèmes terminés par une consonne, ce *d* est précédé de la voyelle *e* ou *i*, *dictator-ed*, *covention-id*, qu'on prétend venir par analogie des thèmes en *i*, *navale-d*, *mari-d*. J'aimerais mieux tout simplement dire que cet *i* ou cet *e* s'introduit presque nécessairement, mais aussi presque indifféremment, entre la consonne finale du thème et le *d* du suffixe, comme on peut s'en assurer en essayant de prononcer le mot sans voyelle : *dictator-d*, *covention-d*. La chute du *d* a produit les formes en *ī*, *ē*

(1) Cependant ne pourrait-on croire que les adverbes en question se sont formés par l'addition du suffixe *taddhita*, *rat*, qui, employé en sanscrit comme enclitique, à la fin d'un composé, forme un adverbe de manière : *harirat*, à la manière de *Hari*. Ce *rat*, qui est aussi un suffixe possessif, forme les participes du parfait en ως, de sorte qu'au point de vue de la phonétique, comme à celui de la fonction, il expliquerait tout.

et *ei*, *salutei*, *virtutei* (1), *patre*, *œre*, *marmori*, *nomini*, *deditioni*. Mais à partir des Gracques, l'ablatif en *e* des thèmes consonnantiques devient prédominant. Les thèmes en *i*, jusqu'au temps de César, ont la double ou triple forme : *partei*, *parti*, *parte*; *fontei*, *præsenti*, *fronte*; mais avec prédominance de la forme en *e*.

Quant aux règles fixées par les grammairiens pour l'usage exclusif ou simultané, dans la langue littéraire, de l'une ou l'autre de ces formes, et qu'on attribue à César et à Verrius Flaccus (2), on les trouve dans les grammaires classiques, et elles n'appartiennent pas à notre sujet (3).

La conjonction latine *sed*, l'affixe *met*, ne sont que des ablatifs pétrifiés, pour ainsi dire, des pronoms *me*, *se*. On trouve même *sed* dans le sénatus-consulte des Bacchanales, employé comme régime

(1) Très-rare.

(2) *Charis.*, édition de Keil, I, p. 133, 126.

(3) Ont l'ablatif en *i* :

1. Les mots qui ont *im* à l'accusatif;
2. Les noms neutres en *e*, *i*, *al*, *ar* (génitif, *āris*) : *mari*, *animali*, *calcari* (au contraire : *sale*, *nectāre*, *farre*);
3. Les adjectifs à deux et trois terminaisons : *facili*, *facri*, *familiari*, *natali*.

Ont l'ablatif en *i* et en *e* :

1. Les mots qui ont *im* et *em* à l'accusatif;
2. Les adjectifs à une seule terminaison;
3. Les comparatifs.

Ces règles souffrent quelques exceptions.

d'*inter*, et avec sa signification primitive (1).

Le suffixe *ē*, devenu signe de l'ablatif, primitivement long, s'abrège, comme il arrive fréquemment en latin à tout *e* long final (les adverbes en *e*, *ed*); mais les causes, parmi lesquelles sans doute il faut surtout compter l'influence de la versification, nous échappent.

### ACCUSATIF SINGULIER.

En grec, ἡ αἰτιατικὴ (πτῶσις) (2).

#### Première déclinaison.

Langue primitive. *akvá-m.*

Sanscrit. *açvá-m.*

(1) On peut supposer ou qu'*inter* gouvernait l'ablatif aussi bien que l'accusatif, ou que *sed* était à la fois ablatif et accusatif, comme Plaute emploie *ted* et *med*. On retrouve d'ailleurs *sed* avec le sens d'une préposition, et équivalant presque à *sine* dans *sed frude*, *se dulo malo* (*sine dolo malo*), *séd-itio*, *sē-cedere*, *sēponere*, etc. On peut admettre que ce *sed*, signifiant primitivement *en soi*, *par soi*, *pris à part*, a passé au sens de *isolément de*, *à part de*, *séparé de*, *sans*.

(2) Ce nom signifie : le cas qui sert à exprimer un effet, une chose causée ou produite par une cause. Aristote appelle l'*effet* τὸ αἰτιατόν (*Anal. post.*, I, 9, p. 76, a. 16), et Hétychius définit très-exactement ce dernier terme : αἰτιατὰ τὰ ἐκ τοῦ αἰτίου γινόμενα. Il est évident que les Latins n'ont pas compris le sens du mot αἰτιατικὴ, puisqu'ils l'ont traduit par *accusativus*. M. Madvig a soutenu que l'accusatif n'était point un cas déterminé, mais une forme générale du nom; je crois que c'est jouer sur les mots; car les indéclinables sont eux-mêmes des cas devenus immobiles, et supposent une faculté antérieure de déclinaison.

Grec.	ζῳρᾱ-ν. ναινῖᾱ-ν. πολίτη-ν.
Latin.	equā-m (1).
Osque.	via-m.
Ombrien.	tūta-m (2).

(1) L'*a* est douteux dans *am*, comme *e* et *u* dans *em* et *um*. Priscien exagère quand il dit (VII, § 94) : « Numquam enim ante *m* terminalem longa invenitur vocalis. » Si on rencontre la brève dans *ērām frē|gissēt* (Plaut., *Stich.*, 312), on rencontre aussi la longue même quand l'*m* n'est point écrite ; par exemple, dans le vers saturnin : *Taurasiā Cisannā Samniō cepit* (Bücheler, p. 24).

(2) L'ombrien et le vieux latin laissent souvent tomber l'*m* finale, au moins dans l'écriture. Voir la nombreuse collection d'exemples de Corssen, *Vokalismus*, t. I, p. 269, 272, 273 et 274, qui appartiennent à toutes les déclinaisons. C'est ainsi qu'on rencontre dans les inscriptions de Pompéi, qui vont de Cicéron à Titus : *tota, vindemia, puella, urna*, etc., à l'accusatif, à côté des formes classiques ; mais à partir du troisième siècle après J.-C., la chute de l'*m* finale dans les noms se généralise dans les inscriptions, parce que, dans la langue populaire, l'*m* finale avait eu de tout temps un son sourd et faible ; si elle avait repris un peu de précision et de sonorité dans la bouche des gens bien élevés à l'époque des guerres de Macédoine et de Syrie, c'est-à-dire par suite des rapports fréquents avec la Grèce, l'*m* finale ne fut plus, dans les temps de décadence, ni entendue ni prononcée. Voir d'autres exemples curieux dans Bücheler, p. 24 : « Huic tumulo posuit ardente lucernam, » et « circavi totam regione pedestrem » et « porticu faciundu coiravit. » Quintilien disait de l'*m* finale, IX, 4, 40 : « Parum exprimitur... neque enim eximitur sed obscuratur. » Priscien, I, 38 : « *m* obscurum in extremitate dictionum sonat. » Donat ad Ter., *Adelph.*, II, 1, 53 : « *m* littera est nimium pressæ vocis ac pœne nullius. » C'est pourquoi Verrius Flaccus, à ce que nous rapporte Velius Longus (Putsch., Col. 2238), ne voulait la représenter dans l'écriture que par la moitié de son signe ordinaire *v*. Il était plus commode de la supprimer tout à fait, et c'est ce qui arriva fréquemment (V. Corssen, t. I, p. 263 et suiv.).

Suivant A. Schleicher, le suffixe de l'accusatif est *am*, et *m* n'est qu'une abréviation de ce suffixe primitif, tandis que Bopp croit que la consonne seule l'a constitué primitivement tout entier, et que l'*a* qui la précède dans les thèmes consonnantiques n'est qu'une voyelle de liaison. Cette *m* n'est pas toujours conservée : l'écriture la supprime, comme la prononciation la faisait presque disparaître : *Taurasia*, *Cisanna*, *Samnio cepit*. Des neuf accusatifs sur le plus vieux tombeau des Scipions, on n'en trouve qu'un avec *m*. Dans quelques inscriptions on rencontre comme en grec *n* : *gratian referre*, *Libitinanve faciet*.

L'accusatif, αἰτιατικόν, indique l'objet direct d'une action, l'effet d'une cause, une chose causée. Par cette situation logique toute passive, l'objet désigné par le nom est rabaisé au rang inférieur de chose inerte et passive; car c'est le propre des personnes d'agir, et c'est l'essence des choses de subir l'action : en tant qu'elle subit l'action, la personne même est considérée comme une chose, puisque son caractère distinctif, qui est d'agir, a disparu. De là vient la forme accusative que prennent une grande partie des neutres (1), qui primitivement désignent des êtres sans personnalité, toujours objets, jamais sujets ou auteurs de l'action. Le

(1) Les autres prennent *t* ou *d*, c'est-à-dire le signe de l'ablatif *istu-d*; d'autres suppriment tout signe casuel, ἐξαινο, τί.

grec, ne souffrant à la fin de ses mots que  $\varsigma$ ,  $\rho$  et  $\nu$ , a par conséquent dû laisser tomber le  $\mu$  ou le changer en  $\nu$ . C'est ce dernier cas qui s'est produit dans les thèmes en *a* bref et long.

### Seconde déclinaison.

Le suffixe de l'accusatif est *m* pour les thèmes vocaliques.

Langue primitive.	<i>akva-m.</i>
Sanscrit.	<i>âçva-m.</i>
Grec.	$\xi\pi\pi\sigma-\nu.$
	$\zeta\upsilon\gamma\acute{o}-\nu.$
Latin.	<i>equo-m.</i>
	<i>jugu-m.</i>
Archaïque.	<i>fili-m</i> p. <i>filio-m</i> (1).
	<i>consili-m</i> p. <i>consilio-m.</i>
Osjue.	<i>hurtu-m.</i>
Ombrien.	<i>puplu-m.</i>
	<i>kapru-m.</i>

Le grec, comme on le sait, ne souffrant pas le  $\mu$  comme consonne finale, le remplace par un  $\nu$ . En latin, l'*m* finale est souvent supprimée de l'écriture jusqu'à l'époque des Gracques et de la guerre des Cimbres. On rencontre ainsi, à côté l'une de l'autre, les formes : *pocolo* et *pocolom*; *oino*, *viro*, *signu*, *donu*, *monimentu*, et *dono-m*, *loco-m*, *flovio-m*,

(1) Ces formes, citées par Schleicher, ne sont attestées par aucun document, et ne sont même pas mentionnées par Corssen.

*scriptu-m, ingenu-m*. Dans les thèmes en *io*, le latin archaïque fait la contraction en *ī* : *consili-m* pour *consiliom*, comme le latin classique contracte *ii* et *ie* en *ī* au génitif et au vocatif singuliers de ces mêmes thèmes : *ingenī* pour *ingenii*, *fili* pour *filie*. L'ombrien perd souvent aussi l'*m* finale. Les thèmes en *u* suivent complètement cette forme de flexion, et on trouve *porticu* et *porticum*, *manu* et *manum*.

### Troisième déclinaison.

Le suffixe est ici dans les thèmes consonnantiques *am*, et dans les thèmes en *i*, simplement *m*.

Sanscrit.	<i>râc-am.</i>
	<i>durmanas-am.</i>
	<i>tâkshan-am.</i>
	<i>bhârant-am.</i>
	<i>bhrâtar-am.</i>
	<i>dâtâr-am.</i>
	<i>nâv-am.</i>
	<i>bhrûv-am.</i>
	<i>sunu-m</i> pour <i>sunu-am.</i>
	<i>avi-m.</i>
	<i>pat-im.</i>

Le grec laisse tomber l'*m* dans les thèmes consonnantiques :

Grec.	$\delta\pi-\alpha.$
	$\delta\upsilon\sigma\mu\epsilon\nu\epsilon\varsigma-\alpha$ ( $\delta\upsilon\sigma\mu\epsilon\nu\epsilon\varsigma-\tilde{\eta}$ ).
	$\rho\omicron\iota\mu\epsilon\nu-\alpha.$

φέρου-α.

εἰδού-α.

πάτι-α.

Il le garde dans les thèmes vocaliques :

Grec.	δερου-ν.
	νιῦ-ν.
	νέκυ-ν.
	γλυκού-ν.
	πόσι-ν.
	φύσι-ν.

Homère traite  $\nu\alpha\tilde{\upsilon}$ ,  $\gamma\rho\alpha\tilde{\upsilon}$ , qui ont pour lui le thème  $\nu\eta\upsilon$  (ionien  $\nu\eta\tilde{\upsilon}$ ), comme un thème consonnantique, et il leur donne pour accusatif  $\nu\tilde{\eta}\alpha$  pour  $\nu\eta\text{F}\alpha$  (ionien  $\nu\tilde{\eta}\text{-}\alpha$ ), au lieu de  $\nu\alpha\tilde{\upsilon}\nu$  dans la langue commune (1). Les neutres prennent ou la forme du thème nu,  $\mu\epsilon\tilde{\iota}\zeta\omicron\nu$ ,  $\delta\acute{\upsilon}\sigma\mu\epsilon\nu\epsilon\varsigma$ ,  $\alpha\tilde{\rho}\tilde{\eta}\tilde{\nu}$ ,  $\delta\acute{\alpha}\kappa\tilde{\rho}\nu$ ; — ou la forme du nominatif  $\sigma\acute{\epsilon}\lambda\alpha\text{-}\varsigma$  (éclair), dont le thème est  $\sigma\acute{\epsilon}\lambda\alpha$ , ou laissent tomber la consonne finale,  $\sigma\tilde{\omega}\mu\alpha$ ,  $\lambda\upsilon\theta\acute{\epsilon}\nu$ ,  $\chi\alpha\rho\acute{\iota}\epsilon\nu$ ,  $\mu\acute{\epsilon}\lambda\iota$ , pour  $\sigma\acute{\omega}\mu\alpha\tau$ ,  $\lambda\upsilon\theta\acute{\epsilon}\nu\tau$ ,  $\chi\alpha\rho\acute{\iota}\epsilon\nu\tau$ ,  $\mu\epsilon\lambda\iota\tau$ , et quelquefois les deux consonnes finales  $\gamma\acute{\alpha}\lambda\alpha$  pour  $\gamma\alpha\lambda\alpha\chi\tau$ ; — ou transforment en sifflante le  $\tau$  final du thème, c'est-à-dire le traitent comme le nominatif,  $\tau\epsilon\tau\upsilon\rho\acute{\alpha}\varsigma$  pour  $\tau\epsilon\tau\upsilon\rho\sigma\tau$ .

En latin, les thèmes consonnantiques prennent

(1)  $\beta\alpha\tau\tilde{\omega}\tilde{\iota}\tilde{\upsilon}$  est traité comme un thème terminé par F, c'est-à-dire consonnantique :  $\beta\alpha\tau\tilde{\omega}\tilde{\iota}\tilde{\alpha}$ , où le dialectique homérique allonge la voyelle devenue finale du thème  $\beta\alpha\tau\tilde{\omega}\tilde{\iota}\tilde{\eta}\text{-}\alpha$ .

tous la désinence *em*, ainsi que la plupart des thèmes en *i*, dont quelques-uns seulement gardent l'*i* (1), désinence primitive de l'accusatif dans les thèmes en *i* :

Latin.	<i>voc-em.</i>
	<i>ciner-em.</i>
	<i>homin-em.</i>
	<i>ferent-em.</i>
	<i>patr-em.</i>
	<i>bov-em.</i>
	<i>su-em.</i>
	<i>nav-im</i> et <i>nav-em.</i>
	<i>mort-em.</i>

Les neutres gardent la forme du thème, *cornu*, ou en altèrent la voyelle : *nomi*n devient *nomen*; *genes* devient *genus*; *mari* devient *mare*. Dans les thèmes en *u*, l'*e* disparaît sans compensation : *fructu-m*.

Un fait très-étrange est à remarquer ici. Nous avons vu au nominatif neutre de certains adjectifs ou participes l'*s* se conserver comme au masculin et au féminin : *feren-s*, *felic-s*, *iner-s* pour *inert-s*.

(1) Les manuscrits semblent autoriser l'opinion que la forme en *im* était beaucoup plus fréquente chez les écrivains anciens que chez ceux de la période classique : *restim*, *clarim*, *eratim*, *præsepim*, *narim*, *messim*, *lentim*, *sementim*, *strigilim*, *partim*. Les adverbes *saltem* et *salim* ont seuls conservé la double forme ; les autres adverbes ont gardé la forme archaïque : *junctim*, *partim*, *raptim*, *præsertim*, *pritalim*, *cursim*, *passim*, *statim* ; on voit que la plupart viennent de thèmes en *u*, ou en *o*, ou en *io* (*junctio*, *statio*), qui ont passé dans la déclinaison des thèmes en *i* pour prendre la forme adverbiale.

Entraînée par l'analogie, la langue qui identifiait partout au neutre l'accusatif et le nominatif, parce que presque partout elle les ramenait au thème nu, a généralisé cette loi jusque dans les mots où le neutre avait conservé, par exception, le suffixe du nominatif. En sorte que le suffixe du nominatif, conservé par exception dans certains neutres, passe, contre toute raison, à l'accusatif : *felix, prudens, iners* sont des accusatifs.

Dans l'ancienne langue, comme en osque (1) et en ombrien (2), l'*m* finale tombe quelquefois; en latin, très-rarement : *pace fecit* pour *pacem*; *ārdēntē lūcērnūm, totām rēgionē pēdēstrēm* (3). Quintilien (4) rapporte qu'on trouvait dans les anciens livres *diee hanc* pour *die hanc*, au lieu de *diem*. Cela tient, nous le répétons, au son sourd et faible de l'*m* finale qui, s'entendant très-peu, n'était pas toujours conservée dans l'écriture.

### VOCATIF SINGULIER.

Le vocatif, comme nous l'avons déjà dit, n'est

(1) Osque : *liimit-om* et *liimit-o*, lat. *limit-em*.

(2) Nôme, lat. *nomen*; *curnaco*, lat. *cornicem*; *uhturo*, lat. *auctorem*.

(3) Hermès, I, 313. La brève qui nous choque dans cette versification populaire est cependant très-naturelle, puisque *em, um, am* sont des syllabes naturellement brèves en latin. On trouve dans les inscriptions, à l'accusatif : *asse, lere, pane, Cæsare, dolore, arcu, consu-latu*, etc...

(4) IX, 4, 39.

point un cas, puisqu'il ne fait pas partie de la proposition, ou, si l'on veut, puisqu'il en constitue une à lui tout seul, sous forme elliptique. Il n'est donc pas étonnant que le duel et le pluriel n'aient pas de forme spéciale pour le vocatif, c'est-à-dire, et pour parler avec plus de logique et de clarté, qu'ils n'aient pas de vocatif : le nominatif leur en sert. Au singulier même, il est dépourvu de suffixe casuel : il se présente sous la forme du thème pur, souvent abrégé, quelquefois allongé par la force de sa nature interjectionnelle, du sens interpellatif qu'il contient.

### Première Déclinaison.

Langue primitive.	<i>akvá</i> ou <i>akva</i> .
Sanscrit.	<i>açvé</i> , peut-être véd. <i>açva</i> .
Zend.	<i>dáta</i> .
Grec.	fém. <i>χώρᾱ</i> , <i>μῶτᾱ</i> ; masc. <i>νεκví-ᾱ</i> , <i>πολιτῶ̄</i> .
Latin.	<i>rosā</i> .

En grec, le vocatif de cette déclinaison n'a primitivement pas de suffixe casuel : il est identique au thème, comme dans le sanscrit védique : *χώρα*, *νεκvíα*, *πολιτῶ* (1).

(1) A cette déclinaison, α en grec est :

I. Long : — Aux nominatif, accusatif et vocatif du duel : *ἑμέρᾱ*, *μῶσᾱ*, *κεφαλά̄*;

Aux nominatif et vocatif du singulier dans les noms masculins en

Cet  $\alpha$  thématique est long dans tous les noms masculins qui ont  $\alpha$ ; au nominatif. Il est bref dans

- $\alpha$ ; comme  $\nu\epsilon\chi\upsilon\acute{\iota}\text{-}\bar{\alpha}\text{-}\varsigma$ , nominatif.  
 $\nu\epsilon\chi\upsilon\acute{\iota}\text{-}\bar{\alpha}$ , vocatif.
- $\epsilon\alpha$ , comme  $\gamma\epsilon\acute{\iota}\bar{\alpha}$ .
- $\omicron\alpha$ , —  $\chi\rho\acute{\omicron}\bar{\alpha}$ .
- $\iota\alpha$ , —  $\sigma\omicron\zeta\bar{\alpha}$ .
- $\upsilon\alpha$ , —  $\kappa\iota\rho\acute{\omicron}\bar{\alpha}$ .
- $\epsilon\iota\alpha$  (dans les dissyllabiques),  $\lambda\epsilon\acute{\iota}\bar{\alpha}$ .
- $\omicron\iota\alpha$  Id.  $\chi\rho\acute{\omicron}\bar{\alpha}$ .
- $\epsilon\rho\alpha$  comme  $\xi\mu\acute{\epsilon}\rho\bar{\alpha}$ .
- $\tau\eta\rho\alpha$  —  $\pi\acute{\eta}\rho\bar{\alpha}$ .
- $\omega\rho\alpha$  —  $\chi\acute{\omega}\rho\bar{\alpha}$ .
- $\alpha\upsilon\rho\alpha$  —  $\alpha\acute{\upsilon}\rho\alpha$ .

A l'accusatif singulier des noms dont le nominatif a l' $\alpha$  long.

Au datif singulier, puis qu'il représente la diphthongue  $\alpha\iota$ .

Au génitif singulier de tous les noms de la déclinaison sans exception.

A l'accusatif pluriel de tous les noms de la déclinaison sans exception.

La diphthongue  $\alpha\iota$  dans  $\alpha\iota\upsilon$  et dans  $\alpha\iota\varsigma$  est toujours longue.

II.  $\alpha$  est bref : — Aux nominatif et vocatif singuliers des noms masculins en  $\tau\varsigma$ .

$\text{πολίτης}$ . —  $\text{πολίτα}$ .

des noms en

$\alpha$  génitif  $\tau\varsigma$ , comme  $\mu\omicron\upsilon\sigma\acute{\alpha}$ .

$\upsilon\rho\alpha$  —  $\sigma\zeta\acute{\upsilon}\rho\acute{\alpha}$ .

$\alpha\iota\rho\alpha$  —  $\sigma\tau\alpha\acute{\iota}\rho\acute{\alpha}$ .

$\epsilon\iota\rho\alpha$  —  $\delta\epsilon\sigma\pi\acute{\omicron}\tau\epsilon\iota\rho\acute{\alpha}$ .

$\omicron\iota\rho\alpha$  —  $\mu\omicron\acute{\iota}\rho\acute{\alpha}$ .

$\omicron\upsilon\rho\alpha$  —  $\omicron\acute{\upsilon}\rho\alpha$ .

$\epsilon\iota\alpha$  (dans les polysyllabiques),  $\acute{\alpha}\lambda\eta\theta\epsilon\iota\alpha$ .

$\omicron\iota\alpha$  —  $\epsilon\acute{\iota}\nu\omicron\iota\acute{\alpha}$ .

$\tau\rho\iota\alpha$  —  $\text{πολίτρια}$ .

tous les noms masculins en  $\tau\kappa\varsigma$ , et dans tous ceux des noms en  $\kappa\varsigma$  qui sont  $\alpha$  au vocatif :  $\kappa\upsilon\nu\omega\pi\alpha$ ,  $\epsilon\upsilon\rho\omega\pi\alpha$ ,  $\Sigma\acute{\alpha}\nu\eta\alpha$ .

Un petit nombre, parmi lesquels tous les noms patronymiques en  $\delta\kappa\varsigma$ , sans prendre de suffixe casuel, gardent l' $\eta$  du nominatif :  $\lambda\tau\rho\epsilon\acute{\iota}\delta\eta$ ,  $\lambda\gamma\gamma\acute{\iota}\sigma\eta$  (éolien et dorien  $\lambda\gamma\gamma\acute{\iota}\sigma\bar{\eta}$ ). Telles sont encore les deux formes ioniennes :  $\lambda\acute{\iota}\eta\tau\eta$  et  $\kappa\alpha\lambda\lambda\iota\lambda\alpha\mu\acute{\pi}\epsilon\tau\eta$ .

On ne connaît pas d'exemples de vocatif dans un certain nombre de mots en  $\kappa\varsigma$ , comme  $\nu\omicron\mu\acute{\alpha}\rho\chi\kappa\varsigma$ ,  $\chi\omicron\rho\acute{\alpha}\nu\lambda\kappa\varsigma$ ,  $\text{'}\text{Ο}\lambda\upsilon\mu\pi\omega\nu\acute{\iota}\kappa\kappa\varsigma$ .

La diphthongue  $\alpha\iota$  est partout brève aux nominatif et vocatif du pluriel.

$\mu\omicron\upsilon\sigma\alpha\acute{\iota}$ ,  $\acute{\alpha}\gamma\kappa\upsilon\rho\alpha\acute{\iota}$ ,  $\nu\acute{\iota}\kappa\alpha\acute{\iota}$ , —  $\text{πο}\lambda\acute{\iota}\tau\alpha\acute{\iota}$ .

En latin, comme on sait, l' $a$  final de cette déclinaison est toujours long à l'ablatif, et dans les prépositions, adverbess et noms de nombre qui sont de véritables ablatifs : *circā*, *ultrā*, *triginta*. Ce n'est qu'à une époque postérieure (Martial), où la langue a perdu conscience de l'origine et de la nature primitive des noms de nombre, que l' $a$  y devient commun (\*).

(\*) C'est du moins l'opinion de Bücheler, p. 48 : « Denn ich zweifle nicht dass diese Zahlen Septuaginta, u. s. w., wie die Länge noch unter Augustus belont ward, *ablativische composita* sind. » Il est vrai que ce n'est pas l'avis de Corssen ni de Aug. Schleicher, qui en font des accusatifs neutres, et cherchent à démontrer l'existence d'un  $\alpha$  long à la fin des neutres de cette sorte (*Kritisch Beitr.*, p. 308; et *Krit. Nachtr.*, p. 96; *Ueber Aussprach*, I, 645; II, 317, 455); mais tous les trois s'accordent au moins en ce qui concerne les adverbess et les prépositions. Les textes cités par Corssen, *Aussp.*, I, 196, fournissent les formes *extrad*, *suprad*, *ead*; et par là s'explique la longue des formes *contrā*, *intrā*, *suprā*, *ultrā*, *circā*, *frustrā*, ablatifs singuliers devenus adverbess (V. Corssen, *Id.*, II, p. 454).

Dans les noms féminins en  $\alpha$  et en  $\tau$ , le vocatif est absolument semblable au nominatif.

Les noms latins masculins et féminins en  $a$  sont le vocatif semblable en tout au nominatif : *mensă*, *scribă*.

L' $a$  est bref au vocatif comme au nominatif; cependant cette abréviation, irrationnelle au nominatif qui est pour *as*, n'est généralisée qu'après le sixième siècle de la fondation de Rome. Les deux quantités se rencontrent dans le vers d'Ennius :

*Et densis aquilă pennis obnixă volabat.*

Plaute dit également au nominatif *terrū* et *terră*, et ce sont probablement d'une part les nécessités du vers, de l'autre le besoin de distinguer l'ablatif (qui de *ad* était devenu *a-praidad*, *prăda*), qui ont opéré cette abréviation illogique. Mais il semble que le vocatif a toujours été bref, et qu'on disait au nominatif *deā*, et *deă* au vocatif, comme en éolien au nominatif  $\alpha\omicron\upsilon\alpha\alpha$  et au vocatif  $\alpha\omicron\upsilon\alpha\alpha$ .

Les noms en *as*, tirés du grec, sont le vocatif en  $a$  long : *Aneā*, *Damătă*; les comiques, qui sont toujours le nominatif de ces noms en  $\alpha$ , donnent également cette quantité à l' $a$  du vocatif.

Les noms en *es* sont le vocatif en  $e$  long : *Philocetē*, *Tydidē*, *Atridē*. Plusieurs d'entre ces noms et tous les patronymiques ont en outre un vocatif en

*a*, tantôt bref comme dans *Anagnostă*, *Atridă*, tantôt long comme dans *Anchisă*.

Les noms en *e* conservent cette forme au vocatif : *epitome*, *musicæ*.

On ne trouve pas de trace de vocatif en osque, et l'ombrien, comme le latin, n'en a une forme spéciale que dans les thèmes masculins en *a = o*.

### Seconde déclinaison.

En grec, les thèmes masculins et féminins en *o* affaiblissent au vocatif cette voyelle en *e* sans s'adjoindre de suffixe casuel : ἱεροῖς; fait ἱερέε (1). Il en est de même en latin : *domine*, *filii* pour *filie*, par une contraction d'*ie* en *i* qui ne s'opère pas en ombrien : *Fisovie*, *Sancie*, *Grabovie*.

Dans quelques noms tirés du grec *Orpheus*, on supprime l'*s* du nominatif : *Orpheu*.

Dans les noms qui, comme *puer*, ont supprimé avec le signe du nominatif la voyelle thématique finale, le vocatif est tout à fait semblable au nominatif.

Les vocatifs neutres sont en tout semblables au nominatif.

(1) Parfois le nominatif fait fonction du vocatif chez les poètes : ὦ θεός. En latin, de même : *meus ocellus*, *Deus*; la forme *Dee* ne se rencontre que dans Tertullien. Le mot ἀδελφός recule l'accent : ἀδελφε; c'est peut-être un souvenir de la règle du sanscrit qui, au vocatif, place constamment l'accent sur la première syllabe.

Troisième déclinaison.

En grec, les thèmes consonnantiques n'ont fréquemment d'autre vocatif que la forme du nominatif (1); ainsi sont tous les neutres, et ἡγεμόν, σῶς, φῶλας, ἁθίος, ποῦς; neutre : μένος. Le mot ἄνα pour ἄνας fait exception, ainsi que παῖ pour παιδ, γίγαν pour γίγαντ; quelques thèmes en ντ suppriment les deux lettres finales : ἄτλᾶ pour ἄτλαντ. D'autres prennent le thème pur : εὐμενές, δαῖμον, γέρον, ῥῆτορ, πάτερ, μήτηρ; d'autres abrègent la voyelle qui précède la consonne finale et reculent l'accent : de σωτήρ, σῶτερ; δᾶερ vocatif de δαίρ; Περικλῆς fait Περικλεις, d'où par contraction Περικλεις; d'autres suppriment le suffixe du nominatif : βασιλεῦ, ναῦ, γραῦ, βοῦ, γλυκύ, νέκυ, πόλι, πόσι; ῥίς pour ῥίν-ς fait ῥίν; κίς et σῶς, tantôt κίς et σῶς, tantôt σῶ, κῆ; λίς fait λί.

Les noms en ο de cette déclinaison sont le vocatif en οι : πειθοῖ, ἡγοῖ, comme si le thème était en οι.

Le latin n'a pas de vocatif à cette déclinaison, sauf dans quelques noms tirés du grec et fléchis par les poètes à la manière grecque : *Amastri*, *Amarylli*, *Orpheu*, *Atta*, *Damocle*, *Pericle*, *Sophocle*, *Chreme*, *Iache*. On peut voir aussi un vocatif de

(1) Cette règle est générale pour tous les mots qui ont l'accent sur la dernière syllabe, et dans tous les participes, quelle que soit leur accentuation.

*Ditis*, dans la formule : *Dite pater, Rhodine(m) tibi commendo*, et dans *me Hercule (ama)*.

### INSTRUMENTAL SINGULIER.

Ce cas, qui a deux formes en sanscrit (1), les a perdues toutes les deux complètement en latin, et n'en a conservé en grec que quelques débris très-rares; ils se présentent comme des exceptions, des anomalies, qui ne trouvent leur explication rationnelle qu'en remontant au sanscrit, et même à la langue primitive d'où le sanscrit descend comme le grec.

L'une de ces formes a pour suffixe *ā*, et ne se rencontre en grec que dans des thèmes consonnantiques; l'autre a pour suffixe en sanscrit *bhi*, dont la transcription régulière en grec est  $\varphi$  ( $\pi\text{H}$ ). Par une bizarrerie singulière, cette forme n'est usitée en sanscrit qu'au pluriel et au duel où elle reçoit certaines altérations. Au singulier, son existence, démontrée par la déclinaison slave, lithuanienne, allemande, a laissé également quelques traces dans le grec. Ce sont les formes en  $\varphi$  que nous avons déjà eu occasion de signaler, parce qu'elles ont, en

(1) Répondant sans doute, comme Schleicher le suppose, à deux fonctions différentes : — l'une, exprimant la liaison comme le fait la préposition *avec*; — l'autre, ayant le sens de l'instrument et du moyen, signifié par la préposition *par*.

grec, souvent la fonction du datif, du locatif et de l'ablatif. Nous nous bornons donc à citer ici les exemples où elle sert aux deux fonctions spéciales et primitives de l'instrumental, à savoir, la liaison et l'instrument.

II., XVI, 734:

σκαίῃ ἔγγος ἔχων • ἐτέρῃσι δὲ λάζετο πέτρων.

II., IX, 618:

εὐνῆ ἐνι μαλακῆ • ἄμα δ' ἰοῖ φαινομένῃσι (1).

## PLURIEL.

En grec, πληθυντικός.

Les personnes seules sont dignes d'être comptées et susceptibles d'être comptées parce qu'elles sont des êtres réels, et que l'être réel seul est une individualité, une unité. Les choses, manquant de cette individualité tranchée, ne sont qu'une masse, une multitude indistincte et confuse qui se dérobe au nombre. De là cette règle particulière à la syntaxe grecque, qui veut que le verbe dont le sujet est au pluriel neutre reste néanmoins au singulier. La pluralité des êtres de cette espèce n'est pas réelle,

(1) Buttman, I, p. 205, a prouvé qu'il n'y a aucune raison de mettre ici un *ι* souscrit, puisque les mots de formation analogue *δρετῃ*, *ναῦρι*, *οὐρανῶσι*, *ἰδῆθεν*, n'ont, avant la syllabe suffixe, aucun signe casuel.

et les objets se confondent dans une unité vague et une masse indistincte. Cependant, quoiqu'en soi les choses, τὰ σκεύη, comme disait Protagoras (1), soient indifférentes à toutes les distinctions de genre et de nombre, qui emportent la notion de l'être vrai, de l'individu vivant, par un tour naturel à l'esprit, peut-être par une nécessité de sa constitution, l'homme concevant les choses à son image, leur donne les attributs de sa propre nature, et de même qu'il les conçoit comme ayant un sexe, un genre, malgré la pluralité indéfinie qui est de leur essence, il leur donne une pluralité définie, un nombre. Il y a trois nombres en sanscrit et en grec : le singulier, le duel et le pluriel; le latin a perdu le duel, dont le sanscrit lui-même n'a conservé que trois formes propres, et le grec deux seulement. C'est déjà une raison pour que je croie plus légitime de parler du pluriel avant de parler du duel, quoique l'ordre inverse, que suivent les Allemands, soit en apparence plus logique.

Dans aucune des langues indo-européennes, la notion de la quantité nombrée ne s'exprime par des suffixes spéciaux. Une modification très-simple de la flexion casuelle suffit à marquer le rapport

(1) Comme nous l'apprend Aristote. *Rhet.*, III, 5, *El. Soph.*, c. 14, 174, a. 3, qui semble préférer cependant, pour désigner la notion de neutre, l'expression τὰ μετὰ (V. Classen, *De Primord., Gramm. græc.*).

du nombre (1), de sorte que le signe de ce rapport se trouve confondu presque avec celui du cas.

### NOMINATIF PLURIEL.

Le nominatif pluriel se forme du nominatif singulier primitif par l'addition de *as*.

#### Première Déclinaison.

Langue primitive. *akvâ-(s)-as*.

Sanscrit. *áçvâ-(s)-as*.

Védique. *áçvâ-s*.

Grec.  $\chi\omega\rho\alpha(\zeta)\text{-}\tau\epsilon\varsigma$ , —  $\chi\omega\rho\alpha\text{-}\epsilon\text{-}\tau\epsilon\varsigma$ , —  $\chi\omega\rho\alpha\tau\epsilon\varsigma$ , —  
d'où  $\chi\omega\rho\alpha\tau\epsilon\iota$ .

Latin. *specie(s)-es*, — *specie-es*, — *specie-is*,  
*speci-es*.

*equa(s)-es*, — *equa-es*, — *equa-is*, —  
*equai*, — *equæ*.

Osque. *schriftas* = *scriptæ*.

*pas* = *quæ* (le *p* = *q*).

Ombrien. *urtas* = *ortæ*.

*motar* pour *motas* = *multæ*, *pænar*.

On voit, dans ce dernier exemple, par une modification postérieure qui atteint aussi certains mots

(1) Puisque, de l'aveu de tous les philologues, un rapport aussi important dans l'organisme des langues que l'est celui du nombre peut être désigné par une modification de cette nature, et n'a pas besoin d'un suffixe spécial, ayant existé à l'état de mot indépendant, pourquoi n'en pourrait-il pas être de même des signes des rapports casuels?

de la langue latine, l's finale se changer en *r*. La forme ombrienne semble justifier l'opinion de Nonius qui, dans le vers de Pomponius (*Atell.*, 141),

*Quod letitias insperatas modo mi inrepsere in sinum,*

fait de *letitias insperatas* des nominatifs. Il est vrai qu'une construction de Plaute : *ea se subrepsit mihi*, autorise à en faire des régimes de *irrepsere*, dont le sujet serait dans les vers précédents. De cette forme en *as* est née, par la chute de l's, la forme en *a* simple, prouvée par deux inscriptions :

*Matrona dono dedrot (dederunt).*

et

*Dono dedro matrona.*

L'æ de la forme classique se trouve déjà dans le latin vulgaire, écrit par un *e* simple, orthographe répandue au septième siècle de la fondation de Rome dans les provinces, et fréquente en Gaule à l'époque des Mérovingiens (1).

Je ne vois aucune raison pour admettre un élargissement du thème des noms en *d* par un *j*, comme le fait M. Schleicher : la longue de l'*a* et de l'*i*, dans *aulāi*, s'explique suffisamment par la chute des deux *s* : *equa(s)e(s)*. Quant à la formation, elle

(1) Conf. la *Déclinaison latine à l'époque des Mérovingiens*, par M. d'Arbois de Jubainville.

semble naturelle : quoi de plus naturel, en effet, pour exprimer la pluralité, que de répéter la forme du singulier, et au lieu de la forme entière de répéter la syllabe finale ? Sauf la suppression de la première *s*, *specie-(s)is*, les noms de la cinquième déclinaison nous présentent presque la forme primitive conjecturale. L'*a* sanscrit, modulé en *e* en grec, subit une transformation nouvelle en latin, et y devient un *i*, qui se lie à l'*e* de manière à former l'*ei* long, transcrit ensuite en *ē*. De là les formes archaïques, que les monuments nous prouvent avoir été usitées dans la seconde déclinaison, telles que *vireis* pour *virī*, *gnateis*, *facteis*, *populeis*, *libereis*, *duomvires*, *magistres* (1).

### Seconde déclinaison.

Les thèmes en *o*, en grec comme en latin, prennent le même suffixe que ceux de la première déclinaison ; ils ajoutent *as* au nominatif singulier, qui devient en grec *ος*, et l'on a la série *ἀνθρώπος-ος*, *ἀνθρώπων-ος*, *ἀνθρώπων-ο*, *ἀνθρώπων-ε*, *ἀνθρώποι*.

Les noms déclinés à l'attique souscrivent l'*e* final, et allongent l'*o* qui le précède : *οἱ νεῶς*, les temples.

En latin, on a quelques formes archaïques qui

(1) Ritschl, *Monum. epigr. tria*, p. 13.

nous remettent sous les yeux le type primitif ; ainsi, on trouve *Romanos* pour *Romani*, comme en osque *Nurlanus*, latin *Nolani* ; et en ombrien *Ingvinius*, latin *Ingvini*. Ici, les deux *o* de la forme primitive *Romano-os* (venant de *Romanos-os*) se sont contractés. Dans une autre phase de la flexion, l'*s* finale est tombée, et le second *o* s'est affaibli en *e* ; on a donc eu les formes en *oe*, conservées par Festus, du chant des Saliens : *pilumnoe poploe*, en latin *pilati populi*, et *Fesceninoe*. Cet *oe* s'est changé successivement en *ei*, *e*, et l'on a eu, par la conservation de l'*s* finale, les formes *leibereis* pour *liberi*, *liberteis* pour *liberti*, *vireis* pour *viri*, et *coques*, *magistres* pour *coqui* et *magistri* (1).

De ces dernières formes en *es*, par la chute de l'*s* on passa d'abord aux formes en *e*, *plorume* pour *plurimi*, *vire* pour *viri* ; cet *e* est remplacé, dans un très-grand nombre d'exemples, par *ei* ; on a alors : *colonei*, *amicei*, *oinvorsei* (*universi*), *reliquei*. Cette orthographe devint même, pour certains grammairiens, un moyen artificiel, blâmé par Quintilien (I, 7, 15), de distinguer le génitif singulier du nominatif pluriel. Aulu-Gelle (2) cite de Nigidius cette règle : « *Si hujus amici vel hujus magni*

(1) Les anciens Romains disaient *pores* pour *pueri*, et les Africains avaient formé *generes* pour *generi* (Renier, *Inscript.* 2868). On trouve *sacres porci*.

(2) Aul.-Gell., XIII, 26, 4.

scribas, unum *i* facito extremum, sin vero *hi magni*, *hi amici*, casu multitudinis recto, tum *e* ante *i* scribendum erit. » Enfin, cet *ei* se contracte en *i*, et nous avons la forme classique : *ludi*, *magistri*, tandis qu'à la troisième déclinaison cette même contraction produit la forme archaïque *omnis* pour *omneis*.

Les neutres, en grec comme en latin, prennent la forme de l'accusatif.

### Troisième déclinaison.

C'est à cette déclinaison que l'on reconnaît la forme primitive du suffixe du nominatif pluriel, c'est-à-dire *as*, étendu par analogie aux thèmes consonnantiques, et à ceux terminés par les voyelles faibles *i* et *u*. Peut-être vaudrait-il mieux le considérer, avec M. Bopp, comme l'élargissement de l'*s*, signe du nominatif singulier. La répétition de cette *s* serait encore l'expression symbolique de la pluralité.

Langue primitive. *vák-as*.

*dusmanas-as*.

*takshan-as*.

*bharant-as*.

*dutar-as*.

*náv-as*.

*bhruv-as*.

*sunáv-as*.

*arav-as*.

Sanscrit.

vác-as.  
 durmanas-as.  
 tákshán-as.  
 bháran!-as.  
 dátár-as.  
 náv-as.  
 bhrúv-as.  
 sunáv-as.  
 avay-as.

Grec.

ὄπ-ες.  
 δυσμενεῖς-ες, — δυσμενε-ες, — εἶς.  
 τέκτων-ες.  
 φέροντ-ες, — εἰδότη-ες.  
 δοτῆρ-ες, — πατέρ-ες.  
 νῆ-ες, — νῆι-ες.  
 νέκυ-ες, — γλυκέ-ες, — εἶς.  
 πόλι-ες, — πόλιε-ες, — πόλεις.  
 πόλη-ες.

Si le suffixe *as* = *ες* se retrouve dans sa plus grande pureté à cette déclinaison, elle est celle où le thème subit de l'adjonction du suffixe l'altération la plus forte. D'abord l'*s*, signe du nominatif, tombe partout : au lieu de ὄπσ-ες, on a ὄπ-ες; au lieu de δυσμενεῖς-ες, on a δυσμενεῖς; au lieu de νεκυῖς-ες, on a νέκυ-ες, etc. De plus, cette chute du *ς* du singulier est accompagnée, dans certains noms, du retour du mot à sa forme thématique : ainsi, au lieu de τεκτων-ες, on a τέκτων-ες; au lieu de φέρον-ες, on a φέροντ-ες; au lieu de εἰδωῖς-ες, on a εἰδότη-ες.

Il semble que les éléments du thème qu'avait

modifiés l'addition du suffixe du singulier *s*, et dont l'altération avait demeuré, après la chute de ce *s*, comme pour en attester l'influence, soient rendus à leur forme primitive pour former le pluriel.

Les neutres forment, en grec comme en latin, le nominatif pluriel comme l'accusatif.

Latin.	<i>Hosté-s</i> , — <i>turré-s</i> , — <i>vocé-s</i> .
	<i>soror-es</i> , — <i>ferent-es</i> .
	<i>pecu-s</i> , — <i>socru-s</i> , — <i>fructu-s</i> .

Dans les thèmes en *u*, la longue de l'*u* s'explique par la contraction : les formes classiques sont évidemment pour *pecu-es*, *socru-es*, *fructu-es* (1), qu'on suppose elles-mêmes tirées de *pecuses*, *fructuses*, *socruses*. Mais la brève qu'on rencontre dans Plaute, *jān mīhī sūnt māmīs inquinatæ* (2), est plus difficile à justifier. Il est difficile d'y voir autre chose qu'un effet de cette usure, que le temps exerce sur les sons comme sur les choses, et qui finit, malgré la résistance de la logique, à en alléger le poids. Une autre étrangeté que nous présente la langue latine est la longue de ces nominatifs : *vocēs*, *sororēs*, tandis qu'on a en grec la brève *λάμπραδες*.

On peut en rendre compte de deux manières : les thèmes en *i*, comme *hostis*, *avis*, *collis*, ont eu

(1) Comme le prouvent les formes neutres *pecu-a*, *mari-a*.

(2) *Glorios.*, 325.

pour nominatif pluriel, par le changement de *i* en *e* et la chute de l'*s*, *hoste-es*, *ave-es*, *colle-es*, qu'on trouve quelquefois, quoique rarement, écrits par *ei* : *civeis*, *fineis*, *pelleis*. La longue, en ce cas, représente et atteste la contraction et la diphthongue. On suppose alors que, par analogie, les thèmes consonnantiques ont allongé leur désinence casuelle, ou, ce qui revient au même, ont accru leur thème d'un *i*, de manière à retomber dans la déclinaison des thèmes en *i*. C'est la première explication. *Voc-es* serait donc pour *voci-es*, *voce-es*. Il y en a une autre. Nous verrons plus loin que l'accusatif pluriel se forme de l'accusatif singulier simplement par l'addition d'une *s* ; on a alors, pour cette désinence, en latin, *ems*, devenu *ens* ; la nasale labiale *m* se changeant en la nasale dentale *n* devant la dentale *s*, *fratrens* devient *fratrēs*, *omni-ens* devient *omni-es*, *totiens*, *quoti-ens* devient *toties*, *quoti-es*. La longue justifiée à l'accusatif, on peut croire que l'identité des sons entre le nominatif et l'accusatif pluriels a entraîné l'identité de la quantité, et si la prononciation pesante l'a emporté sur la prononciation légère, ce n'est pas une chose étonnante dans une langue où la gravité solennelle et la majesté un peu empruntée de l'esprit national se reflète visiblement dans les sons (1).

(1) Un mémoire très-curieux de M. Förstemann (*Journal de Kühn*).

Dans les thèmes en *i*, les effets de l'addition du suffixe *es* ont été assez différents et assez nombreux : dans la plupart des cas, l'*i* du thème s'est affaibli en *e* ; on a eu alors *hoste-es*, *cive-es* ; d'où *hostes*, *cives*. Cet *e*, dont la prononciation était intermédiaire entre celle de l'*e* et de l'*i*, fut écrit souvent par *ei*, et l'on a eu *ceiveis*, *finieis*, *pelleis*. Mais comme l'*i* était au fond la finale primitive du thème, on a eu également *hostīs*, *omnīs*, venant d'*hosti-es*, *omni-es*, qui n'ont jamais été usités ; ou peut-être même ces formes archaïques, *finīs*, *atriensīs*, ne sont-elles qu'une des nuances de la prononciation d'*ei* qui flotte entre l'*e* et l'*i*, et s'est incliné tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre ; en sorte que l'on avait, avec l'écriture *pupeis*, *resteis*, tantôt la prononciation *pupes*, *restes*, tantôt la prononciation *pupis*, *restis*, prononciation que Varron entendait encore dans les conversations populaires et qu'il ne critique pas : « Sine reprehensione, »

t. I), a établi, pour le grec, le latin et le gothique, le *quantum* pour cent des voyelles et des consonnes qui entrent dans la composition des mots ; et parmi les voyelles et parmi les consonnes, le *quantum* de chacune des classes en lesquelles on les divise. Chose singulière, c'est l'*i* qui domine en latin parmi les voyelles : il en a vingt-sept pour cent, tandis que le grec n'en a que sept, car il préfère les sons *a* et *o*. Peu de langues présentent des mots comme *dissidii*, *dijecillimis*, *inimicitis*. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cherché à établir aussi le *quantum* des syllabes longues et brèves. Je trouve, d'après un très-petit nombre d'expériences, prises dans Salluste, que les longues sont de cinquante-cinq pour cent.

dit-il (1), « vulgo alii dicunt in singulari hæ *ovi* et *avi*, alii hæ *ore* et *ave*, in multitudinis numero hæ *puppis*, et *restis*, et hæ *puppēs* et *restēs*. »

Enfin, ce qui ne mérite pas moins d'être remarqué, c'est que ces formes en *is*, qui sembleraient devoir être exclusivement propres aux thèmes en *i*, y sont fort rares jusqu'aux temps de César, et qu'à partir de cette époque, où elles deviennent assez communes, elles s'étendent même aux thèmes consonnantiques, *nescientis*, et même *moris*, *hominis*, *prædonis*, mais où l'on peut croire que cette orthographe s'est introduite par la faute des copistes.

Les thèmes des noms neutres terminés en *i* et en *u* et les thèmes consonnantiques ont perdu au nominatif singulier l'*s* du suffixe : en formant leur nominatif, accusatif et vocatif du pluriel par l'addition du suffixe de la langue primitive *as*, ils en perdent aussi l'*s* finale, mais ils gardent la voyelle *a* primitive, que, chose curieuse, les neutres sanscrits transforment en *i*; on a donc *mari-a*, *milli-a*, *altari-a*, *genu-a*, *compluri-a*, *capit-a*, *carmin-a*, *corpor-a*.

Les participes en *nt*, et beaucoup d'adjectifs dont les thèmes sont consonnantiques, insèrent un *i* avant la désinence neutre *a*; on a donc *ferentia* en opposition au grec  $\phi\acute{\epsilon}\rho\omega\tau\iota\varsigma$ , *discordia*, *fallacia*, *fero-*

(1) *De ling. lat.*, VIII, 66.

*cia*. On peut croire que ces thèmes étaient autrefois terminés en *i*, ou qu'ils ont été traités comme tels par une loi d'euphonie ou d'analogie dont nous retrouverons les effets au génitif et au datif pluriel. Les deux formes existent dans quelques mots : *compluria* et *complura*, *pluria* et *plura*. Lævius, cité par Aulu-Gelle (1), disait même *silenta loca*.

### VOCATIF PLURIEL.

« A l'exception du sanscrit, qui, au vocatif, recule l'accent sur la première syllabe, toutes les langues indo-européennes ont le nominatif et le vocatif pluriels semblables (2); » ou, ce qui revient au même et est plus exact, ces langues n'ont pas de vocatif au pluriel.

### GÉNITIF PLURIEL.

#### Première déclinaison.

Langue primitive.	<i>akvā-sām.</i>
Sanscrit.	<i>açvā-nām.</i>
Grec.	<i>θεῶν-ων, θεῶν-ων, γερῶν.</i>
	Ion. <i>μουσ-έ-ων.</i>
	Dor. <i>μουσ-ᾶν.</i>
Latin.	<i>mensa-rum dierum.</i>

(1) XIX, 7, 7.

(2) Bopp, t. II, p. 31.

Osque.	<i>egma-zum (rerum).</i>
Ombrien.	<i>men-zaru (mensarum).</i>

Pour arriver à établir le suffixe primitif du génitif pluriel, qui est *sâm*, il ne faut pas se borner à la comparaison déjà significative des formes indiquées ci-dessus, où nous rencontrons, en osque, *zum*, c'est-à-dire *sôm*, que nous aurions pu déjà déduire du latin et de l'ombrien *rum*, puisque nous connaissons la loi phonétique qui, dans ces langues, change l's entre deux voyelles en *r*. Mais si nous mettons devant nos yeux la série des génitifs pluriels du pronom féminin de la troisième personne, nous ne pourrons plus conserver le plus léger doute. Or, nous avons :

En sanscrit.	<i>tâ-sâm.</i>
En zend.	<i>tâon-hâm.</i>
En gothique.	<i>thi-zô.</i>
En bulgare.	<i>tě-chu.</i>
En grec.	<i>τᾶ-ων.</i>

Donc, nous pouvons affirmer que le suffixe vrai et primitif qui s'ajoute au thème est *sâm* : changée par l'osque et le gothique en *z*, la sifflante primitive devient une aspirée dure en bulgare et en zend, et cette aspiration demeure en grec, quoique l'écriture n'en ait pas conservé la trace, dans la rencontre des deux sons pleins *αω*, entre lesquels la voix l'introduit involontairement : *Σεξων* a

donc dû sonner primitivement  $\theta\epsilon\acute{\alpha}\sigma\omega\nu$ , ou  $\theta\epsilon\alpha\sigma\omega\nu$ . L'ionien a affaibli l' $\alpha$  final du thème en  $\epsilon$ . La disparition définitive de ce son, soit aspiré, soit sifflant (1), a amené la contraction, c'est-à-dire la forme classique  $\Sigma\epsilon\acute{\omega}\nu$ ,  $\gamma\omega\rho\acute{\omega}\nu$ , en grec, et la forme archaïque latine *cælicolum*, *agricolum*, *terrigenum*, *Æneadum (genitrix)*, *Amphorum*, *drachmum*, *Deum*, pour *Dearum* dans le vers d'Ennius :

*Pollentemque Deum Venerem.*

La forme classique, en latin, donne le suffixe pour ainsi dire dans sa forme primitive, en changeant seulement l's en r, *mensarum* pour *mensasum*, comme l'osque *egmazum*.

Il est possible, quoique rien ne le prouve, que

(1) La langue grecque aime à transformer le  $\zeta$ , même initial, devant des voyelles en esprit rude :  $\zeta$  à côté de  $\sigma\zeta$ ; le participe présent primitif du verbe  $\tau\acute{\iota}\mu\iota$ ,  $\acute{\epsilon}\tau\text{-}\sigma\upsilon\tau$  (sans-crit, *sant* pour *a-sant*), pour devenir dans Homère  $\acute{\epsilon}\text{-}\sigma\upsilon\tau$ , a dû traverser la forme  $\acute{\epsilon}\text{-}\delta\upsilon\tau$  ou *e-h-ont*. Il est historiquement démontré (Giese, *Æol. dial.*, p. 310; Ahrens, *Dor.*, p. 71; Kühn, *Zeitschr.*, II, 135) que le dialecte laconien possédait une aspiration interne de cette nature, par le mot  $\text{Μ}\acute{\omega}\acute{\alpha}$  pour  $\text{Μ}\acute{\omega}\sigma\alpha$ , conservé dans *Lysistrata*. D'après le témoignage des anciens grammairiens,  $\tau\acute{\alpha}\omega\zeta$ , *paon*, avait même chez les attiques cette aspiration intérieure venue sans doute également d'un  $\zeta$ . On comprend donc que nous sommes autorisés à considérer  $\tau\acute{\alpha}\tau\omega\nu$  comme un antécédent de  $\tau\acute{\alpha}\omega\nu$ . Il est vrai que ce mot  $\tau\acute{\alpha}\omega\zeta$ , où le  $\tau$  semble provenir d'un  $p$  (*paro*), — par une transformation qui n'a pas en grec d'analogue, — est aux yeux de Pott (*Etym. Forsch.*, II, 443); et de Benfey (II, 236), un mot étranger, d'où l'on n'a le droit de rien conclure pour les lois phonétiques du grec.

le suffixe complet avait l's, signe du pluriel, et sonnait *sáms*, ou plutôt *sáns*. La règle phonique du sanscrit a fait tomber l's finale.

### Seconde déclinaison.

La formation est absolument semblable, en grec et en latin, à celle de la première déclinaison :

*akva-sám(s)*, — ἄκβο-σων, — ἄκβο-ων, — ἄκβων.  
— equo-som, — equo-rom, — equo-rum.

L'm finale tombe quelquefois dans la langue latine archaïque; on a alors : *duonóro* pour *duonorom*, *bonorum*, *annoru* pour *annorum*, *pequarioru* pour *pecuariorum*, etc.

Le grec contracte habituellement l'o du thème avec l'ω du suffixe. Quand, par exception, cette contraction n'a pas lieu, l'o final du thème s'affaiblit en ε, comme dans *πισσέων*, de *πισσός* (dé à jouer), *πυρέων*, de *πυρός* (grain de blé), qu'on trouve dans Hérodote. Ce qui est plus étrange, c'est que cet o se change aussi en α dans les neutres : ainsi, Hésiode dit *βλεφάρων... κυανιάρων*, et dans les féminins en ος, comme *νησάρων*, *ψηφάρων*, qu'on trouve dans Callimaque.

C'est encore ainsi qu'il faut expliquer le mot fréquent dans Homère, *ιάρων*, synonyme d'*ἀγαθή*,

qui vient très-probablement de  $\epsilon\acute{o}\nu$ , neutre d' $\epsilon\acute{o}\varsigma$ , dont  $\epsilon\acute{o}\varsigma$  est une autre forme.

Mais la contraction est, en grec, le cas de beaucoup le plus général, tandis qu'en latin elle est l'exception, assez fréquente dans certaines formules : *Deom* ou *Deum*, *duumvirum*, *divom*, *inferum*, *senarium*, *fabrum*, *sestertium*, *nummum*, *Graium*, *denarium*, *modium*; dans Plaute, *liberum*, *verbum* (*sat est*); dans Térence, *amicum*, *advorsarium*, *majorum suom*, pour *suorum*, etc. Sulpicius, dans sa lettre à Cicéron (1), n'hésite pas à écrire : « *Tot oppidum cadavera.* » Cette forme contractée est la seule que connaissent l'osque : *Alafatern-ūm*, *De-goin-ūm*, *Novlan-ūm*, *Nokrin-ūm* (*Nucerinor um*), et l'ombrien, qui, de plus, supprime constamment l'*m* finale : *Atiieriū*, *pihaclō*, *Atiersiō*.

### Troisième déclinaison.

Le sanscrit a réduit partout le suffixe complet du génitif pluriel *sams* à la forme *ām* : nous ne nous arrêtons pas aux modifications que la formation du cas fait subir aux thèmes dans cette langue, où nous ne voulons relever que ce qui lui est commun avec le grec et le latin.

Le grec, partout à cette déclinaison, et le latin

(1) Ep. IV, 5, 4.

presque partout, ont réduit, comme le sanscrit, le suffixe du cas, l'un à la syllabe *ων*, l'autre à la syllabe *om, um*, qui s'ajoutent, sans leur faire éprouver de modification, aux thèmes consonnantiques comme aux thèmes en *i* et en *u*.

Ὅπ-ων, μεν-ων (de μενεσ-ων, μενε-ων); neutre κεράτ-ων et avec chute du τ final : κερ-ων, par l'intermédiaire inusité κερα-ων; τεκτόν-ων; φερώντ-ων; εἰδότη-ων; δοτήρ-ων, μητέρ-ων; να-ων (ναF-ων), βο-ων (βοF-ων), βασιλέ-ων (βασιλε-Fων); σι-ων; γενύ-ων; γλυκέ-ων (γλυκεF-ων); πολί-ων, πόλε-ων.

Dans les noms neutres en *αs*, le sigma final du thème tombe ici comme partout : κρεασ-ων devient κρεά-ων et avec contraction κρε-ων. On voit que partout le suffixe est en grec *ων* et non *ων*.

Le latin qui a conservé le suffixe *sum*, devenu *rum*, dans la première et dans la deuxième déclinaison, ne l'a pas entièrement perdu à la troisième. Nous trouvons en effet, cités par Varron (1), les génitifs *boverum* (*greges*), *Joverum* (*signa*), *nucerum*, *regerum*, *lapiderum*, et même *naverum*, quoique ce dernier puisse ne reposer que sur une erreur des manuscrits. Il y a ici deux choses à remarquer : d'abord le suffixe *rum* = *sum*, qui n'appartient généralement qu'aux thèmes en *o* et en *a*; puis l'agrandissement du thème par l'insertion d'un *e*. On expli-

(1) *De ling. lat.*, VIII, 74. *Charis.*, Keil, I, p. 54.

que ce fait bizarre de deux façons : ou les thèmes consonnantiques *bov, Jov, nuc, reg, lapid, nav* sont devenus des thèmes en *i*, c'est-à-dire *bovi, Jovi, nuci, regi, lapidi, navi*, et ont affaibli cet *i* en *e* pour recevoir le suffixe primitif *rum = sum* ; c'est l'opinion de Schleicher et de Corssen ; ou bien, comme le pense Bücheler, ces mots ont eu deux thèmes, l'un simple, l'autre accru de la syllabe *er*, comme on trouve à côté de *pubis, cucumis, acipensis*, les génitifs *puber-is, cucumer-is, acipenser-is*, et même *sueris* dans Plaute pour *su-is*. Si l'on adoptait cette seconde explication, on verrait disparaître complètement de cette déclinaison toute trace du suffixe *rum*, puisque la syllabe *er* serait un élargissement inorganique du thème, et les mots cités rentreraient dans la déclinaison consonnantique.

Les thèmes terminés par une consonne ajoutent pour la plupart simplement le suffixe *um* : *sororum, fratrum, bo-um* pour *bov-um, voc-um, generum* (de *genus*), *corpor-um* (de *corpus*), *nomin-um, homin-um, leon-um*, et même *parent-um, sapient-um*. Il en est de même, sans exception, des thèmes en *u* : *fructu-um, manu-um*. Très-rarement les deux *u* se contractent pour produire les formes *.passum*, qu'on trouve pour *passuum* dans Plaute, Lucilius, Martial ; *currum*, qui se rencontre dans Virgile ; *exercitum (trium)*, dans le monument d'Ancyre. Quelques mots dans Laberius et dans la langue des

plébéiens passaient à la déclinaison en *o*. Ce métaplasme produit les formes *versor-um*, *spiritor-um*, *magistrator-um*.

Les thèmes en *i* faisaient très-naturellement et très-régulièrement leur génitif pluriel : *colli-um*, *civi-um*, *avi-um* (1); mais, ce qui n'est pas une des moindres difficultés de la déclinaison latine, une partie des thèmes consonnantiques ont pris à ce cas un thème en *i*, ou ont été traités comme thèmes en *i* : *imbri-um*, *arti-um*, *genti-um*, *monti-um*; de ce nombre sont tous les participes présents et les adjectifs à une seule terminaison : *sapienti-um*, *amanti-um*, *amenti-um*, *discordi-um*, *felici-um*.

Les thèmes consonnantiques terminés en *n*, *r* ou *s* ne prennent jamais cet *i* : *leon-um*, *homin-um*, *patr-um*, *doctor-um*, *mor-um* (2); les thèmes terminés en gutturale et en labiale, surtout quand ils sont monosyllabiques, le prennent au contraire plus souvent : *merci-um*, *forcipi-um*, *municipi-um*, *felici-um*,

(1) Quelques-uns formaient cependant le génitif pluriel en *um* : *ratum*, *ambagum*, *canum*, *juvenum*; quant à *apum*, *sedum*, *cadum* dans Cicéron, *mensum* dans Plaute et Ovide, *caelestum* et *agrestum*, dans Virgile, *marum* dans Nævius, on peut croire que la fréquence de la synérèse dans la prononciation a produit ces formes d'ailleurs plus rares que celles en *ium*. On peut poser, en règle générale, et, sauf *canum* et *juvenum*, en règle absolue, que tous les noms qui, au nominatif et génitif singuliers, montrent un thème en *i*, ont le génitif pluriel en *ium*, ce qui ne veut pas dire que tous ceux-là même en ont aussi un autre en *um*.

(2) Il faut excepter les monosyllabes *glis*, *mas*, *mus*, *vis* (*virium*).

quoiqu'on rencontre *supplic-um*, peut-être, comme le dit Priscien, pour distinguer le génitif pluriel de l'adjectif *supplex* du nominatif singulier du nom neutre *supplicium*. Les thèmes qui présentent le plus d'incertitude sont les thèmes terminés en dentales : *hereditat-um* et *hereditati-um*, *civitali-um* et *civitat-um*. Les noms de peuples préfèrent la forme en *ium* : *Quiriti-um*, *Arpinati-um*. D'un autre côté, lorsque la syllabe finale du thème est brève, le génitif en *um* est le plus usité : *divit-um*, *seget-um*. Les thèmes en *nt*, participes et adjectifs, ont à côté de la forme en *i* la forme primitive régulière, que le vers dactylique a ou conservée ou créée dans la langue : *animant-um*, *balant-um*, *rudent-um*, *parent-um*.

Quelques thèmes terminés en dentales ont passé à la déclinaison en *u* : *ales*, thème *aliti*, fait le génitif *alitu-um*, comme si le thème était *alitu* ; on trouve dans les inscriptions et dans quelques manuscrits : *virtutu-um*, *fratru-um*, *mensu-um*. D'autres, terminés en *i* primitivement, passent à la déclinaison en *o* au génitif pluriel, et donnent les formes bizarres : *Bacchanaliorum*, *Anciliorum*, *compitaliorum*, *vectigaliorum*, *olerorum* ; mais *pontificorum* (1), *mesoru* (2) (pour *mentorum*) sont des formes toutes populaires.

Il y a donc eu, cela est certain, un mouvement de la langue qui, à certains cas, a fait de thèmes

(1) Fabr., 419, 378.

(2) Fabr., 397, 282.

primitivement consonnantiques des thèmes en *i*, et réciproquement de thèmes primitivement en *i* des thèmes consonnantiques. D'où vient ce mouvement, et quelle en a été la cause? il est à peu près impossible de le savoir; et je serais disposé à n'y voir que l'effet d'une loi esthétique qui pénétre dans toutes les parties du langage, et y répand la variété, la grâce et le charme; cet imprévu dans les formes grammaticales atteste que le langage est l'œuvre d'une intelligence libre jusqu'au caprice en ses mouvements, et non le produit uniforme et raide d'une évolution naturelle inconsciente et inflexible. Le mouvement de la déclinaison ondule comme tous les mouvements de la science, de l'imagination et de la vie.

## DATIF ET ABLATIF PLURIELS.

### Première déclinaison.

Langue primitive. *akvá-bhyam-s.*

Sanscrit, 1<sup>re</sup> forme. *áçvâ-bhya-s.*

Latin. *equa-bus, Dea-bus, filia-bus.*  
*re-bus, dic-bus.*

Langue primitive, locatif. *akvá-sva-s.*

Sanscrit, locatif. *áçvâ-su.*

Grec, datif. *χώρασι, γῶραις.*

*θύραισι.*

*Ἄθηναισι.*

*Ἄθηνῶνσι, ἐπιή. ioniq.*

*τιμῆσι.*

Latin. *mensis* de *mensais*, encore écrit par *ei*, dans un très-grand nombre d'exemples : *vieis*, *scribeis*, *incoleis*, *controversieis*, *olleis* (pour *illis*), qui est à la fois pour *oloes* (*illois*), au masculin, et pour *olacs* au féminin (*illais*), formes archaïques dont on trouve des exemples. Fest., p. 19 : « *ab oloes* dicebant pro *ab illis*. »

Par la suppression de l'*i* dans la syllabe *ais*, on a les formes : *Deva-s Cornisca-s sacrum*, pour *deva-is Cornisca-is sacrum* (*Corp. inscr. lat.*, 1, n. 814).

Osque. *Diumpa-is* (*lymphis*), *nuvlanu is*.  
*Kerriia-is* (*Cerealibus*).

Ombrien. *tekuri-es* (*decuri-is*) ou *dequri-cr*.  
*Treplan-es* ou *Treblanc-ir*, par le changement caractéristique de l'*s* en *r*.

L'un des deux suffixes du datif pluriel paraît certain : nous l'avons déjà rencontré à l'instrumental singulier, avec la fonction du datif et du locatif en grec. Nous trouvons, en effet, aux pronoms personnels de la première et de la seconde personne, en sanscrit *má-hyam* (pour *ma-bhyam*), en latin *mihī* (pour *mi-bhi*), et *tú-bhyam*, en latin *ti-bi* pour *ti-bhi* (1).

(1) De même *i-bi*, *si-bi*, *u-bi* (pour *eu-bi*, *ai-cubi*). L'*i* final, primitivement long, s'explique très-naturellement : il représente *yam*, *iem* (comme *sim* vient de *sím*) ; la chute de l'*m* a laissé *ie*, devenu *i* long, écrit en latin par la diphthongue *ei* ; d'où les formes archaïques : *ti-bei*, *si-bei*, *u-bei*, etc.

A ce suffixe *bhyam*, si l'on ajoute l's, signe du pluriel, on a *bhyams*, d'où *bhyas*, qui est la forme de tous les datifs pluriels en sanscrit. Cette forme manque absolument en grec, ou du moins ne s'y retrouve que sous un aspect tellement transformé, qu'il est difficile de la reconnaître et toujours incertain de l'avoir reconnue (1).

*Bhyas* devient en latin *bus*, *bos*, par la suppression de la semi-voyelle *y*, suppression qu'on rencontre encore dans *minus*, qui est pour *minyus* (2). La forme *bos* n'est certifiée que dans un mot qui n'appartient pas aux thèmes en *ā* (3). La forme *bus*, qui n'est qu'une différence d'écriture, se rencontre, même dans les thèmes en *ā* et *ā̃*, trop fréquemment pour avoir besoin d'être prouvée par des citations. Dans les pronoms, elle devient *bis*, *no-bis*, *vo-bis* par le changement si fréquent de l'*u* en *i* (4).

L'origine des formes grecques *σι*, *σσι* et *σις*, *σσις*, et de la forme latine *is* pour *ais* et *ois*, est

(1) Aug. Schleicher, *Compend.*, II, 476, de la comparaison du sanscrit *asmā-bhyam* et du grec ἄσμιν. éolien pour ἱμῖν, de *yushmā-bhyam* et ἑμῖν, éolien pour ἑμῖν, conclut que *μῖν* n'est pas en grec un suffixe pronominal particulier, et qu'il représente *ϕῖν* = *bhyam*.

(2) Le suffixe du comparatif est en sanscrit *iyās*, *iyāns*; en grec, *ιον*, *ων*; en latin, *ios*, *ius*, *ior* (*posterior*, *posterius*) devient *iens* et *ies*, *quotiens*, *quoties*, et, par contraction, *is*, *mag-is*, *nim-is*; dans *minus*, l'*iu* s'est contracté en *u*.

(3) *Narcobos*, d'après Bücheler, sur le monument de Scipion, 32. Corssen ne connaît que l'orthographe *bus*.

(4) *Optumus*, *optimus*.

plus douteuse et plus contestée. M. Schleicher les sépare, malgré leur analogie apparente, et tire le grec  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\iota\epsilon\iota$  du locatif sanscrit en *su* :  $\acute{\alpha}\nu\acute{\nu}\acute{\alpha}\text{-su}$ , ce qui ne rend pas compte de la diphthongue  $\epsilon\iota$  en grec (1), et oblige d'admettre deux suffixes différents pour le datif grec : l'un en  $\epsilon\iota$  venant de *su*, l'autre en  $\alpha\iota$ ; venant de *bhyas*.

Il pourrait paraître plus naturel ou au moins aussi naturel de n'en admettre qu'un seul : *bhyas*, *bus*, *bis*. Dans cette hypothèse,  $\chi\omega\rho\alpha\text{-bh-is}$  formera très-naturellement  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\cdot\iota\epsilon\iota$ , par la suppression de l'aspiration, comme en latin de *mihī*, qui est lui-même pour *mibhi*, on a fait *mī*; et quant à l'*i* final qui appuie et complète la sifflante, pourquoi ne serait-il pas inorganique, comme celui de  $\acute{\omicron}\beta\tau\omicron\iota\epsilon\iota$ ,  $\tau\omicron\upsilon\tau\omicron\upsilon\acute{\iota}$ ? Qu'on remarque que toute consonne finale, et plus particulièrement la sifflante, fait entendre nécessairement après elle un son vocalique, faible et mince, qu'on écrit en hébreu, mais qu'on prononce dans toutes les langues.  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\iota\epsilon\iota$  se prononce involontairement  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\iota\epsilon\iota\epsilon$ , et il n'y a qu'à donner à cet *e* muet ou scheva un son un peu plus aigu et un peu plus net pour en faire un *i*, et passer insensiblement et naturellement de  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\iota\epsilon\iota\epsilon$  à  $\chi\acute{\omega}\rho\alpha\iota\epsilon\iota\iota$ . Ce qui me laisse quelque doute sur cette déduction, c'est que tous les datifs pluriels des thèmes en  $\iota$ ,

(1) Bopp, t. II, p. 82, se borne à dire que les thèmes en  $\alpha$  et en  $\eta$  ajoutent au thème un  $\iota$ ; ce que répète simplement Schleicher.

υ, ε, et des thèmes consonnantiques en grec, ont pour suffixe ει, et que si l'ι de cette syllabe était inorganique et purement épheleystique, comme le υ qui l'accompagne si souvent, il serait étrange qu'il eût été conservé comme forme générale, populaire et classique dans la langue (1).

D'un autre côté, on pourra être disposé à admettre deux suffixes du datif pluriel, si l'on remarque que la forme αις, *ais, eis, es, as, is, γέρας, Deivais, inferieis, olaes, Devas, mensis*, reproduit exactement les diverses modifications de prononciation et d'écriture que présente le datif singulier, sauf l'addition d'une s, devenue peut-être par l'analogie du nominatif le signe du pluriel (2). Mais la forme grecque ει reste alors sans autre explication que celle que nous venons de donner, non sans scrupule et sans réserve.

Si l'on reste dans les limites des langues italiques, on n'éprouve pas cette difficulté, et Corssen, sans

(1) Il est toutefois à remarquer en sens contraire que les langues italiques ne connaissent, dans aucun de leurs dialectes, un datif pluriel en ει. Les datifs *arcasin, Dryasin, Troasin, ethesi*, extrêmement rares d'ailleurs, surtout en prose, sont des formes tout à fait grecques.

(2) Il est enfin une autre explication que je ne hasarde qu'avec beaucoup de réserve. La déclinaison grecque n'est pas riche en cas : elle n'en a que quatre. Si l'on suppose que primitivement en certains noms elle n'a pas distingué l'accusatif pluriel du datif, on aura une explication très-facile de la forme en αις, εις, venant de αυς, ους ; c'est d'autant moins impossible que les Eoliens, par le même changement, arrivent à faire des accusatifs τοις νόμοις pour τοδς νόμους, qui se confondent avec le datif pluriel.

hésiter, se prononce en faveur de l'identité des datifs en *bus* et des datifs en *is*, qui viennent également du suffixe primitif *bhyas*, les premiers, par les degrés intermédiaires, *bhis*, *bos*, *bus*; les seconds, par les intermédiaires *his*, *fis*, *fies*, *ies*, *ieis*, *eis*, *es*, *as*, *is*. Le *bh* se transforme tantôt en *f*, tantôt en *h*, puis disparaît, et laisse en présence la voyelle finale du thème *ā* et le reste du suffixe diversement transformé. Voici la série de ces transformations d'après Corssen :

*bhyas*.

Italiques. *fius*, — *fies*.

*fus*, — *fis*.

Latin. *bus*, — *bis*, — *his*.

Ombrien. *hus*, — lat. ombr. osq. *is*.

*us*.

C'est de là que les thèmes en *ā* ont successivement pris les formes *ais*, conservées en osque et dans le dialecte sabellique, devenues en latin *e-is* (1), *is*, *es*, et en ombrien *es* et *er*.

### Seconde déclinaison.

En grec comme en latin, le cas se forme abso-

(1) M. Corssen écarte pour le latin la forme *ais*, et prouve par un grand nombre d'exemples que *ei* au singulier, *eis* au pluriel sont la vraie orthographe du datif. Il me reste quelques doutes que je tire du datif singulier en *a* : *Fortuna*, *Loucina*, et du datif pluriel en *as* : *Deiras Corniscas*, qui semblent exiger comme antécédent la diphthongue *ai*.

lument comme à la première déclinaison, dont la seconde ne diffère, comme on le sait, que parce que les noms y ont un thème en *o* au lieu de l'avoir en *a*. En latin, des thèmes en *o*, trois seulement ont la forme classique en *bus* : *qui-bus*, où l'*o* s'est affaibli en *i*, *duo-bus* et *ambo-bus*. Les formes *dibus* et *diibus* pour *diis*, *filibus*, *amicibus*, *suibus* et *subus* pour *suis*, *generibus* pour *generis*, *pannibus* pour *pannis*, ne sont que des confusions de déclinaison produites par l'ignorance populaire, ou créées dans une intention d'effet comique, qu'on soupçonne sans la pouvoir démontrer, par exemple, dans les *Atellanes* de Pomponius.

Partout ailleurs le datif est en grec  $\omicron\iota\varsigma$ ,  $\omicron\iota\varsigma$ , et en latin *ois*, par contraction *is*. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit sur l'origine de cette terminaison.

### Troisième déclinaison.

Le suffixe *su* du sanscrit prend en grec la forme  $\sigma\sigma\iota$  (1), qu'on retrouve chez Homère,  $\nu\acute{\epsilon}\kappa\upsilon\text{-}\sigma\sigma\iota$ , dans les thèmes en *υ*. Dans les thèmes consonnantiques toujours, dans les thèmes vocaliques souvent, cette désinence se complète par une voyelle inorgani-

(1) Ce redoublement de la sifflante paraît répondre au changement de *s* en *sh*, en sanscrit, après certaines consonnes finales : ainsi *rak-su* devient *rakshu*.

que, et prend la forme εσαι : νεχύ-ε-σαι, κύν-ε-σαι, παιδ-ε-σαι, πόδ-ε-σαι, θυγατέρ-ε-σαι. Quelquefois la finale du thème disparaît comme dans les thèmes en ς : ainsi d'ἔπος, thème ἐπες, on a d'abord ἐπες-ε-σαι; puis, par la chute du ς, régulière à tous les cas de ces noms, on a la forme homérique ἐπέ-ε-σαι, abrégée ensuite en ἔπε-σαι et ἔπε-σι.

Dans la langue usuelle, le suffixe est réduit à σι, qui, s'ajoutant au thème, produit ὀπ-σί, τέκτο-σι par la perte du ν thématique, πο-σσί et πο-σί pour ποδ-σι, εἰδύ-σι pour εἰδοτ-σι, κέρα-σι pour κερατ-σι, ῥήτορ-σι; au lieu de μητέρ-ε-σαι, on a μητρά-σι, qu'on peut expliquer par le changement de τερ en τρα, métathèse fréquente et qu'on retrouve dans ἔδρα-κον pour ἔδρα-κον, ou bien par la chute de l'ε de la syllabe τερ, chute qui donne μητρ-ε-σαι, d'où μητρ-ά-σι (1). Le suffixe σι s'ajoute purement aux thèmes en diphthongue ναυ-σί, βασιλεῦ-σι, βου-σί; en υ, σω-σί; en ε, γλυκέ-σι, ἡδέ-σι, ἄστε-σι (2); en ι, πόλι-σι, πόλι-σι, et, dans Homère, πολί-ε-σαι, πολί-ε-σαι.

Les thèmes en ντ compensent par la diphthongue la perte de ces deux consonnes : φεροντ-σι devient φέρου-σι, χαριεντ-σι devient χαριεῖ-σι, λυθεντ-σι devient λυθεῖ-σι.

(1) C'est le locatif sanscrit *mātr-shu*.

(2) Les thèmes des noms en υ; υ, semblent être doubles, et être en ε à tous les cas, sauf le nominatif et l'accusatif singuliers du masculin et du neutre.

Ceux des thèmes en ο, qui, au singulier, sont passés à la déclinaison consonnantique,  $\pi\epsilon\iota\theta\acute{\omega}$ , génitif ( $\pi\epsilon\iota\theta\acute{\omega}\text{-ου}$ ),  $\pi\epsilon\iota\theta\omega\delta\acute{\epsilon}\varsigma$ , reviennent au pluriel et au duel à leur déclinaison naturelle; les thèmes en ω persistent et font le datif pluriel régulièrement  $\tilde{\eta}\rho\omega\text{-σι}$ .

Si le grec a adopté pour la fonction du datif pluriel la forme du locatif sanscrit *su*, le latin, dans la déclinaison consonnantique et dans les thèmes en *i* et en *u*, a adopté la forme du datif et de l'ablatif sanscrit : *bhyas*, devenu, par la chute de l'*y* et le changement de l'*a*, tour à tour *bos* et *bus*. Dans les thèmes en *i* et en *u*, la formation est toute simple : on se borne à ajouter *bus* (1) aux thèmes *colli-bus*, *ædi-bus*, *auri-bus*, *vestali-bus*, *animali-bus*, *civi-bus*, *acu-bus*, *specu-bus*, *portu-bus*. Mais la plupart du temps les thèmes en *u* affaiblissent à ce cas leur *u* en *i* : *mani-bus*, *domi-bus*, *flucti-bus*, *questi-bus*; quelques-uns ont les deux formes : *lacibus* et *lacubus*, *genibus* et *genubus*, *quinquatribus* et *quinquatrubus*. On sait d'ailleurs combien l'échange de l'*i* et de l'*u* est fréquent en latin : *optimus* et *optumus*, *maximus* et *maxumus*.

(1) Dont l'*s* finale tombe quelquefois. Ennius, *Alexander*, fragm., v. 89 :

*Adveniet, fera relitrolantibus*  
*Naribu complebit manu littora.*

Lucrece : *Ex omnibu rebus.*

Dans les thèmes consonnantiques, où l'on aurait dû avoir *voc-bus*, *dortor-bus*, *homin-bus*, — on n'a conservé sous cette forme que *senatoribus* dans le sénatus-consulte des Bacchanales, peut-être par une faute du sculpteur, — des raisons euphoniques ont fait insérer l'*i* que fournissaient les thèmes en *i* : on a donc eu *senatorib-us*, etc. Cet *i*, dans quelques exemples archaïques, s'affaiblit en *e* : *virgine-bus*, *tempestate-bus*. Dans le mot *bos*, le *v* du thème se vocalise, puis disparaît compensé par la quantité : *bov-bus*, *boubus*, *bobus*. Le datif *subus* se trouve dans Lucrèce avec la première syllabe tantôt brève, tantôt longue : les deux quantités contraires s'expliquent, la brève, en admettant la formation par l'addition immédiate du suffixe *sū-bus* ; la longue, par l'intermédiaire d'un *i* ensuite contracté : *sūibus*, *sūbus*. Le datif pluriel osque a subi une déformation considérable dont il est curieux de retrouver les traces : *anafriss* répond à *imbribus*, auquel on le ramène par les degrés suivants : *anfriss*, *anbhriss*, *ambriss*, *imbriss*, *imbribs*, *imbribus*. En ombrien, *bhyas* est devenu *fus* par les transitions *bhyus*, *bhus*, *fus*, et l'*f* s'étant perdue dans les thèmes consonnantiques, on a eu les datifs *fratr-us*, *homin-us*.

En latin, la déclinaison pronominale a changé l'*u* en *i* : *no-bis*, *vo-bis*, dont la longue très-régulière se justifie par l'origine du suffixe : *bhyas*, *bhias*, *bhies*, *bies*, *bis*. C'est même ainsi que Corssea veut ex-

pliquer la longue de *bus*, dans quelques exemples tirés des poètes, et par exemple dans Virgile (†):

*Pectoribus inhians spirantia constitit exta.*

Mais comme ici et dans tous les exemples cités la syllabe est en *thesis*, c'est-à-dire dans le temps fort du pied, et que la *thesis* allonge souvent les voyelles brèves de nature, j'aime mieux admettre que l'*i* a été expulsé sans compensation de *bhius*, d'autant que le groupe *iu* ne se prête pas à une contraction. La longue s'expliquerait plutôt par la chute de l'*m*: *bhyas* vient de *bhyams*; mais il est plus simple de croire que les Latins avaient perdu, même dans la prononciation, le sentiment de sa présence, et ont fait de tout temps la syllabe *bus* brève; car elle n'est longue que lorsque le rythme l'exige, le rythme qui, suivant l'expression énergique du scoliaste de Longin, pétrit à sa guise les temps des syllabes : ἔλαει τοὺς χρόνους.

## ACCUSATIF PLURIEL.

### Première déclinaison.

L'accusatif pluriel se forme de l'accusatif singulier par l'addition de l'*s*, devenue symbole de la pluralité.

(†) *En.*, IV, 64.

Langue primitive.	<i>akvá-m-s.</i>
Sanscrit.	<i>áçrâ-s.</i>
Grec.	<i>χώρα-ς. Eol.-lesb. χώραις.</i>
Latin.	<i>mensa-s.</i>
Osque (1).	<i>via-ss.</i>

La chute de l'*m* et du *n*, compensée par la quantité, est démontrée par un si grand nombre de mots, qu'il est inutile d'en produire beaucoup d'exemples. Bornons nous à citer *quotiens* pour *quoties*, τῶψας pour τῶψα-ς, et λελόχα-σι pour λελόχων-σι. On n'a pas plus de difficulté à admettre que χώρας est pour χώρων-ς (2) et *musas* pour *musam-s.*

L'éolo-lesbien (3) compense la perte de la liquide en mouillant la voyelle précédente, qui devient alors, dans les thèmes en *α*, la diphthongue *αι*; les accusatifs dans ce dialecte deviennent par conséquent identiques aux datifs de la langue commune : ταις μώσαις (4). Le même procédé de compensation dans le grec classique forme les futurs *σπείσω* du thème *σπένδ-ω*, *πείσομαι* de *πενθ-σομαι*, et le participe *τιθείς*, de *τιθεντς*.

Les Doriens, au contraire, perdent si bien conscience de la forme primitive, qu'ils abrègent par-

(1) L'ombrien n'a aucune forme qui se rattache à celles-ci.

(2) On connaît même des formes de cette nature; le dialecte crétois disait : *πριγευτάνς* pour *πρισευτάς*. Ahrens, *De dialecto dorica*, § 14. 1.

(3) Ahrens, *De dialecto eolica*, § 10.

(4) On a de même *λύσαις*, *λύσαισα* pour *λύσαις*, *λύσαισα*.

fois à cette déclinaison l' $\alpha$  de l'accusatif pluriel par analogie avec l'accusatif pluriel de la troisième, et Tyrtée (1) dit  $\delta\epsilon\sigma\pi\omicron\tau\check{\alpha}$ ; et  $\delta\tilde{\tau}\mu\omicron\tau\check{\alpha}$ ; comme  $\epsilon\lambda\lambda\tilde{\eta}\nu\check{\alpha}$ . L'osque ne le suit pas dans cette voie, et, assimilant l' $m$  de l'accusatif à l' $s$  du pluriel, produit la forme *via-ss* (2).

### Seconde déclinaison.

Le cas se forme absolument comme à la première, c'est-à-dire de l'accusatif singulier par l'addition d'une *s*, signe du pluriel.

Langue primitive. *akra-m-s*, — neutre, *yugá* de *yuga-á*.

Sanscrit. *áçvā-n-[s]* (3), — neutre, *áçvā-ni*.

Grec.  $\epsilon\pi\omicron-\nu-\varsigma$ ,  $\tau\acute{o}-\nu-\varsigma$ , — dialecte argien et crétois (4).

$\epsilon\pi\omicron-\iota-\varsigma$ , — dialecte lesbien (5).

(1) Fragm. 8 et 10. Le latin même a quelque chose de semblable; de même qu'au singulier l'accusatif perd quelquefois chez les poètes scéniques l' $m$  finale, sans compenser cette perte par un allongement de quantité (*mīnūm*); de même au pluriel ils font parfois la finale brève (Plaute, *Stich.*, 99) : *bonās ut aquomst facere*; (Ter., *Heaut.*, 388), *expedit bonās esse*.

(2) L'ombrien a pour signe de l'accusatif *s*, dont on ne cite pas d'exemple pour les thèmes en  $\bar{a}$ . Ce suffixe plein a pu être *sem*, qu'on rattache à *bhyam*, suffixe des datif, ablatif et instrumental du duel en sanscrit, dont la fonction aurait été ainsi profondément altérée : ce qui d'ailleurs est loin d'être impossible.

(3) L'*s* tombe en sanscrit.

(4) Ahrens, *De dialecto dorica*, § 14, 1.

(5) Ahrens, *De dialecto eolica*, § 10.

ἵππ-ω-ς, νόμω-ς, dialecte dorien.

ἵππο-ς, τῶς λύκο-ς pour τοὺς λύκους, dans

Hésiode et Théocrite.

εὔχα, — neutre.

δοῦρα, — id.

ἀνόργεω, — id.

Latin.

*equo-s*, venant d'*equoms*, *equons*.

*juga*, — neutre.

Les neutres dans les deux langues ne prennent au pluriel ni le suffixe du cas *v* ou *m*, ni le signe du pluriel : la voyelle thématique se transforme, et cette altération fait fonction de signe casuel.

De même que Théocrite et Hésiode abrègent la finale de l'accusatif pluriel, en laissant tomber sans compensation le *v* de l'accusatif λύκο-ς pour λύκο-ν-ς, de même les poètes scéniques latins abrègent *os*, comme ils ont abrégé au singulier *om*, *um* (1), c'est-à-dire que l'*m* ayant disparu, et l'*s* tombant dans la prononciation, sinon dans l'écriture, on se trouvait devant une voyelle simple ou qui paraissait telle.

### Troisième déclinaison.

La même loi de formation s'applique aux thèmes consonnantiques et aux thèmes en *i* et en *u*.

La langue primitive a partout le suffixe *ams* dans

(1) Par exemple, dans les anapestes *dōmōs*, *pā|trēs. pātri-  
am ut colatis*, de Nævius, et *mo|vé māniūs | prōpĕrā*, de Plaute.

les thèmes consonnantiques : l'a tombe dans les thèmes en *u* et *i*; on a donc :

*vák-ams*, — *sunu-ms*.

*pátar-ams*, — *patí-ms*.

*bhruv-ams*, — *avi-ms*.

Le sanscrit laisse tomber l'*m* :

*vách-as*.

*bhárat-as*.

Dans les thèmes féminins en *tr*, l'a lui-même tombe, et on a :

*mátr-s*.

Dans les thèmes masculins en *tr*, c'est l'*m* de la forme primitive *ams* qui se conserve, mais qui, par la perte de l'*s*, devenue finale, s'altère en *n*; on a donc :

*bhrátr-n* de *bhrátr-ams*.

*dátr-n* de *dátr-ams*.

De même, dans les thèmes en *u*, en *i* :

*sumí-n* pour *sumi-ms*.

*patí-n* pour *patí-ms*.

Mais dans les féminins on a, par la chute de l'*m*, la forme :

*aví-s* pour *avi-ms*.

Le grec suit assez régulièrement la loi du sanscrit :

ὄπ-α-ς pour ἔπ-αυ-ς.

δερύ-α-ς, δερῦ; pour δερρα-ν-ς.  
 ἰγού-α; et ἰγῦ-ς, βό-α; .  
 γενύ-α; et γενῦ-ς, ἰβρί-α; .  
 νῆ-α; et νῦ; .

Les thèmes en ν qui perdent ce ν à l'accusatif singulier le perdent également au pluriel :

μειζον-α; (μειζοα;), μειζους.

Les thèmes υ et ευ pour εF donnent d'abord :

γλυκέF-α; , γλυκέ-α; .  
 βασιλέF-α; , βασιλέ-α; .

Les formes contractées se rencontrent surtout chez les écrivains postérieurs :

βασιλείς, γλυκεῖς.  
 οῖς, accus. plur. pour οἴα; , brebis.  
 ἀπάδεις, ἀπαδία; .

Le dialecte épique, comme on l'a vu, transforme l'ε en ι; il a donc, à l'accusatif pluriel :

βασιλι-α; ,

dont Sophocle, par une exception tout à fait isolée, tire la forme βασιλιῖς comme accusatif pluriel par la chute de l'α.

Les thèmes en ι sont régulièrement

πολι-α; , πόσι-α; ,

qu'on trouve dans le dialecte ionien et homérique. Hérodote contracte ια en ῖ et a les formes :

πολιῖς, οῖς pour οἴα; , nom. οῖες, brebis.

Dans Pindare, on rencontre ἀπάδις pour ἀπαδίαις. Dans le dialecte attique, l'ι s'affaiblit en ε. On a alors πόλις pour πόλιαις qu'Homère conserve en allongeant l'ε en ι pour avoir πόλιαις.

Les thèmes en ω forment le cas très-régulièrement ἔρω-αις; quelquefois l'ω absorbe l'α et produit la forme ἔρωις.

Les neutres ont, à l'accusatif comme au nominatif, pour caractéristique la voyelle α.

φέρου-αι, εἰδότε-αι, ἰσχυ-αι.

Lorsque le thème est terminé par un ε, ou que les altérations phoniques que la flexion lui fait subir l'amènent à cette finale, il y a contraction la plupart du temps :

ἄστει-αι fait ἄστη.

γένει-αι fait γένει.

Mais γλυκέαι, ἰδέ-αι restent sans contraction comme tous les adjectifs.

Les thèmes en υ et τ qui perdent leur υ à l'accusatif singulier masculin le perdent aux nominatif et accusatif neutres : μείζονα (μείζονα), μείζω, κέρτατα (κέρτα-αι), κέρτα, dont les formes intermédiaires ne sont pas usitées, ou du moins ne se retrouvent plus.

Le latin a, comme le grec, conservé quelques formes qui attestent la vraie origine et la vraie nature du suffixe de l'accusatif pluriel : *ams* y devient *ens*, et forme *quotiens*, *totiens*, qui, par la

chute de l'*n*, compensée par la quantité, donne naissance aux formes classiques : *toties, quoties, sorores, fratres, patres, consules, etc.*, pour *consulens, patrens, etc.*

Dans les thèmes en *i* : *navi, calli, valli, turri, octobri, tristi, etc.*, *ens* devient, comme en grec, *eis*, et l'*i* du thème tombe ; on a alors : *nav-eis, call-eis, vall-eis, turr-eis, octobr-eis, trist-eis*, mais aussi souvent écrit par *es* que par *eis*. Dans les mêmes inscriptions, à côté de ces formes, on en trouve d'autres en *is* pour l'accusatif pluriel : *Carthaginien-sis, omnīs, ædis, finīs, litis, etc.* (1). Elles peuvent provenir, soit de la prononciation si fréquente de la diphthongue *ei*, qui la faisait sonner comme un *ī* long, soit de la forme primitive *iens*, où, l'*n* tombée, *ie* s'est contracté en *ī*, comme dans *filie, fili* (2). On est autorisé à préférer cette dernière dérivation

(1) Conf. Varr., *De ling. lat.*, VIII, 66 et 67; Charis., I, p. 129, 130, éd. Keil, p. 137. Consent., Putsch, col. 2040; Donat., col. 1750; Priscien, VII, 84 et 85. La règle qu'ils posent tous est que les thèmes en *i*, et ceux qui sont provenus de thèmes en *i*, ont également les formes *es* et *is*, mais préfèrent la dernière.

(2) Cette forme en *is* est limitée aux thèmes en *i*, comme il est naturel ; on ne la trouve qu'une fois dans un thème consonnantique. Elle fait partie d'une inscription intéressante à plus d'un titre et vraiment touchante (*Corp. inscriptt. latt.*, I, n. 1027) : *Homini misericordis amanti pauperis*. Qui croirait que c'est là l'épithète d'un affranchi du temps de Jules César ? Quant aux autres exemples, comme *sermonis, piscatoris*, qu'on rencontre dans les manuscrits, on ne doit les considérer que comme des fautes, soit d'écriture, soit d'ignorance des copistes entraînés par la plus mauvaise latinité.

par les accusatifs pluriels osques : *teremni-ss* du thème *teremen*, en latin *termen*, *termin*, répondant à *flamen*. Les deux *ss* ne peuvent s'expliquer que par l'assimilation de l'*n* dans la forme antérieure *ns*, et nous sommes conduits à supposer un *teremniins* et un *avins*, d'où les formes *teremniiss*, *aviss*, sont naturellement descendues. L'ombrien s'écarte ici des procédés des langues congénères, et ses accusatifs pluriels en *is*, *i*, *s*, *cis*, *ei*, comme *ner-s*, de *ner* (*princeps*), *kapi-s* et *kapi*, du thème *capir* (latin *capis*, *capidis*, bassin des sacrifices), *aveis*, *avei*, *avi-s*, *avi*, *aves*, *ave*, n'ont rien de commun avec nos accusatifs. On ne les explique qu'en admettant que ce dialecte a donné à des ablatifs la fonction de l'accusatif.

## DUEL.

En grec, *διχός*.

Dans les noms comme dans les verbes, dans l'éolien et dans le latin, qui se rapproche sous tant de rapports de l'éolien, cette forme spéciale de la pluralité binaire s'est entièrement perdue (1); en

(1) Des raffinés seuls voulaient, au dire de Quintilien (1, 5, 42), en trouver une trace dans le verbe, où *dixere*, *scripsere* étaient, suivant eux, des duels distincts de *dixerunt*, *scripserunt*. Schleicher, dans la seconde édition de son *Compendium*, cite comme nominatifs et accusatifs duels : *ambo* et *duo*, dont l'*ō* était, suivant lui, primitivement long, comme dans *duōrum*, *duōbus*. Corssen (*Nachtr.*, p. 96) veut que

grec même il ne s'en est conservé que deux formes : l'une servant aux nominatif, accusatif et vocatif; la seconde, servant au génitif et au datif; toutes deux assez peu usitées. Les attiques, qui l'emploient le plus souvent, y substituent fréquemment le pluriel. En sanscrit, où le duel a encore trois cas distincts, il s'emploie régulièrement dans le nom comme dans le verbe, partout où l'idée l'exige (1).

La notion du duel paraît naturelle et primitive : d'une part, l'esprit semble diviser comme de soi-même un tout en deux moitiés, une pensée en thèse et antithèse, l'être en moi et non-moi; de

les deux *i* de *vīgintī* soient une vieille terminaison neutre des nominatif et accusatif du duel, empruntée aux formes du duel sanscrit *hṛd-ī*, « les deux cœurs; » *śiras-ī*, « les deux têtes; » *naman-ī*, « les deux noms. » *Vī-gintī* vient de *dvī* et *centī*, et *centī* lui-même est pour *decentī*, du sanscrit *daśan*, dix. *Viginti* comme *είκοσι*, dor. *είκxati* pour *ἑξήxati*, veut donc dire deux dizaines.

(1) Il est fréquent dans les langues sémitiques, et particulièrement en arabe, où il est conservé dans la conjugaison et la déclinaison. L'hébreu l'a perdu dans le verbe. Il paraît qu'une forme spéciale pour le nombre 3 se rencontre dans quelques idiomes de la Mélanésie (Gabelenz, *Melan. Sprach.*, segm. 26, 90, 102), et on trouve même quelque chose de semblable en arabe. Un emploi curieux du duel est celui qu'en fait la langue turque qui d'ailleurs ne s'en sert que pour certaines formules traditionnelles : c'est de l'appliquer aux noms de Jérusalem et de La Mecque, comme si ces deux villes saintes formaient les deux yeux, ou les deux pieds, ou une dualité d'organes vitaux, inséparablement unis, du monde (Améd. Jaubert, *Éléments de la gramm. turque*, p. 19). Grimm croit reconnaître un duel dans quelques formes populaires de l'allemand, mais ayant la fonction du pluriel (*Gramm.*, I, p. 814, n. 35). Voir, sur le duel, G. de Humboldt, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1827. *Gesamm. Werk.*, t. VI et VII.

l'autre, nous voyons dans la nature beaucoup d'êtres, d'organes, et, dans l'art humain, beaucoup de choses mêmes se présenter par couples, par paires, dont les unités sont essentiellement inséparables; par exemple : les pieds et les mains, les yeux, les narines, le mâle et la femelle, le jour et la nuit, les plateaux de la balance, les meules. Quelques langues enfin considérant qu'il n'y a que deux personnes, deux acteurs dans le langage, la personne qui parle et celle à qui l'on parle, forment un pronom au duel : *nous* (1). Aussi M. Bopp croit-il que c'est là la forme primitive de la pluralité, qui ne s'est partagée que plus tard pour former le pluriel indéfini. M. Schleicher, au contraire, n'y voit qu'une seconde forme du pluriel et comme une de ses espèces. C'est aussi le sentiment de Buttman, qui pense que c'est une forme qui n'a rien de primitif et qui n'est pas née d'un besoin réel de l'esprit (2). Ce n'est pour lui qu'un pluriel abrégé, et diminué dans sa forme comme rétréci dans sa fonction. C'est ainsi que le savant grammairien explique que non-seulement le pluriel est fréquemment employé en grec pour le duel, mais, ce qui est plus étrange et qui confirme tout à fait son opinion, que le duel est employé pour le pluriel. Les exemples

(1) Humbolt, I. I., p. 579.

(2) *Gramm.*, I, 135.

certaines de cette fonction du duel sont assez nombreux pour le verbe : il n'y en a que deux dans Homère pour le nom, et les voici. Sarpédon s'adressant à Hector (*Il.*, v. 487), lui dit :

Μή πως, ὡς ἀψίσι λίουσι ἀλοντε πανάγρου,  
Ἄνδράσι δυσμενέεσσιν ἔλωρ καὶ κύρμα γένησθε.

Cependant ici même on pourrait dire que les Troyens d'un côté, Hector de l'autre, ne font aux yeux de Sarpédon que deux choses distinctes. L'exemple tiré de l'hymne homérique à Apollon (v. 487) est plus probant, parce que le dieu, s'adressant à des matelots qu'il appelle *Ξεῖνοι*, leur dit :

Ἰστία μὲν πρῶτον κάθετον λύσαντε βοτία; (1).

### Première déclinaison.

Langue primitive,	nom. acc.	<i>akvái.</i>
	gén. loc.	—
	dat. abl. instr.	<i>akvá-bhyáms.</i>
Sanscrit,	nom. acc.	<i>áçvé.</i>
	gén. loc.	<i>áçvá-y-ús.</i>
	dat. abl. instr.	<i>áçvá-bhyám.</i>
Grec,	nom. acc.	<i>χώρα...</i> pour <i>χώρα-ε.</i>
	gén. dat.	<i>χώρα-εν.</i>

La désinence primitive des nominatif, accusatif,

(1) Buttmann cite encore des *Phénomènes* d'Aratus, v. 968 : *χώρας κρώζαντε* ; v. 1023 : *βοῶντε κολοιοί.*

vocatif du duel en sanscrit paraît avoir été *du*, conservé dans la plupart des déclinaisons. Cet *du*, à son tour, peut être considéré comme venant de *ds*, par la vocalisation si fréquente en sanscrit de l'*s* final. Si cette dérivation est exacte, on voit que le duel ne serait qu'une variété du pluriel, et s'en distinguerait uniquement par une nuance de prononciation. Il ne faut pas vouloir tout expliquer : en philologie, comme en toute science, puisqu'il est nécessaire de s'arrêter quelque part, ἀνάγκη στήναι, il faut savoir s'arrêter à temps. Je ne puis m'empêcher de dire que c'est dépasser la limite des curiosités permises que de vouloir découvrir la cause précise de cette variété de prononciation qui a fait de *ds* le suffixe du pluriel, et de *du*, celui du duel. Comment admettre, en effet, l'explication de Schleicher? Ce renforcement, dit-il, est naturel parce que le duel ayant à marquer la notion précise et nette d'un nombre fini, au lieu de la vague notion de la pluralité indéterminée, l'esprit a dû choisir les désinences plus pleines qui laissent une impression plus profonde? Ce sont ces conjectures, ingénieuses peut-être, certainement hasardées et sans fondement, qui compromettent la science du langage et font douter de ses résultats les plus positifs et les plus certains.

Quoi qu'il en soit, cet *du*, devenu en védique *d*, en zend *ā* ou *ǎ*, s'amincit encore en grec en *ε*, d'où

γόρξ-ε, γόρξ, et, dans la langue sanscrite, en *i*, d'où ἀρνί-*i*, ἀρνέ.

Les deux cas du génitif et du locatif du duel en sanscrit ont un même suffixe dont l'origine est obscure; ils ont disparu en grec, ou du moins nous ne savons pas encore les y retrouver.

Le grec offre cette particularité que le génitif duel a pris la forme du datif, forme qui est celle du datif, de l'ablatif et de l'instrumental sanscrit. Le suffixe primitif est *bhyām*, dont il est facile de reconnaître et impossible de contester la ressemblance avec *bhis*, instrumental, et *bhyas*, datif et ablatif du pluriel : ce qui nous ramène à l'identité primitive des deux nombres. Les seules différences sont la chute de l'*s* finale, et l'allongement peut-être compensatif de l'*a*. En grec, ce *bhyām* se transforme successivement en ρίμ, ρίν, ιν, et ce dernier groupe, devenu le suffixe propre à la langue, s'ajoutant au thème, donne la forme γόρξ-ιν.

### Seconde déclinaison.

La déclinaison des thèmes en *o* forme le duel absolument comme la première : ε y est le suffixe du nominatif et de l'accusatif, et s'y contracte en ω : ἱππο-ε, ἱπποω, ζυγό-ε, ζυγῶ. Le génitif et le datif ont pour suffixe ρίν, dont le ρ initial disparaît dans la combinaison : ἱππο-ρίν devient ἱπποῖν, ζυγόρίν, ζυγοῖν.

Troisième déclinaison.

Dans tous les thèmes de cette déclinaison, comme dans ceux des deux premières, l'ε, reste de *ds*, *d*, du sanscrit, forme le suffixe du nominatif et de l'accusatif.

Ὅπ-ε, τέκτον-ε, μείζων-ε, φέροντ-ε, εἰδότη-ε, δοτῆρ-ε, πατέρ-ε, νᾶ-ε, βό-ε, βασιλέ-ε, ὀφρύ-ε, νέκυ-ε, γλυκέ-ε, masculin, féminin et neutre, πόσι-ε, πόλε-ε, ἦρωε (1).

Les thèmes en σ et en τ qui perdent aux autres cas leur consonne finale la perdent également ici : γένος, dont le thème est γενεσ, a pour nominatif et accusatif duel γένη, venant de γένε-ε pour γενεσε; γῆρας fait γῆρα, de γῆρα-ε pour γῆρασε; κέρασ fait à la fois κέρατ-ε et κέρᾶ, et n'emploie pas la forme intermédiaire qui explique et produit la forme contracte.

Le génitif et le datif ajoutent au thème le suffixe φιν, abréviation de *bhyām*, et pour lequel on peut supposer en grec un antécédent φινων. Ce qui distingue ici la formation de ce cas, c'est que dans les thèmes consonnantiques, et dans les thèmes vocaliques de cette déclinaison, le suffixe ne se lie au thème qu'à l'aide de la voyelle inorganique ο, qui ne semble qu'euphonique : le φ tombe comme par-

(1) Nous avons déjà dit que ceux des noms en ο qui suivent au singulier la troisième déclinaison, πειθῶ (πειθῶ-ο), πειθεῖς, rentrent au pluriel et au duel dans leur catégorie primitive.

tout, et sa chute produit, à la troisième déclinaison, des formes absolument identiques à celles de la seconde, puisque le thème élargi devient pour ce cas un thème en ο. On a donc :

ὄπο-ο-φιν, — ὄποϊν.

γενεσ-ο-φιν, — γενε-ο-φιν, — γενέ-οιν, — γενοῖν.

ποιμεν-ο-φιν, — ποιμένοιν, etc.

φερόντοιν, — μειζόνοιν, — πτεροῖν, — γλυκέοιν.

πολί-οιν, ἰον., εἰ πολέ-οιν, ἡρώοιν.

κοτυληδον-ό-φιν.

ἔσχαρχα fait par exception ἐσχρόφιν.

Le suffixe φι se trouve à quelques noms sous sa forme pleine : στήθος, dont le thème est στήθεις, donne la forme στήθεσφι, comme ναῦς, ναῦφι; mais ce suffixe sert pour le génitif et le datif, tant du singulier que du pluriel. On ne le trouve pas dans la fonction propre du duel.

FIN.

